Du 20/10/2026, semaine du 12 au 18/10/09/2026

Le BHVSI-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Pour accéder à la thématique souhaitée, **cliquez directement sur le titre.**

Abonnez-vous

		Clavelée ovine et variole caprine en Europe : maintien d'une incidence élevée dans plusieurs pays des Balkans.
		Fièvre aphteuse : pas de nouvelle déclaration cette semaine.
		Fièvre de West Nile : poursuite des détections après le pic d'incidence atteint début septembre.
		Influenza aviaire hautement pathogène en Europe : détections dans les pays d'Europe de l'Est.
		Maladie de Newcastle : poursuite des détections en Hongrie, Pologne et Espagne.
		Peste des petits ruminants en Europe : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 27/08/2026 en Albanie.
		Peste porcine africaine en Europe : reprise des déclarations de cas sauvages en Bulgarie.
		Shamonda-Europe : Confirmation en Slovénie – poursuite des détections en France.
		Dangers sanitaires à actualité réduite : *Aethina tumida*, Brucellose, dermatose nodulaire contagieuse, fièvre catarrhale ovine BTV-12, *Tropilaelaps spp.*, rage classique en Europe et en Turquie.

Instructions de lecture : voir en fin de document.

Accédez à la carte interactive

Aucune IA générative n'est utilisée pour les rédactions de la VSI. Seule la collecte de certaines données de veille utilise des outils basés sur des méthodes d'IA pour pré-identifier certains articles (ex : Padiweb, Beacon).

MAINTIEN D'UNE INCIDENCE ELEVEE DANS PLUSIEURS PAYS DES BALKANS

Les essentiels

- **Albanie :** premier foyer détecté le 18/09/2026 dans le centre du pays.
- **Bulgarie** : cinq nouveaux foyers. L'incidence mensuelle se maintient avec 13 détections sur les quatre dernières semaines.
- **Grèce** : poursuite des détections (cinq nouveaux foyers) avec une incidence mensuelle de 15 détections sur les quatre dernières semaines. Au total 259 foyers ont été détectés **sans discontinuité** depuis le 01/01/2026.
- **Kosovo** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 27/08/2026.
- **Macédoine du Nord** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 03/10/2026.
- **Roumanie** : six nouveaux foyers. L'incidence mensuelle se maintient avec 18 détections sur les quatre dernières semaines.
- **Serbie** : pas de nouvelle déclaration depuis la première détection le 24/07/2026.

Fiche rédigée en collaboration avec le laboratoire national de référence [1]

À propos de la clavelée ovine et de la variole caprine

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, ces maladies sont classées « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate chez les ovins et caprins,
- **Agent pathogène** : maladies virales dues à des virus de la famille des *Poxviridae*, genre *Capripoxvirus* proche antigéniquement du virus de la dermatose nodulaire contagieuse.
- **Espèces sensibles** : atteignent exclusivement les espèces ovine et caprine domestiques. Des espèces sauvages non présentes en Europe peuvent être sensibles. N'atteignent pas l'être humain.
- **Modalités de transmission** : majoritairement directe par contact avec un animal infecté et/ou indirecte par inhalation d'aérosols infectieux (jetage, salive, exsudats des vésicules, voire croûtes desséchées) ou plus rarement par piqûre d'arthropode jouant un rôle de vecteur mécanique.
- **Symptomatologie** : caractérisées cliniquement par de la fièvre, abattement et la présence de papules ou nodules généralisés. Elles peuvent entraîner la mort des animaux atteints, avec des taux de mortalité variables pouvant aller jusqu'à 80 % des agneaux dans des élevages ovins atteints. L'impact économique chez les caprins est moindre mais peut entraîner des pertes importantes dans les élevages laitiers.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : les maladies sont enzootiques en Turquie (77 foyers en 2025). La vaccination est pratiquée dans tout le pays depuis 2024. Les derniers foyers en Europe hors Turquie, avant la résurgence en 2023, avaient été déclarés par la Grèce et la Bulgarie de façon discontinue entre 2013 et 2016 (Note VSI, 2016), la Grèce en 2018 dans des îles situées à proximité de la Turquie (Note VSI, 2018) et par l'Espagne en 2022 (Note VSI, 2023). Les maladies sont enzootiques en Afrique (y compris dans les pays du nord du continent qui pratiquent la vaccination, comme le Maroc, l'Algérie et la Tunisie), ainsi qu'au Moyen-Orient et en Asie.

Sources

- Définition des catégories de maladies selon le Règlement (EU) 2018/1882 - lien
- Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties - MAASA
- OMSA – Manuel Terrestre - Chapitre 3.8.12 Clavelée
- EFSA (2014) Scientific Opinion on sheep and goat pox – lien
- Fiche réflexe varioles ovines et caprines pour les éleveurs ovins-caprins GDS France, SNGTV, LCA - lien
- Commission européenne, SPGP – BTSF, Valence, Espagne : 30 janvier au 1er février 2024 - lien
- Fiche alerte les varioles ovine et caprine de la Plateforme ESA actualisée au 17/04/2026 - lien

[1] Philippe Caufour -UMR Astre - Cirad Inrae Université de Montpellier

La variole caprine ne circule probablement pas en Europe (EURL, Sciensano le 14/04/2026)
Des foyers de variole de petits ruminants (Clavelée et variole caprine, CVC) ont été confirmés en quasi-totalité chez des ovins et très sporadiquement chez des chèvres, ce qui témoigne d'une possibilité de transmission du virus de la variole ovine entre espèces, d'ovins à caprins, et que le virus de la variole caprine ne circule probablement pas. L'infection des caprins par le virus de la variole ovine semble être plus difficile et induire une clinique moins sévère, voire inapparente. Il est toutefois difficile de savoir si, d'une façon générale, les laboratoires de diagnostic des pays concernés réalisent des tests permettant de distinguer les virus ovin et caprin et, en particulier, si une telle discrimination est réalisée lorsque des caprins sont infectés. **Ainsi les informations disponibles à ce jour suggèrent que seules des souches de virus de la variole ovine (sheeppox) circulent dans les Balkans.**

Résumé de la situation antérieure : La clavelée est réapparue dans les Balkans, d'abord en Bulgarie le 15/09/2023 puis en Grèce le 23/10/2023. En 2025, les premiers foyers ont été détectés en Roumanie le 16/06/2025 et en Serbie le 17/09/2025. En 2026, les premiers foyers ont été détectés en Macédoine du Nord le 23/01/2026, au Kosovo le 10/04/206 et en Albanie le 18/09/2026. Le détail de la situation antérieure au 01/07/2025 est disponible dans le rapport du CPVADAAA du 21/05/2025 et les BHVSI du 01/07/2025 et du 14/07/2025.

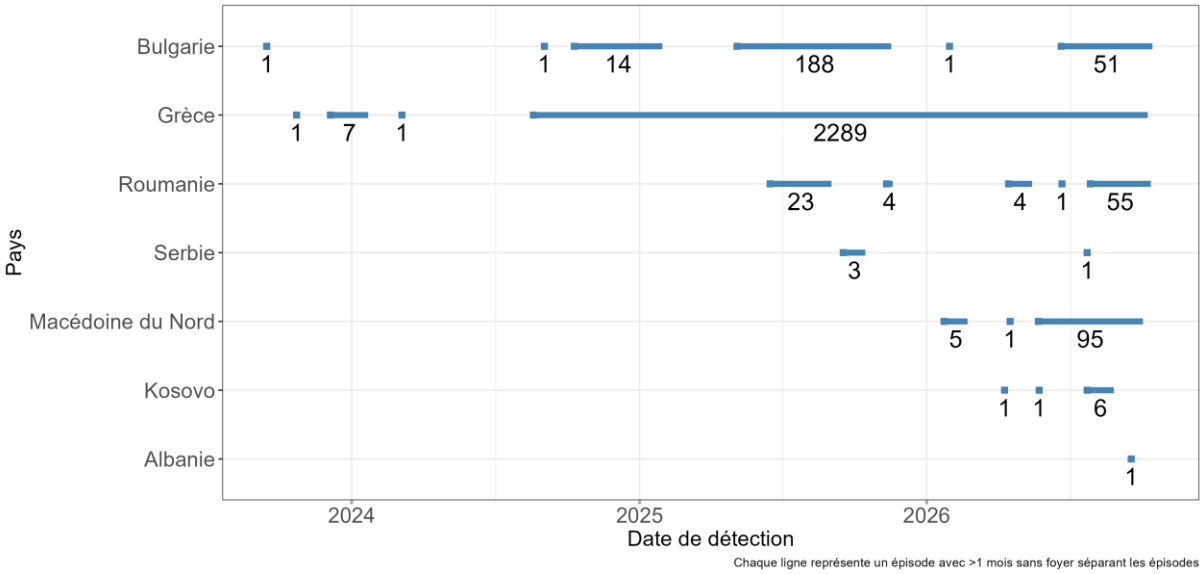

Figure 1. Périodes et nombres de détections de foyers de clavelée par pays du 15/09/2023 (date de première détection dans les Balkans) au 18/10/2026 (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026). NB : chaque trait continu représente une période pendant laquelle des foyers sont détectés. Les périodes sont séparées lorsque plus d'un mois s'écoule entre deux foyers.

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/01/2026 au 18/10/2026 inclus (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Situation par pays (ordre alphabétique des pays)

Depuis le 01/01/2026, **482** foyers domestiques ont été détectés en Europe, hors Turquie (+ 16 nouvelles déclarations en Roumanie, Bulgarie, Grèce).

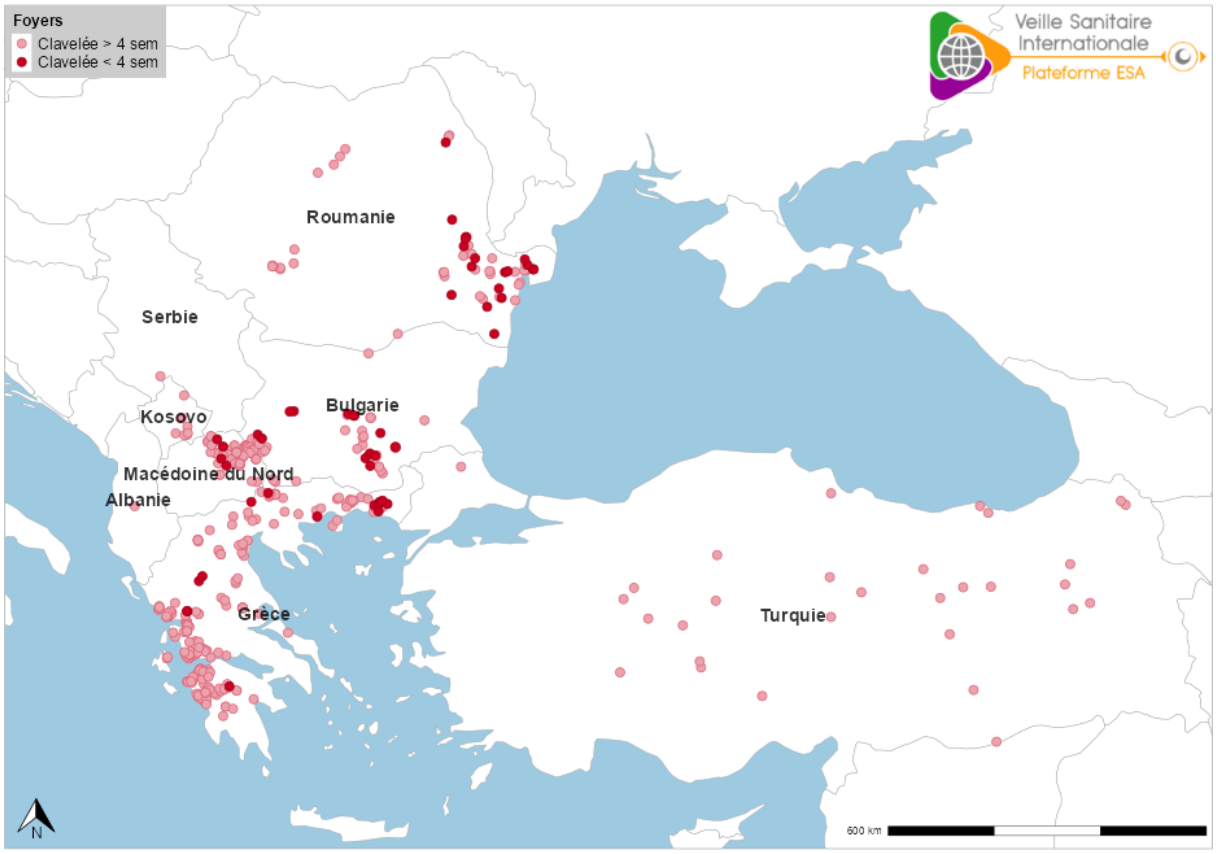

Figure 2. Localisation des foyers de clavelée en Europe et en Turquie (maladie enzootique dans le pays) depuis le 01/01/2026. Les foyers détectés lors des quatre dernières semaines sont en rouge foncé. Ceux détectés il y a plus de quatre semaines sont en rouge clair. Attention, certains points peuvent être superposés (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026).

Albanie

Un premier foyer a été détecté en Albanie le 18/09/2026 dans le centre du pays au sein d'un élevage mixte ovins/caprins (source : Commission européenne ADIS).

Bulgarie

Après cinq mois sans aucune détection (le dernier foyer avait été détecté le 30/01/2026 dans le centre du pays), les détections ont repris le 21/06/2026. Cette semaine, cinq nouveaux foyers ont été déclarés, soit une incidence mensuelle de 13 foyers sur les quatre dernières semaines. Le foyer le plus récent a été détecté le 15/10/2026 (Figure 2) (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 17/09/2026).

Grèce

L'incidence a augmenté depuis fin avril 2026, avec une circulation virale marquée dans plusieurs régions du nord, du centre et de l'est du pays. La forte densité animale, le faible niveau de biosécurité et les mouvements illégaux, en particulier dans le nord (Macédoine orientale et Thrace) sont des facteurs explicatifs de cette augmentation malgré l'implémentation de mesures de contrôle.

Les zones infectées de Thrace et du centre du pays tendent à se rejoindre sur le littoral est. Après une diminution depuis le mois de décembre 2025, l'incidence des foyers se maintient actuellement, avec 15 foyers détectés sur les quatre dernières semaines (Figure 3). A titre de comparaison, l'incidence mensuelle en septembre-octobre 2025 dépassait 300 foyers. Cinq nouveaux foyers ont été déclarés cette semaine, dans les zones de la péninsule déjà atteintes. Le foyer le plus récent a été détecté le 09/10/2026 (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 17/09/2026, EU VET mission 17/09/2026).

Kosovo

Un premier foyer a été détecté le 10/04/2026 au sein d'un élevage ovin. Un second foyer a été détecté le 24/05/2026 dans un élevage ovin. Les quatre foyers les plus récents ont détectés entre le 19 et le 27/08/2026, soit un total de huit foyers détectés en 2026. Un foyer a été détecté à environ 8 km de la frontière avec la Serbie représentant un saut de plus de 40 km au Nord. Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 27/08/2026 (source : Commission européenne ADIS).

Macédoine du Nord

Un premier foyer a été déclaré le 23/01/2026 au sein d'un élevage ovin situé dans le nord du pays à la frontière avec la Serbie et le Kosovo. D'autres foyers ovins ont été détectés à proximité du premier entre les 23 et 29/01/2026. Tous les foyers sont situés dans la municipalité de Lipkovo (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 24/03/2026).

Après deux mois sans aucune déclaration, un nouveau foyer a été détecté le 17/04/2026 dans le nord du pays à Staro Nagoričane, à environ 20 km des foyers de Lipkovo.

Après un mois sans aucune détection, un nouveau foyer a été détecté le 23/05/2026 dans un élevage d'ovins (3 cas dans un troupeau de 160 ovins), proche de la frontière avec la Bulgarie. L'incidence mensuelle a augmenté en juillet et août (pic autour de 40 cas), pour progressivement baisser et atteindre cette semaine quatre foyers détectés sur les quatre dernières semaines (Figure 3). Pas de nouvelle déclaration cette semaine depuis le dernier foyer détecté le 03/10/2026 (source : Commission européenne ADIS).

Roumanie

Après 5 mois sans aucune détection, un nouveau foyer a été détecté le 15/04/2026 dans un élevage d'environ 400 ovins du nord du pays (à Voivodeni région administrative de Murès), soit environ 250 km au nord du précédant cluster de foyers, dont le dernier foyer avait été détecté le 19/11/2025. Un second foyer a été détecté le 29/04/2026 dans un élevage mixte ovins/caprins toujours dans la région administrative de Murès, à Vatava à environ 30 km du foyer de Voivodeni. Sur 248 têtes présentes, onze sont mortes, soit un taux de mortalité de 4 %. Les autres ont été abattues. Deux autres foyers ont été détectés les 14 et 15/05/2026 dans un rayon de 10 km autour du foyer initial de Voivodeni (Zau De Campie et Suseni dans la région administrative de Murès). Il s'agit d'élevages ovins (effectifs de 830 et 392 têtes respectivement). Pas d'information sur les signes cliniques, ni sur l'origine de l'infection. Le dernier foyer a été détecté le 22/06/2026 marquant un saut vers l'est du pays à plus de 160 km des foyers précédemment détectés (Figure 2).

Une reprise des détections a été observée, après plus d'un mois sans foyer. Cette reprise est marquée par une extension géographique vers des zones présumées indemnes : un foyer détecté le 28/07/2026 dans le nord, près de la frontière avec la Moldavie (région administrative de Iasi) et un foyer détecté le 03/08/2026 à l'est sur le littoral de la mer Noire (région de Tulcéa), soit une extension respective de 240 km et 150 km par rapport au dernier foyer détecté le 22/06/2026. Six nouveaux foyers détectés cette semaine, pour une incidence mensuelle de 18 foyers. Le foyer le plus récent a été détecté le 13/10/2026 (Figure 2) (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 17/09/2026).

Serbie

Le premier foyer pour l'année 2026 a été détecté le 24/07/2026 au sein d'un élevage ovin au sud du pays à la frontière avec le Kosovo après 8 mois sans détection. Pas de nouvelle déclaration cette semaine depuis le dernier foyer détecté le 24/07/2026 (source : Commission européenne ADIS).

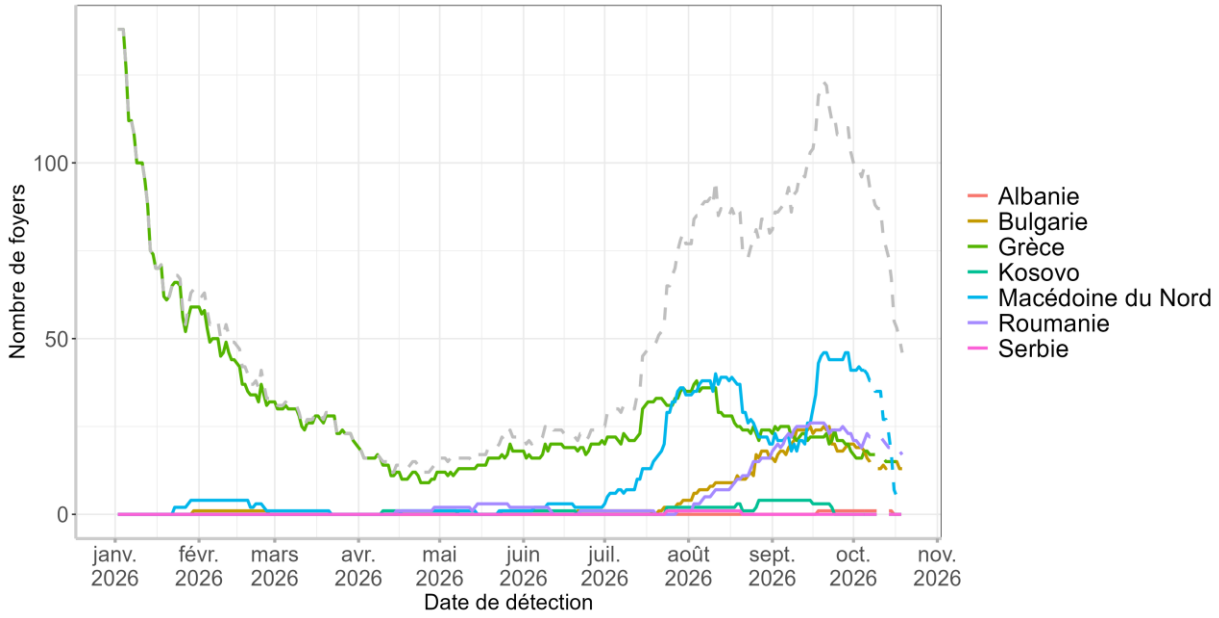

Figure 3. Incidence mensuelle (4 semaines glissantes) des foyers de clavelée détectés en Europe (hors Turquie) depuis le 01/01/2026 par pays. Le total cumulé des pays est en pointillés gris (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes et apparaissent en pointillé.

Tableau 1. Nombre de foyers de clavelée détectés par pays en Europe (hors Turquie) depuis le 01/01/2026 (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026).

Pays	Date de détection du dernier évènement	Caprins	Ovins	Ovins/Caprins (mixte)	Total pays
Albanie	18/09/26	0	0	1	**1**
Bulgarie	15/10/26	1	46	5	**52**
Grèce	09/10/26	0	198	61	**259**
Kosovo	27/08/26	0	8	0	**8**
Macédoine du Nord	03/10/26	9	90	2	**101**
Roumanie	13/10/26	1	38	21	**60**
Serbie	24/07/26	0	1	0	**1**
Total Europe	**15/10/26**	**11**	**381**	**90**	**482**

Phylogénie des souches européennes des épisodes 2022/23 et 2024/26
Source : GF-TAD 29/06/2026

Le séquençage complet de souches isolées entre 2022 et 2025 en Espagne, Grèce, Roumanie et Bulgarie a montré que :

- **Pour la période 2022/23**, il n'y a pas de différence entre les souches de l'île de Lesbos et les souches de Grèce continentale, il y a peu de différences entre les souches des foyers européens et ces souches appartiennent au clade A2. Le séquençage d'un plus grand nombre de souches est nécessaire pour définir l'origine de l'introduction.

- **Pour la période 2024/26**, les foyers appartiennent à un autre clade (A1) que celui des foyers de la période 2022/23 et les séquences sont hautement homologues entre souches présentes en Grèce, Bulgarie et Roumanie.

PAS DE NOUVELLE DECLARATION CETTE SEMAINE

Les essentiels
• **Grèce** : Pas de nouvelle déclaration cette semaine. Un total de 204 foyers a été déclaré depuis la première détection sur l'île le 15/03/2026. • **République de Chypre** : Pas de nouvelle déclaration cette semaine. Depuis la première détection sur l'île le 19/02/2026, 126 foyers ont été détectés. • **Turquie** : la Thrace turque (partie européenne) est indemne, la maladie est enzootique en Anatolie (partie asiatique). Détection du sérotype A dans le sud-est de l'Anatolie

Fiche rédigée en collaboration avec le laboratoire national de référence [1]

À propos de la fièvre aphteuse

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate.
- **Agent pathogène** : maladie virale due à un virus de la famille des *Picornaviridae*, genre *Aphtovirus*. Il existe sept sérotypes du virus (O, A, SAT 1, SAT 2, SAT 3, Asia 1 et C).
- **Espèces sensibles** : maladie qui atteint toutes les espèces d'ongulés à doigts pairs (artiodactyles). Les ongulés sauvages sont moins sensibles au virus que les ongulés détenus. Les équidés, carnivores et oiseaux sont totalement insensibles. Le virus ne se transmet pas à l'être humain.
- **Modalités de transmission** : le virus de la fièvre aphteuse est retrouvé dans toutes les excrétions et sécrétions des animaux contaminés. Les animaux infectés expirent notamment de grandes quantités de virus sous forme d'aérosols qui peuvent infecter d'autres animaux par les voies respiratoires ou par voie orale. Il peut être présent dans le lait et dans la semence jusqu'à quatre jours avant l'apparition des signes cliniques. Les animaux qui ont guéri de l'infection sont parfois porteurs du virus et à l'origine de nouveaux foyers de la maladie. Le virus étant très résistant dans le milieu extérieur une propagation par contact indirect ou via le vent est également possible.
- **Symptomatologie** : la maladie est caractérisée cliniquement par l'apparition de vésicules puis d'ulcères dans la cavité buccale, dans l'espace interdigital et sur le bourrelet coronaire des onglons, ainsi que sur la mamelle et les trayons. La maladie n'engendre de la mortalité quasiment que chez les jeunes. Il existe d'autres symptômes fréquents tels que l'hyperthermie, la dépression, l'hypersalivation, la perte d'appétit et de poids, le retard de croissance et la chute de la production de lait qui peuvent persister après la guérison faisant des animaux des « non valeurs économiques ».
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : la fièvre aphteuse est endémique dans certaines parties de l'Asie et la majeure partie de l'Afrique et du Moyen-Orient. La majorité des pays d'Amérique latine ont appliqué des mesures de zonage et sont reconnus comme étant indemnes de fièvre aphteuse avec ou sans vaccination. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Indonésie, l'Amérique centrale, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale sont actuellement indemnes de fièvre aphteuse. Cependant, celle-ci est une maladie transfrontalière qui peut survenir de manière ponctuelle dans des zones habituellement indemnes.

  En 2001, une épizootie de grande ampleur a eu lieu au Royaume–Uni, avec quelques foyers en France, Irlande et Pays-Bas. Des épisodes contenus ont été observés au Royaume-Uni (2007), en Allemagne (sérotype O - janvier 2025) et en Europe centrale (sérotype O - premier semestre 2025 en Hongrie et Slovaquie). Toutes les informations concernant ce dernier évènement sont disponibles dans la Note de situation du 23/06/2025.

Sources

- Définition des catégories de maladies selon le Règlement (EU) 2018/1882 - lien
- Monographie sur la FA du guide pratique des épizooties - MAASA 2026
- Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) - page fièvre aphteuse -lien
- Page du site internet de l'Anses sur la fièvre aphteuse - lien

[1] Guillaume Girault, Aurore Romey, Stéphan Zientara – Anses Maisons-Alfort

- Épisodes 2025 d'Allemagne (note VSI) et d'Europe centrale - note VSI
- Note de situation VSI « Foyers de fièvre aphteuse en Afrique du Nord » (point au 08/02/2024) - lien

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/01/2026 au 18/10/2026 inclus (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Depuis le 01/01/2026, **330** foyers domestiques ont été détectés en Europe, hors Turquie (+ 0 nouvelle déclaration).

Grèce (sérotype SAT-1)

Un premier foyer de FA a été confirmé le 15/03/2026 sur l'île de Lesbos, au large de la Turquie dans un cheptel mixte bovins/ovins. Les signes cliniques ont été observés sur les bovins. La souche appartient au sérotype SAT1. D'autres foyers ont ensuite été détectés dans des élevages mixtes bovins, ovins ou mixtes ovins/caprins, dans la partie nord et dans l'ouest de l'île. Deux modalités de surveillance ont été mises en place : surveillance évènementielle et surveillance programmée (échantillonnage de 10 % des animaux dans tous les cheptels situés dans les zones de protection et de surveillance. On notera une proportion importante d'animaux séropositifs en ELISA NSP alors que les résultats virologiques (PCR) sont négatifs. Les experts de la mission EUVET considèrent que la FA s'est propagée de façon subclinique chez les petits ruminants. Au 22/04/2026, 426 cheptels ont été visités et plus de 21 400 prélèvements analysés (sources : CPVADAAA du 22/04/2026, EUVET initiative 23/04/2026). Sur l'île de Lesbos, 555 élevages de bovins (4 840 têtes), 3900 élevages d'ovins/caprins (480 000 têtes) et 23 élevages de porcins ont été recensés (source : mission EUVET 23/04/2026).

Le rapport de surveillance épidémiologique des élevages a été publié par les autorités sanitaires le 21/08/2026. L'épizootie semble ralentir et la majorité des nouveaux foyers se situent désormais à l'intérieur des zones de restriction déjà établies. Mais le nombre de visites d'élevages dans les zones réglementées est en baisse depuis début août, ce qui pourrait partiellement expliquer la diminution apparente des détections de nouveaux foyers.

Depuis le début de l'épizootie, les inspections ont couvert 70,85 % des exploitations de l'île (2 191/ 3 271 exploitations situées en zones de protection, de surveillance et de restrictions). A noter également que la plupart des nouveaux élevages positifs avaient été testés négatifs lors des cycles de surveillance précédents, ce qui suggère une transmission active persistante (source : autorités sanitaires grecques le 21/08/2026).

Pas de nouveau foyer notifié sur l'île de Lesbos. L'incidence est passée sous le seuil des 30 foyers détectés sur 4 semaines glissantes en août, après un pic observé fin avril-début mai et a continué à diminuer depuis (Figure 1) (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA du 18/09/2026).

République de Chypre (sérotype SAT-1)

Le premier foyer de SAT1 a été détecté le 19/02/2026. La souche appartient au topotype SAT1/III (topotype détecté également en Azerbaïdjan, au Liban, en Israël, en Iran et en Turquie). Cette détection fait suite aux foyers déclarés en décembre 2025 en Chypre du Nord. Par la suite, d'autres foyers ont été détectés à proximité de la « ligne verte » séparant la République de Chypre et Chypre Nord, autour de Larnaca et Nicosie en République de Chypre (partie européenne de l'île de Chypre). Les experts de la mission EUVET ont noté une proportion élevée de petits ruminants sérologiquement positifs (ELISA NSP). Ils considèrent que la maladie a pu circuler sans détection pendant plusieurs semaines (source CPVAAADA du 24/02/2026). Une campagne de vaccination a débuté le 25/02/2026. Plus d'un million de doses de vaccin issues de la banque européenne de vaccins ont été fournies aux autorités chypriotes. Au 24/03/2026, 96% de la population bovine et 72% des petits-ruminants avaient été vaccinés (source : Commission européenne, CPVADAAA du 24/03/2026). Une deuxième campagne de vaccination a été lancée en avril 2026. Une surveillance post-vaccinale a été mise en place le 26/06/2026. Au 09/07/2026, 101 établissements (3876 animaux) ont été testés. Tous les prélèvements étaient négatifs vis à vis des protéines non structurales du virus de la FA. Pas de nouvelle déclaration cette semaine, la dernière détection datant du 01/09/2026, soit un total de 126 foyers depuis le 19/02/2026 (Figure 1) (source : Commission européenne ADIS).

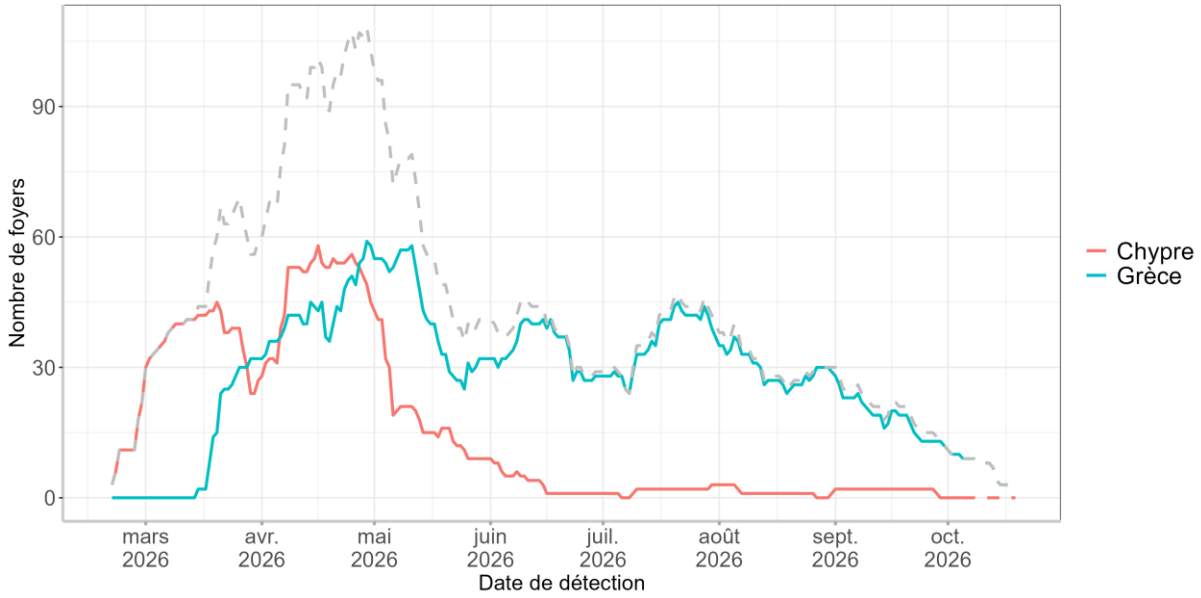

Figure 1. Incidence mensuelle (4 semaines glissantes) des foyers de FA SAT-1 détectés en Europe depuis le 19/02/2026 (date de première détection à Chypre) par pays. Le total cumulé des pays est en pointillés gris (source: Commission européenne ADIS le 19/10/2026). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes et apparaissent en pointillé.

Tableau 1. Nombre de foyers de fièvre aphteuse SAT-1 par pays en Europe (hors Turquie) détectés depuis le 01/01/2026 (source: Commission européenne ADIS le 19/10/2026).

Pays	Date de détection du dernier évènement	Bovins	Caprins	Ovins	Ovins/Caprins (mixte)	Porcins	Total pays
Chypre	01/09/2026	14	10	45	54	3	**126**
Grèce	29/09/2026	28	4	142	29	1	**204**
Total Europe	**29/09/26**	**42**	**14**	**187**	**83**	**4**	**330**

AFRIQUE DU NORD ET PROCHE-ORIENT. Bilan hebdomadaire du 01/01/2026 au 18/10/2026 inclus (source : WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Israël (sérotype SAT-1)

Israël a confirmé un nouveau foyer (SAT1) détecté le 14/01/2026 dans le nord du pays au sein d'un élevage de 880 bovins (Source : WAHIS-OMSA event 7207).

L'épizootie qui s'est déroulée entre janvier et avril 2026, semble décliner depuis le mois de mai. Le dernier rapport de l'OMSA, en date du 02/07/2026, faisait toutefois toujours état de 127 foyers confirmés SAT-1, touchant des élevages de bovins allaitants et laitiers (source : WAHIS-OMSA event 7207, consulté le 19/10/2026).

Liban (sérotype SAT-1)

Le suivi des foyers de FA par les autorités libanaises fait état de 53 foyers de sérotype SAT1, sous-type III (topotype III), génétiquement lié aux souches circulant actuellement en Turquie et en Azerbaïdjan. La notification originale datait du 09/12/2025, faisant état de 41 foyers depuis le 22/11/2025. Le virus de la fièvre aphteuse n'avait pas été détecté dans le pays depuis 2008 (source : WAHIS-OMSA event 7086, consulté le 22/12/2025, beacon le

17/01/2026). Le dernier rapport de l'OMSA, en date du 26/02/2026, faisait toujours état de 53 foyers confirmés SAT-1 (source : WAHIS-OMSA event 7086, consulté le 19/10/2026).

Libye (sérotype O)

La notification originale date du 20/06/2025, faisant état de 2 premiers foyers détectés à Tripoli le 02/05. Un foyer bovin de sérotype O détecté le 22/06/2026 à Misratah marquant une progression de la maladie vers l'est avec un saut de plus de 140 km. Le dernier rapport de l'OMSA, en date du 28/09/2026, faisait état de 42 foyers confirmés O chez des ovins ou des bovins (source : WAHIS-OMSA event 7645, consulté le 19/10/2026).

Turquie (sérotypes SAT-1, O et A en 2026)

La fièvre aphteuse sérotype O circule en Turquie depuis au moins 2013 (source : note VSI du 13/05/2014). La Turquie a détecté ses premiers foyers de fièvre aphteuse sérotype SAT 2 en 2023, mais il n'est plus détecté en 2026 (source : note VSI du 04/09/2023, EUFMD quaterly report January-March 2026).

Trois premiers foyers de sérotype SAT1 ont été détectés entre les 30/04 et 13/05/2025 sur des bovins dans le sud-est du pays : deux le long de la frontière avec l'Irak (région administrative de Hakkari) et un environ 180 km au nord, près du lac de Van. Les animaux ont présenté des signes cliniques. Les investigations épidémiologiques s'orientent vers une hypothèse d'introduction par mouvements illégaux de bétail et une diffusion par le vent (source : Commission européenne ADIS le 19/05/2025).

Le sérotype SAT1 est maintenant présent dans l'ensemble de l'Anatolie (partie asiatique de la Turquie) notamment à la frontière avec l'Arménie et la Géorgie. Il n'a pas été détecté en Thrace turque (partie européenne de la Turquie).

Le sérotype SAT1 avait été détecté au Proche Orient (pool 3) fin 2024, signifiant déjà un changement significatif pour la zone (source : EU-FMD quarterly report october-december 2024). En 2025, le sérotype SAT1 a été détecté en Irak depuis le 15/01/2025 et au Koweït depuis le 06/04/2025 (source : WAHIS-OMSA consulté le 19/05/2025). D'autres souches ont été détectées (poste de quarantaine au Bahrein) début 2025, et au Qatar en 2023 (source : EUFMD quaterly report January-March 2025).

En Turquie, la FA est enzootique excepté dans la partie européenne (Thrace turque). Au premier trimestre 2026, les sérotypes SAT-1 et O ont été détectés. Le pays réalise une surveillance passive et programmée de la FA. Les campagnes de vaccination du premier trimestre 2026 ont permis de vacciner plus de 15,7 millions animaux avec un vaccin pentavalent (O, A, Asia-1, SAT 1 et SAT 2) (source : EUFMD quarterly report January-March 2026). Un foyer de sérotype A a été détecté le 07/09/2026 à la frontière avec l'Irak (source : Wahis le 13/09/2026).

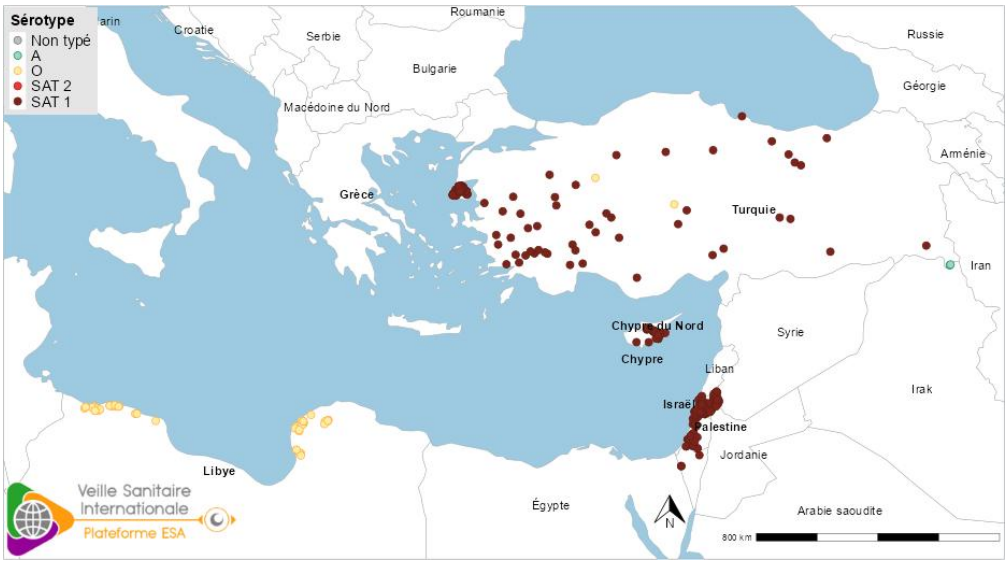

Figure 2. Localisation des foyers de fièvre aphteuse au Proche-Orient et Europe depuis le 01/01/2026 (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026)

POURSUITE DES DETECTIONS APRES LE PIC D'INCIDENCE ATTEINT DEBUT SEPTEMBRE

Les essentiels
• **Europe** : 73 nouvelles déclarations ont été faites sur le pourtour méditerranéen à Chypre, en Espagne, en France, en Italie et au Portugal ; en Europe du Nord en Allemagne. • **France** : au total, 421 équidés symptomatiques (+ 16 nouveaux foyers) et 23 cas aviaires (+3 nouveaux cas) ont été confirmés depuis le début de la saison de transmission (source : LNR le 16/10/2026). Le pourtour méditerranéen, le littoral atlantique et la région parisienne sont les plus touchés.

Fiche rédigée en collaboration avec le laboratoire national de référence [1]

À propos de la fièvre de West Nile, ou fièvre du Nil occidental

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, maladie classée « E », avec obligation de déclaration et de surveillance pour les équidés et l'avifaune.
- **Agent pathogène** : maladie virale due à des virus de la famille des *Flaviviridae*, genre *Orthoflavivirus*. Il existe deux lignées pathogènes pour l'être humain, 1 et 2.
- **Espèces sensibles** : le virus se maintient dans la nature par un cycle vecteur (moustiques) / oiseaux. Il atteint les équidés et l'être humain qui sont des culs-de-sac épidémiologiques. L'infection est rapportée chez de nombreuses espèces animales, domestiques et sauvages.
- **Modalités de transmission** : il se transmet chez les animaux exclusivement par la piqûre de moustiques majoritairement du genre *Culex*. Dans les zones tempérées, la transmission du virus est saisonnière, lors de la période d'activité des moustiques (historiquement du 1er mai au 30 novembre pour la France hexagonale).
- **Symptomatologie** : chez les oiseaux, l'infection est majoritairement asymptomatique mais certaines espèces particulièrement sensibles peuvent développer un syndrome neurologique fatal. Chez les équidés, l'infection est majoritairement asymptomatique. Après une période d'incubation de 3 à 15 jours, un faible pourcentage d'équidés (moins de 10 % des individus infectés) peut déclarer des symptômes nerveux avec ataxie et faiblesse générale. Le taux de létalité peut alors être élevé (de 20 % à plus de la moitié des équidés non vaccinés déclarant des troubles nerveux).
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : la distribution géographique du virus est très large (Asie, Afrique, Australie, Amériques du Nord, Centrale et du Sud, et une partie de l'Europe). Les régions du pourtour méditerranéen sont particulièrement à risque : les *Culex* y sont présents, actifs et abondants dans de nombreuses zones humides qui sont également propices à l'arrivée d'oiseaux migrateurs. Une co-circulation active des lignées 1 et 2 est observée en Europe. Ces dix dernières années, la distribution en Europe a été marquée par une extension vers le nord avec des cas animaux déclarés en 2025 en Belgique (oiseaux) et aux Pays-Bas (chevaux).

Sources

- Définition des catégories de maladies selon Règlement (EU) 2018/1882 - lien
- OMSA – Manuel Terrestre - Chapitre 3.1.26 West Nile Fever
- Plateforme ESA : West Nile : Evolution spatio-temporelle des cas et foyers de 2014 à 2026 - Vidéo
- Comment détecter et conduite à tenir : page du RESPE.

[1] Gaëlle Gonzalez, Camille Migne – Anses Maisons-Alfort

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen de fièvre de West Nile (FWN) pour la saison 2026 du 30/03/2026 (date de la première détection de la saison 2026 en Haute-Corse) au 18/10/2026 inclus (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et OMSA-WAHIS le 19/10/2026 et ECDC weekly dataset du 14/10/2026).

Situation en Europe

Depuis le 30/03/2026, **631** (+ 59 nouvelles déclarations) foyers équins et **686** (+ 14) cas dans l'avifaune ont été déclarés en Europe (Figure 1). L'ECDC a rapporté 1 589 cas humains autochtones confirmés (cas probables non inclus) depuis le 01/06/2026.

- **COMPARTIMENT ANIMAL**

Europe

Actualisation hebdomadaire

Le pic d'incidence européen a été atteint début septembre, suivi d'un net déclin sur tous les pays (Figure 2) (source : ECDC-EFSA monthly report publié le 15/10/2026). Les détections se poursuivent en particulier sur le pourtour méditerranéen, avec cette semaine de nouvelles déclarations en **Italie** (n=2 cas dans l'avifaune et n=6 foyers équidés), en **Espagne** (n=6 cas dans l'avifaune et n=1 foyer équin), en **France** (voir ci-dessous), à **Chypre** (n=1 foyer équin) et au **Portugal** (n=1 foyer équin).

Dans le nord de l'Europe, les déclarations se poursuivent également en **Allemagne** (n=1 foyer équin). Aucune nouvelle déclaration en Belgique et aux Pays-Bas cette semaine. Aux **Pays-Bas**, les détections (confirmées, pas encore toutes déclarées dans ADIS) demeurent importantes : +32 cas aviaires en une semaine et +5 foyers équins (source : Institut de santé publique et de l'environnement (RIVM) aux Pays-Bas le 19/10/2026). L'incidence semble diminuer en **Belgique**, et aucun nouveau cas/foyer n'a été confirmé depuis le 08/10/2026 (source : Sciensano consulté le 19/10/2026). A noter que depuis 2026, la surveillance du virus West Nile a été renforcée en Belgique, notamment par la mise en place d'un programme de surveillance programmée et des objectifs de collecte d'oiseaux et des fréquences de collecte adaptées selon le niveau de risque (source : Sciensano plan national de surveillance 2026-2030).

Sur la partie est et l'Europe centrale, aucune nouvelle déclaration.

Le tableau 1 détaille le nombre de notifications de cas et foyers par pays depuis le début de la saison.

Les espèces de l'avifaune représentant le plus grand nombre de déclarations sont la corneille mantelée (*Corvus cornix*, mentionnée dans 141 notifications), la corneille noire (*Corvus corone*, n=134), la pie bavarde (*Pica pica*, n=121), le choucas des tours (*Corvus monedula* n=48) et l'autour des Palombes (n=33). Le détail des déclarations par espèce de l'avifaune sauvage depuis le début de la saison est disponible dans le tableau 2 en annexe du BHVSI : lien.

Dans le bulletin précédent

Sur le pourtour méditerranéen, les déclarations se poursuivent en **Italie** (n=28 cas dans l'avifaune et n=15 foyers équidés), en **Espagne** (n=2 foyers équins), en **France** (voir ci-dessous), au **Portugal** (n=3 foyers équins).

Dans le nord de l'Europe, les déclarations se poursuivent en **Allemagne** (n=1 cas dans l'avifaune et n=2 foyers équins). L'incidence est toujours élevée en **Belgique** et aux **Pays-Bas.** En Belgique, 122 cas dans l'avifaune et 2 nouveaux foyers équins ont été déclarés cette semaine, soit des incidences mensuelles respectives de 16 cas aviaires et 15 foyers équins sur 4 semaines glissantes). Aux Pays-Bas, les détections (confirmées pas encore toutes déclarées dans ADIS) sont toujours en hausse : +32 cas aviaires en une semaine et +13 foyers équins (source : Institut de santé publique et de l'environnement (RIVM) aux Pays-Bas le 08/10/2026).

Sur la partie est et l'Europe centrale, les déclarations se poursuivent en **Autriche** (n=1 cas dans l'avifaune).

Historique (depuis le début de la saison)

Début de saison précoce

La saison 2026 a débuté précocement, dès fin mars, avec un premier foyer équin détecté le 30/03/2026 en **France** en Haute-Corse, favorisé par un hiver pluvieux suivi de conditions propices aux vecteurs. Presque simultanément, l'**Italie** a détecté ses deux premiers cas aviaires en Sardaigne (31/03 et 02/04/2026), confirmant une circulation virale précoce à l'échelle européenne. Une circulation virale progressive a été observée dans le compartiment aviaire au printemps en **Belgique** (premier cas aviaire le 22/05/2026) et en Italie ; puis dans le compartiment équin fin juin en Italie (24/06/2026) et en **Grèce** (28/06/2026). En Europe centrale, le virus aurait circulé dès la fin mai, mais les déclarations ont été faites tardivement (fin aout), avec une déclaration en **Macédoine du Nord** (un cas détecté le 28/05/2026, chez une corneille). Une extension géographique est observée par la suite avec l'apparition de premiers cas aviaires en **Espagne** (30/06/2026), en **Roumanie** (19/07/2026), aux **Pays-Bas** (19/07/2026, suivi d'un foyer équin le 31/07/2026), en **Autriche** (26/07/2026), en **Allemagne** (29/07/2026) et en **Croatie** (deux foyers équins détectés les 29 et 31/07/2026). La Belgique et l'Allemagne ont détecté des premiers foyers équins respectivement le 02/08/2026 le 04/08/2026. Il s'agissait de la première détection chez un équidé pour la Belgique.

Accélération dès la fin juillet sur les pays méditerranéens et Europe du Nord

Une accélération des détections est observée dans les pays du pourtour méditerranéen et en Europe du Nord (**Belgique**, Pays-Bas) vers fin juillet et au mois d'août. En septembre, on a observé une augmentation inédite et importante des détections de foyers équins aux **Pays-Bas**, accompagnée d'une augmentation des détections de cas aviaires (n=39 confirmés) et de cas humains (source : institut de santé publique et de l'environnement (RIVM) aux Pays-Bas le 10/09/2026).

Accélération au mois d'août en Europe centrale

Les détections augmentent progressivement depuis le mois d'août avec des déclarations dans l'avifaune en **Autriche**, **Croatie**, **Macédoine du Nord** et **Slovénie**. Un premier foyer équin a été détecté le 03/09/2026 en **Hongrie**.

Milieu de saison intense sur le pourtour méditerranéen et en Europe du Nord

Le pic des détections en Europe est a été atteint début septembre. Au mois de septembre et octobre, les détections sont demeurées importantes sur les pays du littoral méditerranéen, notamment en **Italie**, en **Espagne**, en **France**, en **Grèce** et au **Portugal** ; ainsi qu'en **Belgique**, **Pays-Bas** et **Allemagne**. En Europe centrale et Europe de l'Est, quelques foyers ont été déclarés en Autriche, en Hongrie et Slovénie de manière plus sporadique.

Depuis le début de la saison, la France et l'Italie sont les pays ayant déclaré le plus grand nombre de foyers équidés ; l'Italie et la Belgique sont les pays ayant déclaré le plus grand nombre de cas aviaires.

France

Début de saison

Le premier foyer de la saison a été détecté le 30/03/2026 en Haute-Corse (source : Commission européenne ADIS). Ce foyer a marqué un début précoce de la saison vectorielle. Après un hiver pluvieux, l'environnement du foyer a connu deux semaines de relative chaleur associées à la présence de vecteurs et d'oiseaux migrateurs sur un plan d'eau voisin. L'équidé impliqué a développé des signes cliniques (source : LNR le 20/04/2026).

Dans le cadre du projet de recherche PREZODE INSTEAD qui a pour but de renforcer la surveillance des virus West Nile et Usutu, le LNR West Nile a détecté cinq premiers cas aviaires positifs au virus West Nile. Il s'agissait de six corneilles noires (un cas concernant deux corneilles) recueillies au centre hospitalier universitaire vétérinaire au pôle Faune Sauvage (CHUV-FS) de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort après découverte par des particuliers en Ile de France (départements 75, 77, 92 et 94) entre le 27/05 et le 11/06/2026 (source : LNR, Commission européenne ADIS). Le projet de recherche Prézode INSTEAD a permis de mettre en évidence la circulation du virus West Nile en amont de la saison de transmission dans les départements de la Moselle et Bas-Rhin (source : LNR le 25/09/2026).

Actualisation hebdomadaire (source : Commission européenne ADIS)

En France, 431déclarations (413 foyers équins et 18 cas aviaires) ont été faites depuis le début de la saison dans 36 départements (en gras les nouveaux départements cette semaine): **Alpes-de-Haute-Provence**, Ariège, Aude, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime, Corse-du-Sud, Dordogne, Drôme, Essonne, Gard, Gers, Gironde, Haut-Rhin, Haute-Corse, Haute-Garonne, Hauts-de-Seine, Hérault, Ille-et-Vilaine, Landes, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Moselle, Oise, Paris, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, Tarn-et-Garonne, Val-d'Oise, Val-de-Marne, Var, Vaucluse, Vendée, Yvelines (source: ADIS).

Informations du Laboratoire National de Référence le 16/10/2026
Au total, **421 équidés symptomatiques et 23 cas aviaires** ont été confirmés depuis le début de saison de transmission dont 2 chouettes lapones localisées dans le département de l'Allier. Certains sont en cours de déclaration. *Erratum semaine précédente : il n'y a pas eu de confirmation de foyer équin en Haute-Savoie.*

- **VECTEURS**

Espagne

Des moustiques infectés ont été détectés dans la ville de Pulpí à Almería le 24/06/2026. Il s'agit de la première détection de la circulation du virus cette année dans la communauté autonome d'Andalousie (source : animal health le 25/06/2026).

France

Une surveillance par détection virale sur piégeage d'insectes vecteurs est menée sur le territoire hexagonal, dont les résultats sont accessibles sur un tableau interactif (lien).

COMPARTIMENT HUMAIN

En Europe, la surveillance des cas humains de fièvre de West Nile par l'European Center for Disease Prevention and Control (ECDC) dans les pays européens et voisins pour 2026 a commencé depuis le 01/06/2026 et les résultats sont disponibles dans le tableau 1 (source : ECDC Weekly updates).

Une enquête épidémiologique rétrospective (séroprévalence sur une cohorte de 4 290 participants) a mis en évidence le sous-diagnostic clinique des infections aux virus West Nile et Usutu aux Pays-Bas entre 2020 et 2023 (source : Grobben et al. 2026).

Informations de Santé Publique France du 14/10/2026
En France, selon le dernier bulletin des arboviroses publié par SPF : « Au 12 octobre 2026, 178 cas autochtones d'infection à virus West Nile (+17 par rapport à la semaine précédente) ont été identifiés en France hexagonale. Ils se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 départements), Occitanie (7 départements), Île-de-France (7 départements), Auvergne-Rhône-Alpes (4 départements), Nouvelle-Aquitaine (département de la Gironde), Pays de la Loire (3 départements), Centre-Val de Loire (département du Loiret) et Corse (2 départements). Pour 17 cas, aucun lieu précis de contamination n'a pu être identifié. Pour un de ces cas, le caractère autochtone ou importé n'a pas pu être défini » (source : SPF - West Nile - Bulletin national).

FIEVRE DE WEST NILE

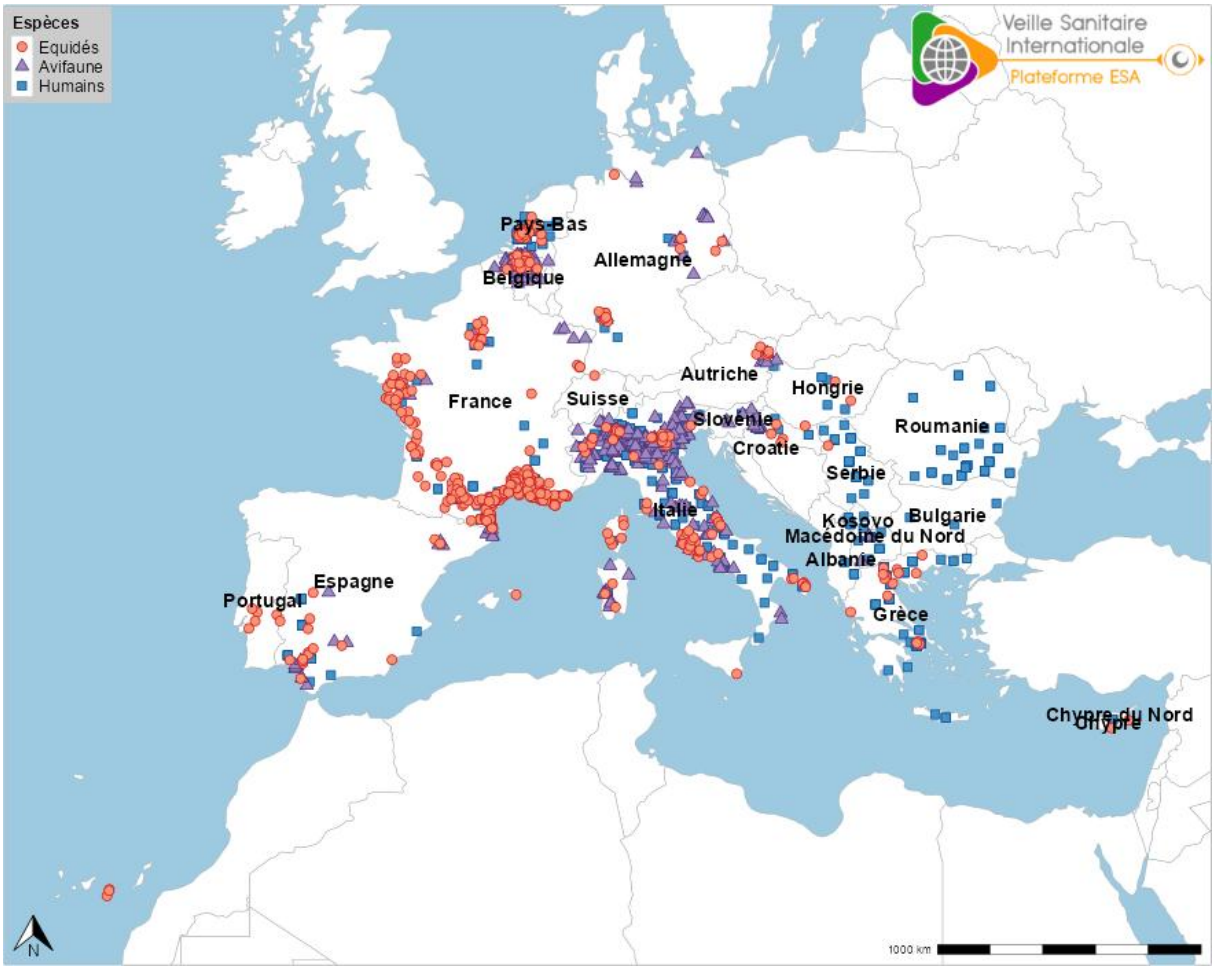

Figure 1. Distribution des foyers de fièvre West Nile en Europe en 2026 (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et OMSA-WAHIS le 19/10/2026 et ECDC weekly dataset du 14/10/2026). Certains foyers et cas peuvent être superposés. Seuls les foyers équins notifiés dans ADIS sont représentés.

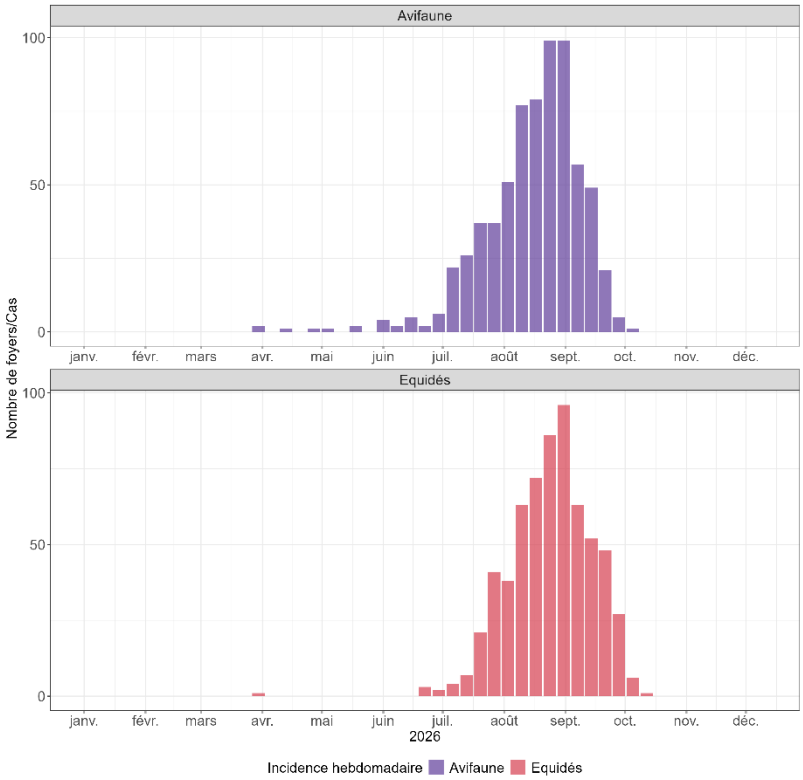

Figure 2. Incidence hebdomadaire des foyers/cas animaux de fièvre de West Nile (dates de suspicion) en Europe (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et OMSA-WAHIS le 19/10/2026).

Tableau 1. Nombre de notifications de cas et foyers de fièvre de West Nile dans l'avifaune et chez les équidés et nombre de cas humains en 2026 depuis le 01/01 pour les foyers/cas animaux (afin de prendre en compte les détections à l'inter-saison) et depuis le 01/06/2026 pour les cas humains (date de début de la saison par l'ECDC) dans les pays d'Europe (UE et voisins) (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et OMSA-WAHIS le 19/10/2026 et ECDC weekly dataset du 14/10/2026). Attention, une notification peut correspondre à plusieurs équidés ou plusieurs oiseaux.

Pays	Date de détection du premier évènement	Avifaune libre ou captive	Equidés	Humains
Albanie	21/08/2026	0	0	6
Allemagne	25/07/2026	19	14	7
Autriche	26/07/2026	10	5	7
Belgique	22/05/2026	238	45	10
Bulgarie	07/10/2026	0	0	3
Chypre	26/08/2026	0	2	12
Croatie	29/07/2026	13	5	18
Espagne	30/06/2026	18	21	142
France *	30/03/2026	18	413	93
Grèce	28/06/2026	0	14	214

FIEVRE DE WEST NILE

Pays	Date de détection du premier évènement	Avifaune libre ou captive	Equidés	Humains
Hongrie	26/08/2026	0	3	5
Italie	31/03/2026	361	78	773
Kosovo	13/08/2026	0	0	8
Macédoine du Nord	28/05/2026	4	0	65
Pays-Bas	19/07/2026	1	24	60
Portugal	09/09/2026	0	6	0
Roumanie	01/07/2026	0	0	110
Serbie	13/08/2026	0	0	53
Slovénie	05/09/2026	4	0	3
Suisse	21/07/2026	0	1	0
Europe	**30/03/2026**	**686**	**631**	**1 589**

*France: source ADIS pour les foyers/cas animaux, source ECDC pour les cas humains

DETECTIONS DANS LES PAYS D'EUROPE DE L'EST

Les essentiels

- **Europe** : 14 pays (nouveaux pays : Albanie, Serbie) ont détecté des cas d'IAHP dans le compartiment domestique (volailles et captifs) et dans la faune sauvage depuis le 01/08/2026 (début de la saison 2026-2027).
- **France** : trois foyers de volailles détectés entre les 30/08 et 07/09/2026 dans le Maine-et-Loire. Pas de nouvelle déclaration.
- **Front est / sud-est** : premier foyer de volailles en Albanie (surveillance programmée en élevage de palmipèdes, aucun signe clinique observé) et quatrième foyer en Bulgarie ; premier cas sauvage en Serbie.
- **Front nord** : nouveaux cas sauvages (Allemagne, Danemark, Islande, Norvège et Royaume-Uni).
- **Front sud** : pas de nouvelle déclaration.
- Le sous-type H5N1 est majoritaire. Le sous-type H5N5 a été confirmé au Royaume-Uni et en Islande.

Fiche rédigée en collaboration avec le laboratoire national de référence[1], l'OFB[2], le CEFE[3] et le MNHN[4]

À propos de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate chez les oiseaux.
- **Agent pathogène** : maladie virale due au virus de l'influenza de type A. Ces virus sont classés selon les caractéristiques de deux des protéines de l'enveloppe virale (structure externe du virus) qui sont déterminantes pour les réponses immunitaires des oiseaux infectés : hémagglutinine (H) et neuraminidase (N). La combinaison H et N définit le sous-type viral, par exemple une souche virale de sous-type H5N1 a été responsable des récentes épizooties en France.
- **Espèces sensibles** : le virus peut infecter de très nombreuses espèces d'oiseaux domestiques et sauvages. Certaines souches du virus peuvent infecter des mammifères tels que les carnivores détenus et sauvages (furets, visons, renards ou encore les chats), les bovins et les porcs. Certaines souches sont zoonotiques. Les cas d'infection par des virus de l'influenza aviaire détectés chez l'être humain sont sporadiques (principalement H5N1, H7N9, H5N6, H9N2), avec plus de 2 500 cas depuis 2003 au niveau mondial).
- **Modalités de transmission** : voie directe, par contacts rapprochés entre individus - via les aérosols respiratoires et les matières fécales - ou indirecte, par l'exposition à des matières (éventuellement aéroportées) ou supports contaminés : nourriture, eau, matériel, plumes, poussières ou vêtements. A l'échelle continentale, les oiseaux sauvages migrateurs infectés contribuent à la diffusion du virus sur les longues distances. Le virus peut également être propagé sur de longues distances (échelle nationale ou transfrontalière) *via* le commerce des volailles, d'oiseaux captifs et produits avicoles.
- **Symptomatologie** : caractérisée cliniquement chez les oiseaux par des symptômes divers et variables selon les espèces : troubles nerveux, respiratoires et digestifs, œdème de la tête, baisse de production. Chez certaines espèces, l'infection induit une morbidité et une mortalité très élevée, mais peut aussi être plus modérée, voire asymptomatique.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : la répartition de l'IAHP est mondiale. Depuis 2016, les virus de l'IAHP de sous-type H5 appartenant au clade 2.3.4.4b provoquent des épizooties saisonnières d'intensité variable selon les années en Europe, avec des amplitudes particulièrement fortes en 2020-2021 et 2021-2022. Le virus s'est propagé sur le continent américain pendant l'hiver 2021. En 2022, 84 pays et territoires dans le monde ont été touchés, et 82 pays en 2024.

[1] François-Xavier Briand, Béatrice Grasland, Sophie Le Bouquin-Leneveu, Éric Niqueux et Audrey Schmitz - Anses
[2] Mathieu Guillemain, Anne Van De Wiele et Loïc Palumbo
[3] Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE), Aurélien Besnard
[4] Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Pierre-Yves Henry

Sources

- Définition des catégories de maladies selon Règlement (EU) 2018/1882 - lien
- IAHP en 11 questions Anses
- Page web OMSA

Guide de lecture

Les informations traitées dans cette fiche couvrent une période allant du 01/08/2026 au dimanche précédent la date de publication du BHVSI-SA.
Les dates de bornage des saisons, du 1er août année *n* au 31 juillet année, sont définies en fonction des périodes de migration descendante (post-nuptiale) des oiseaux sauvages. Sur la base de la biologie des espèces concernées et de l'analyse des données de baguage des anatidés, les premiers migrateurs arrivent en France à partir du mois d'août (observations sporadiques en juillet).
Un article du Bulletin épidémiologique de l'Anses / DGAL rédigé par l'OFB détaille ces phénomènes migratoires (lien). Les dernières informations sur la saison 2025/2026 sont disponibles dans le BHVSI du 04/08/2026.

Le document Sources de données (à la partie III.A.4) précise la terminologie utilisée aux niveaux européen et international pour déclarer les « cas » et « foyers » d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et la notion de pathogénicité des souches de virus de l'influenza au sens de l'OMSA.

Les catégories d'animaux (oiseaux captifs, sauvages, volailles) sont celles mentionnées dans l'article 4 du Règlement 2016/429. Le terme « compartiment domestique » utilisé dans ce bulletin, englobe les volailles et les oiseaux captifs, y compris les espèces sauvages maintenues captives (e.g. parcs zoologiques, centres de soins).

Les pays sont répartis en trois zones, selon la voie probable d'introduction par l'avifaune (EFSA, 2017) et selon les voies migratoires sur le territoire français hexagonal : la voie est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse) dénommée ci-après **Front est / sud-est**, les voies nord-est / nord-ouest dénommée **Front nord** (pays avec un littoral sur la mer Baltique, mer du Nord, la Manche ou le nord de l'Atlantique) et la partie occidentale de la voie sud par **Front sud** (Espagne et Portugal).

Les informations concernant la fin de saison 2025-2026 sont disponibles dans le BHVSI du 04/08/2026.

EUROPE. Bilan hebdomadaire de l'IAHP pour la saison 2026-2027 du 01/08/2026 au 18/10/2026 inclus (sources : Commission européenne ADIS et Animal and Plant Health Agency (APHA) au Royaume-Uni le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Prévalence

Depuis le 01/08/2026, **10 (+ 2 nouvelles déclarations) foyers de volailles, 4 foyers d'oiseaux captifs et 58 (+ 8) cas chez l'avifaune sauvage libre** ont été détectés et confirmés H5 dans 14 pays en Europe.

- **Volailles :** 5 pays ont détecté des foyers d'IAHP chez les volailles depuis le début de la saison. Les pays ayant détecté le plus grand nombre de foyers sont : Bulgarie (4), France (3), Albanie (1), Suède (1), Royaume-Uni (1).
- **Sauvages :** 10 pays ont détecté des cas d'IAHP dans l'avifaune sauvage depuis le début de la saison. Les cinq pays ayant détecté le plus grand nombre de cas sont : Norvège (20), Royaume-Uni (9), Islande (8), Danemark (5), Allemagne (5).

Front Nord

Actualisation hebdomadaire

Foyers domestiques

Pas de nouvelle déclaration (source : ADIS).

Au **Royaume-Uni**, pas de nouveau foyer confirmé (source : APHA le 19/10/2026).

Cas sauvages

De nouveaux cas sauvages ont été détectés en **Allemagne** (n=1 oie bernache du Canada le 01/10/2026), au **Danemark** (n=1 faisan commun le 09/10/2026), en **Islande** (n=1 le 17/09/2026 chez un laridé) et en **Norvège** (n=3 entre les 06 et 12/10/2026 chez des cygnes, autres anatidés non précisés et laridés) et au **Royaume-Uni** (n=1 chez un corvidé).

Les cas en Islande et au Royaume-Uni ont été confirmés H5N5.

Les migrations descendantes depuis les zones de reproduction vers les zones d'hivernage débutent traditionnellement fin août et les flux s'accentuent jusque mi-novembre. La photopériode et les températures influencent ces déplacements saisonniers. Certaines espèces peuvent effectuer des mouvements sur de courtes distances, vers la France en provenance d'autres pays européens. Des mouvements d'oiseaux entre pays frontaliers sont possibles toute l'année pour plusieurs espèces (dont les laridés) (source : OFB).

Dans le bulletin précédent

Foyers domestiques

Un second foyer d'oiseaux captifs a été détecté le 01/10/2026 en **Belgique**, toujours dans les Flandres (province d'Anvers). Ce foyer est en lien épidémiologique avec celui détecté la semaine dernière dans la province de Limbourg. Par dérogation certains oiseaux n'ont pas été euthanasiés et ont été mis sous surveillance (règlement européen 2020/687 - Article 13.2(d)) (source : ADIS).

Cas sauvages

De nouveaux cas sauvages ont été détectés en **Allemagne** (n=2 oies entre les 30/09 et 02/10/2026), en **Islande** (n=7 entre les 10 et 22/09/2026 chez des laridés) et en **Norvège** (n=3 entre les 25 et 28/09/2026 chez des oies). Tous les cas en Islande ont été confirmés H5N5.

Front Est, Sud-Est

Actualisation hebdomadaire

Foyers domestiques

Un premier foyer de volailles a été détecté le 09/10/2026 en **Albanie** dans un élevage de palmipèdes, dépisté dans le cadre de la surveillance programmée en zone à risque. Aucun oiseau ne présentait de signes cliniques. Un quatrième foyer de volailles a été détecté le 15/10/2026 en **Bulgarie** dans un élevage de poules pondeuses.

Cas sauvages

Un premier cas sauvage a été détecté le 05/10/2026 en **Serbie** chez une buse variable.

Dans le bulletin précédent

Foyers domestiques

Un troisième foyer de volailles a été détecté le 05/10/2026 en Bulgarie, dans un élevage de poules pondeuses. L'élevage est situé dans la même région administrative que les précédents foyers (Plovdiv).

Cas sauvages

Un nouveau cas sauvage a été détecté le 29/09/2026 à Chypre chez une oie cendrée.

Historique depuis le début de la saison en Europe

Compartiment domestique

Les premiers foyers de volailles ont été détectés dès le mois d'août, avec un premier foyer détecté le 14/08/2026 en **Suède**, puis un foyer a été détecté en **France**, le 30/08/2026 dans un élevage de canards (prêts à gaver, vaccinés 1 seule dose, donc partiellement protégés), et en **Bulgarie** les 14 et 31/08/2026.

Deux autres foyers ont été détectés en **France** dans le Maine-et-Loire le 06/09/2025, dans un élevage de 2500 canards vaccinés en fin de gavage, situé à 1.5 km du 1er foyer, et le 07/09/2025, dans un élevage de 9960 canards futurs reproducteurs Pékin non vaccinés, situé à 8 km du 1er foyer. Les investigations épidémiologiques sont en cours.
Fin septembre, les premiers foyers domestiques ont été détectés dans plusieurs pays d'Europe du Nord. En **Allemagne,** deux foyers ont été détectés les 24 et 25/09/2026 chez des oiseaux captifs. Il s'agissait d'un foyer dans un parc zoologique à Cologne, ayant introduit un lot d'anatidés issus d'un autre pays membre non précisé en date du 18/09/2026. Cette introduction serait à l'origine de la contamination. Le second foyer a concerné une petite basse-cour multi-espèces de Basse-Saxe. En **Belgique**, un premier foyer a également été détecté le 25/09/2026 dans un élevage multi-espèces d'oiseaux d'ornement dans la province de Limbourg. La plupart des oiseaux ont été euthanasiés. Une partie présente sur le site a été placée sous surveillance par dérogation (source : ADIS et AFSCA le 30/09/2026). Les foyers allemands et belge ont été confirmés H5N1. Au **Royaume-Uni**, le premier foyer domestique de la saison a été confirmé le 02/10/2026 dans une basse-cour du nord de l'Écosse. Il s'agissait du sous-type **H5N5** (source : APHA le 05/10/2026).

Compartiment sauvage

Les premières détections de la saison dans le compartiment sauvage ont concerné principalement des anatidés (cygnes, oies) en Europe du Nord (Allemagne, Norvège, Pays-Bas, Suède et le Royaume-Uni), et plus ponctuellement des rapaces et des espèces moins fréquentes dans les détections d'IHAP (un busard des roseaux et un faisan commun au Danemark). Un cas sauvage a été détecté le 10/08/2026 chez un goéland leucophée au Portugal.

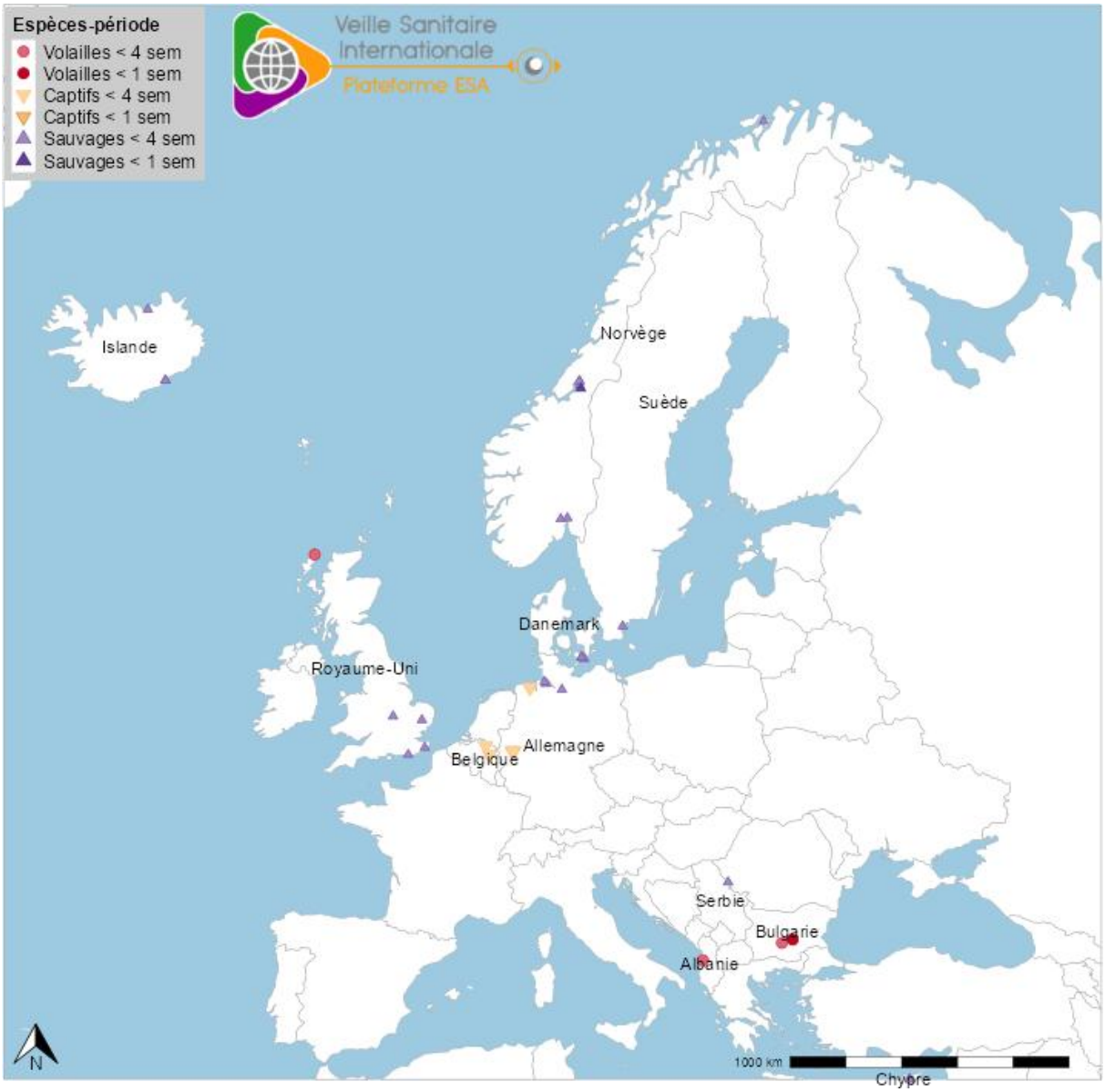

Figure 1. Localisation des cas et foyers d'IAHP dans l'avifaune sauvage, chez les oiseaux captifs et chez les volailles, en Europe détectés dans le mois (quatre semaines glissantes) et la semaine précédant le 18/10/2026 (sources : Commission européenne ADIS et APHA (cas sauvages au Royaume-Uni) le 19/10/2026, WAHIS-OMSA le 19/10/2026). Concernant le Royaume-Uni, les foyers chez les volailles et les oiseaux captifs ne sont représentés dans cette figure que s'ils ont été notifiés dans ADIS (pour l'Irlande du Nord) ou WAHIS-OMSA.

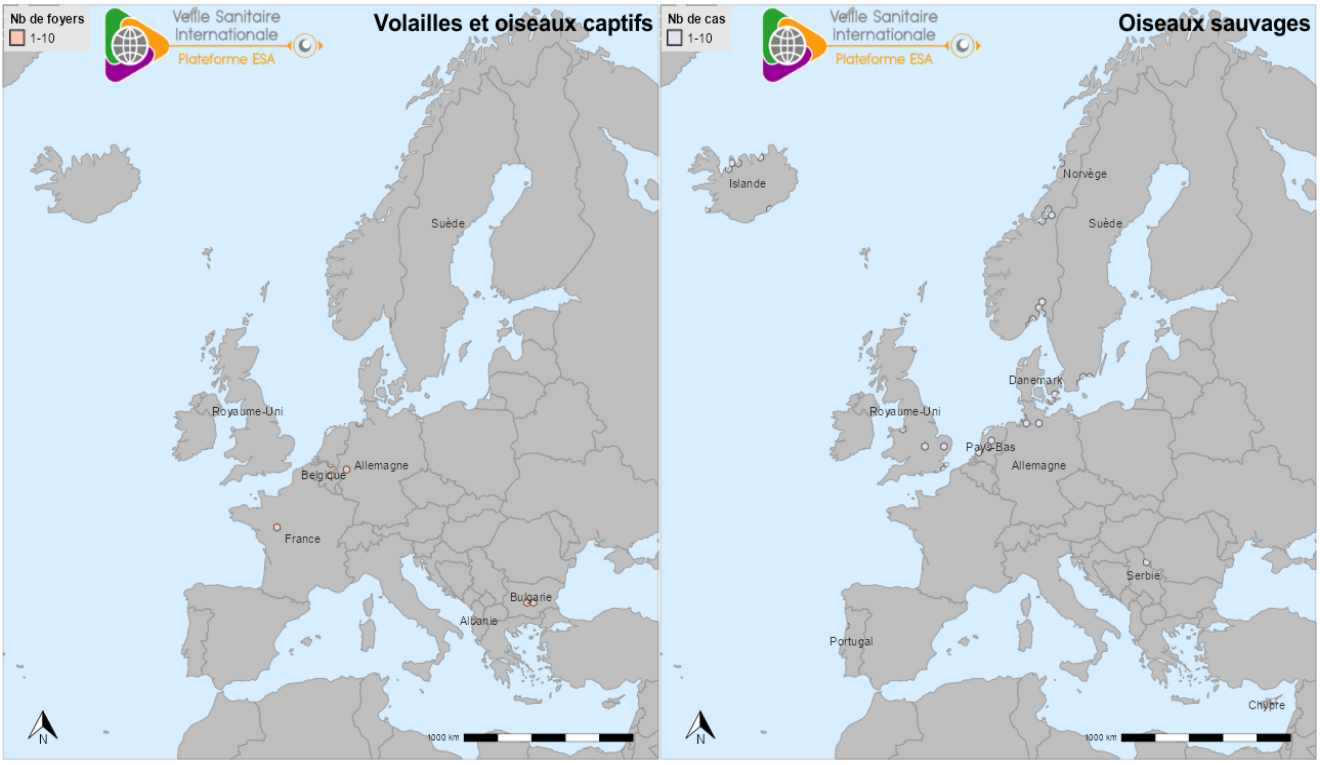

Figure 2. Densité de foyers chez les volailles et oiseaux captifs (gauche) et de cas dans l'avifaune sauvage libre (droite) d'IAHP H5 en Europe ayant débuté depuis le début de la saison, soit le 01/08/2026 (sources : Commission européenne ADIS et APHA (cas sauvages au Royaume-Uni) le 19/10/2026, WAHIS-OMSA le 19/10/2026). Concernant le Royaume-Uni, les foyers chez les volailles et les oiseaux captifs ne sont représentés dans cette figure que s'ils ont été notifiés dans ADIS (pour l'Irlande du Nord) ou WAHIS-OMSA.

Tableau 1. Nombre de foyers de volailles, cas dans l'avifaune libre et captive d'IAHP H5 détectés en Europe depuis le début de la saison 2025-2026 (soit le 01/08/2026), sur les quatre dernières semaines précédant la publication de ce BHVSI-SA par pays (par ordre alphabétique). Les définitions des compartiments sont celles du Règlement 2016/429 (cf. encadré supra). L'incidence mensuelle couvre la période du 21/09/2026 au 18/10/2026 (sources : Commission européenne ADIS et APHA (cas sauvages au Royaume-Uni) le 19/10/2026, WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2026-2027	H5N1	H5N5	H5Nx	Incidence mensuelle
Albanie	Volailles	09/10/2026	09/10/2026	1	1	0	0	1
Allemagne	Captifs	24/09/2026	25/09/2026	2	2	0	0	2
	Sauvages	01/08/2026	02/10/2026	5	5	0	0	3
Belgique	Captifs	25/09/2026	01/10/2026	2	2	0	0	2
Bulgarie	Volailles	31/08/2026	15/10/2026	4	4	0	0	2
Chypre	Sauvages	23/09/2026	29/09/2026	2	2	0	0	2
Danemark	Sauvages	17/08/2026	09/10/2026	5	5	0	0	2
France	Volailles	30/08/2026	07/09/2026	3	3	0	0	0
Islande	Sauvages	10/09/2026	22/09/2026	8	0	8	0	2
Norvège	Sauvages	03/08/2026	12/10/2026	20	18	1	1	7
Pays-Bas	Sauvages	06/08/2026	10/09/2026	4	4	0	0	0
Portugal	Sauvages	10/08/2026	10/08/2026	1	1	0	0	0
Royaume-	Sauvages	17/08/2026	03/10/2026	9	8	1	0	5

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE

Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2026-2027	H5N1	H5N5	H5Nx	Incidence mensuelle
Uni*	Volailles	21/09/2026	21/09/2026	1	0	1	0	1
Serbie	Sauvages	05/10/2026	05/10/2026	1	1	0	0	1
Suède	Sauvages	26/08/2026	21/09/2026	3	3	0	0	1
	Volailles	14/08/2026	14/08/2026	1	1	0	0	0
Europe	**Captifs**			**4**	**4**	**0**	**0**	**4**
	Sauvages			**58**	**47**	**10**	**1**	**23**
	Volailles			**10**	**9**	**1**	**0**	**4**

Seuls les foyers et cas confirmés IAHP sous-type H5 sont comptabilisés.

*source : WAHIS-OMSA (pour les volailles au Royaume Uni). Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

** les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

Point de vigilance en France

La circulation des virus de l'IAHP reste active chez les oiseaux sauvages (majoritairement des palmipèdes) pendant l'été et le début de l'automne 2026, essentiellement dans quelques pays du Nord de l'Europe bordant la mer du Nord et la mer Baltique : la persistance du risque d'introduction du virus en élevages de volailles a par ailleurs été récemment confirmé en Allemagne, en Suède et en France avec la détection de foyers.

Dans ces conditions, y compris en l'absence de détection locale de cas d'infection par des virus de l'IAHP chez les oiseaux sauvages, **une mobilisation et une attention toujours sans faille de tous les acteurs des filières de production de volailles en France est nécessaire pour limiter les risques d'introduction et de diffusion du virus, de l'amont à l'aval** (couvoirs, élevages de sélection, multiplication et production de volailles et d'œufs, transports, abattoirs). **La vigilance et l'alerte précoce doivent être maintenues dans la surveillance événementielle** (toutes filières confondues) **et la surveillance passive renforcée** (filière canards vaccinés), de même que **l'observance stricte, en routine, des mesures de biosécurité** (toutes filières confondues) sur l'ensemble du territoire national. Toutes les mesures permettant de prévenir l'introduction du virus en élevage depuis l'environnement contaminé ou les oiseaux sauvages, notamment la prévention de contacts directs ou indirects avec les oiseaux sauvages, restent fortement recommandées sur le territoire hexagonal (source : LNR le 05/10/2026).

Niveau réglementaire de risque et mesures de gestion en France

Le niveau de risque épizootique pour l'IAHP est « **négligeable** » sur l'ensemble du territoire hexagonal (AM du 22/05/2026).

Mesures de prévention pour limiter le risque de contamination animal/humain par l'IAHP en vigueur en France

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (MAASA) avait rappelé début 2023 les mesures de prévention pour limiter le risque de contamination animal/homme dans un fascicule destiné à toutes les personnes susceptibles d'être en contact étroit avec des oiseaux infectés ou avec des cadavres d'animaux contaminés, en particulier par le respect des mesures de protection suivantes :

- lors de la collecte des oiseaux sauvages : ne pas manipuler sans protection les oiseaux sauvages trouvés morts ou moribonds,
- en cas d'exposition à des oiseaux suspectés d'infection ou infectés, et leur produits (plumes, déjections…).

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée par la Haute Autorité de Santé pour les professionnels exposés aux virus aviaires et porcins (éleveurs, vétérinaires, techniciens).
Plus de précisions sur les mesures mises en place en termes de santé publique : Communiqué de presse du 06/02/2025 (lien).
Pour plus d'informations : Brochure du MAASA (lien) ; Brochure de SPF (lien).

Cas chez les mammifères

États-Unis

– Bovins

En 2026, 100 foyers bovins ont été détectés, la majorité dans l'Idaho (à partir du 13/04/2026), ainsi qu'au Texas (après le 30/05/2026) puis dans l'Utah (après le 03/06/2026). L'État de Washington a confirmé ses premiers foyers (n=2 le 07/10/2026). Sur les 30 derniers jours, 11 foyers bovins ont été confirmés (source : USDA HPAI Livestock consulté le 19/10/2026). Un cas humain a été détecté chez une personne exposée (sans signes cliniques sévères) dans un élevage confirmé de l'Etat de Washington (source : health district le 16/10/2026).

– Autres mammifères

Sept foyers en élevage de visons ont été détectés dans l'Utah le 17/08/2026, groupés dans le comté de Salt Lake. Au mois de juillet et août, quatre cas ont également été détectés chez un chat domestique et des mammifères sauvages, dans le conté de Cache. Un cas a été détecté le 08/09/2026 chez un raton laveur dans le Minnesota (source : USDA HPAI Mammals consulté le 12/10/2026).

Europe

Allemagne : six cas chez des renards, trouvés entre février et juillet 2026, ont été rapportés à l'OMSA (source : OMSA le 09/10/2026).

Finlande : un cas a été confirmé H5 (pathogénicité non testée) chez une martre trouvée le 12/08/2026 (source : OMSA le 03/09/2026).

Norvège : un cas chez un ours polaire, trouvé mort le 02/07/2026 et confirmé le 21/08/2026, sur les îles Svalbard, a été déclaré. Ce cadavre était situé à une vingtaine de kilomètres de deux cadavres d'ours polaire et de morse testés également positifs au mois de mai 2026 (source : OMSA le 24/08/2026). Un nouveau cas a été confirmé chez un renard arctique, trouvé le 20/09/2026 (source : OMSA le 05/10/2026).

Suède : un cas été détecté le 04/08/2026 chez un phoque, trouvé mort à Landskrona (ville du détroit de l'Øresund séparant la Suède et le Danemark) (source : OMSA le 21/09/2026).

IAHP en zone Caraïbes

Au 18/10/2026, aucun cas ni foyer n'a été détecté aux **Antilles françaises** ou en **Guyane**.

Suriname

Un foyer d'influenza aviaire, de sous-type H5, a provoqué une mortalité importante (environ 50%) dans un élevage de poulets de chair au Suriname (source : Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche du Suriname le 21/09/2026). Le sous-type H5 hautement pathogène a été confirmé (source : WAHIS-OMSA event 7867 le 29/09/2026).

Pour en savoir plus

- Matthieu Guillemain, Betty Plaquin, Alain Caizergues, Léo Bacon et Anne Van De Wiele. 2021. « La migration des anatidés : patron général, évolutions et conséquences épidémiologiques. », Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation n° 92 – Article 4 – 2021 - lien.
- EFSA #NoBirdFlu: clear communications for better biosecurity - 15 september 2025 - lien.
- Fiche Influenza Aviaire H5N1 Prévention du risque en élevage bovin laitier – GDS France, Cniel, SNGTV - lien.

POURSUITE DES DETECTIONS EN HONGRIE, POLOGNE ET ESPAGNE

Les essentiels

- **Allemagne** : 70 foyers en 2026 ; pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 26/05/2026.
- **Espagne** : 41 foyers en 2026 ; une nouvelle déclaration cette semaine (Province de Valence).
- **Hongrie** : neuf foyers détectés en 2026 dans le centre du pays. Quatre nouvelles déclarations cette semaine.
- **Lettonie** : 2 foyers déclarés en 2026 ; pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 02/07/2026.
- **Lituanie** : 3 foyers déclarés en 2026 ; pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 17/08/2026.
- **Pologne** : 122 foyers déclarés en 2026 ; une nouvelle déclaration cette semaine.
- **République Tchèque** : 62 foyers déclarés en 2026 ; pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 04/09/2026.
- **Slovaquie** : 4 foyers en 2026 ; pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer le 27/08/2026.

Fiche rédigée en collaboration avec le laboratoire national de référence[1]

À propos de la maladie de Newcastle

- **Classification réglementaire** : la maladie de Newcastle est réglementairement définie comme une infection des oiseaux par des paramyxovirus aviaires de type 1 présentant des critères spécifiques de virulence. Cette maladie est répertoriée par le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et fait partie des maladies à déclaration obligatoire chez les volailles auprès de l'OMSA. Au niveau européen, elle est classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate. A noter que : *i.* les infections par des souches avirulentes sont très répandues chez les oiseaux mais ne sont pas associées à la maladie de Newcastle au sens réglementaire, *ii.* il n'y a pas de notification obligatoire si le virus est détecté chez des oiseaux sauvages ou chez des Columbiformes captifs.
- **Agent pathogène** : maladie virale due aux souches virulentes de paramyxovirus aviaires de type 1 (APMV-1, appartenant à l'espèce *Orthoavulavirus javaense*). Elle a été découverte en Indonésie en 1926, mais elle tire son nom de la ville de Newcastle-on-Tyne, Angleterre, où elle est apparue en 1927 pour la première fois en Europe.
- **Espèces sensibles** : maladie qui affecte les oiseaux, notamment les volailles domestiques. C'est une zoonose mineure, provoquant chez l'être humain une affection généralement bénigne (conjonctivite) avec guérison spontanée.
- **Modalités de transmission** : maladie qui se transmet le plus souvent par contact direct avec des oiseaux malades ou porteurs mais possible aussi par contact indirect. Les oiseaux infectés peuvent contaminer l'environnement *via* l'excrétion du virus dans les matières fécales et les sécrétions respiratoires. Le virus de la maladie de Newcastle peut survivre pendant plusieurs semaines dans le milieu extérieur, notamment par temps froid.
- **Symptomatologie** : signes respiratoires (halètement, toux, éternuements et râles), signes nerveux (tremblements, paralysie des ailes et des pattes, torticolis, marche en cercle, spasmes et paralysies), signes digestifs (diarrhées), arrêt partiel ou complet de la production d'œufs possible et un taux de mortalité variable qui peut atteindre 100 %.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : présente dans le monde entier, elle est actuellement maîtrisée au Canada, aux États-Unis d'Amérique et dans certains pays d'Europe occidentale. Elle persiste dans différentes régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud.

Sources

- Définition des catégories de maladies selon Règlement (EU) 2018/1882 - lien

1 Anses - François-Xavier Briand, Béatrice Grasland, Sophie Le Bouquin-Leneveu, Éric Niqueux et Audrey Schmitz

- OMSA – Manuel Terrestre - Chapitre 3.3.10 Maladie de Newcastle, page maladie
- Règlement d'exécution (UE) 2020/2002 modifié, concernant la notification et la surveillance des maladies répertoriées - lien

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/01/2026 au 18/10/2026 inclus (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Depuis le 01/01/2026, **313** foyers domestiques (volailles et captifs) ont été détectés en Europe hors Turquie (+ 6 nouvelles déclarations en Hongrie, Pologne, Espagne).

Au niveau européen, après une diminution à partir d'avril 2026 (due à la fin de l'épizootie qui a sévi en Pologne et en Allemagne depuis le début d'année), l'incidence est restée stable à un niveau soutenu en juin et juillet (en lien avec la persistance des détections en République tchèque et au nouvel épisode en Espagne en juillet). L'incidence de l'épisode en Espagne tend à diminuer depuis fin juillet (Figures 1, 2 et 3). Avec la détection le 07/09/2026 des deux premiers cas en Hongrie, la maladie diffuse vers le sud de l'Europe centrale.

Allemagne

Un premier foyer a été détecté le 19/02/2026. Au cours des dix dernières années, seul un foyer avait été déclaré en 2022 et un en 2023 (source : Commission européenne ADIS au 23/03/2026). L'incidence a augmenté fin février et a atteint un pic fin mars (plus de 30 foyers de volailles et 10 foyers d'oiseaux captifs détectés sur quatre semaines) en Bavière et dans l'est de l'Allemagne (Brandebourg et Berlin). Elle a diminué au mois d'avril. Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 26/05/2026 (source : Commission européenne ADIS).

Espagne

Dans la communauté de Valence, quatre premiers foyers ont été détectés fin décembre 2025. L'incidence des foyers de volaille a atteint un maximum de 5 foyers sur quatre semaines glissantes au mois de janvier 2026. Quatre foyers ont été détectés les 27 et 29/09/2026, à 100 km au nord-ouest des précédents et plus de 4,5 mois après la dernière détection le 05/05/2026 dans cette même communauté. Cette semaine un nouveau foyer a été détecté dans cette zone le 12/10/2026 (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 18/09/2026).
Dans communauté de Castille-et-León, un premier foyer a été détecté le 12/06/2026 dans la province de Valladolid, soit environ 500 km au nord-ouest des précédents foyers. Le virus a été détecté ensuite dans d'autres provinces de Castille-et-León. Le dernier foyer a été détecté le 08/09/2026 dans la province de Ségovie (source : Commission européenne ADIS).
Au total dans le pays, 41 foyers ont été détectés en 2026. L'incidence est en baisse depuis fin juillet, malgré les récentes détections sporadiques (source : Commission européenne ADIS).

Ces deux communautés de Valence et Castille-et-Leon sont concernées par des virus génétiquement différents (*cf.* section analyses génétiques).

Hongrie

Deux premiers foyers ont été détectés le 07/09/2026 dans le centre du pays au sein d'élevages de 124 000 et 95 000 volailles, marquant ainsi une diffusion vers le sud de l'Europe centrale. Quatre nouvelles déclarations cette semaine, dont la dernière détectée le 12/10/2026, portant à 9 le nombre total de foyers détectés en 2026 et tous situés dans le centre du pays (source : Commission européenne ADIS).

Lettonie

Un foyer avait été détecté en 2025 et en 2026, un premier foyer a été détecté le 20/04/2026. Le second et dernier foyer en 2026 a été détecté le 02/07/2026. Pas de nouvelle déclaration cette semaine (source : Commission européenne ADIS).

Lituanie

Un premier foyer a été détecté le 02/02/2026. Un second foyer détecté le 10/07/2026 a été déclaré. Après près d'un mois sans aucune déclaration, un dernier foyer a été détecté le 17/08/2026. Pas de nouvelle déclaration cette semaine (source : Commission européenne ADIS).

Pologne

Une augmentation de l'incidence annuelle des foyers chez les volailles est observée depuis 2023, avec 4, 29 et 85 foyers respectivement en 2023, 2024 et 2025. Les foyers ont été détectés sur tout le territoire (sources : Commission européenne ADIS au 23/03/2026, CPVAAADA du 19/02/2026). L'incidence mensuelle a particulièrement augmenté fin 2025, où elle a atteint un pic de 20 foyers de volailles détectés sur quatre semaines, et plus de 25 foyers d'oiseaux captifs. L'incidence mensuelle a baissé depuis janvier 2026. Malgré un léger regain au mois d'avril, l'incidence mensuelle a fortement baissé et est maintenant très faible. Une nouvelle déclaration cette semaine. Le dernier foyer a été détecté le 08/10/2026 (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 18/09/2026).

République Tchèque

Dix-sept foyers ont été déclarés en 2025, uniquement chez des oiseaux captifs (pas de foyer en volailles commerciales). L'incidence mensuelle a fortement augmenté fin 2025 et a atteint un pic au mois de février 2026 avec plus de 10 foyers détectés chez les oiseaux captifs sur quatre semaines glissantes. Pas de nouvelle déclaration cette semaine. Le dernier foyer a été détecté le 04/09/2026 chez des oiseaux captifs (source : Commission européenne ADIS).

Slovaquie

En 2026, un quatrième foyer a été détecté le 27/8/2026. Six foyers avaient été détectés en 2025. Pas de nouvelle déclaration cette semaine. Le dernier foyer a été détecté le 27/08/2026 (source : Commission européenne ADIS).

France hexagonale

Les trois derniers foyers ont été détectés en 2011, 2017 et 2023, dans des élevages de pigeons (sources : Commission européenne ADIS au 23/03/2026, OMSA au 20/03/2026).

Analyses génétiques

Depuis 2020, en excluant les détections des virus de la maladie de Newcastle associés à des foyers d'infection chez des pigeons domestiques (qui appartenaient aux génotypes VI et XXI de la classe II des APMV-1, paramyxovirus aviaires de type I), les souches identifiées chez les volailles et les oiseaux captifs en Europe appartenaient aux génotypes VII.1.1 et VII.2, à l'exception de quelques foyers récurrents détectés en Suède et en Norvège (génotype XIII.1.1) et de foyers sporadiques en élevages de *Gallus* en Suisse et en Suède, associés à des virus de génotype VI adapté aux Columbiformes (source : LRUE le 16/10/2025).

Les foyers détectés en **Pologne** depuis septembre 2024 correspondraient à un événement d'introduction dans le pays de virus appartenant au génotype VII.1.1 (apparentés à des virus détectés antérieurement en Russie, et distincts d'une précédente introduction en Pologne en juillet 2023), suivi d'une diffusion secondaire chez les élevages de volailles et les détenteurs d'oiseaux captifs. Le virus identifié dans le premier foyer détecté en **Allemagne** (élevage de dindes dans le sud-est du Brandebourg, proche de la frontière polonaise) est apparenté aux virus qui circulent actuellement en Pologne. Le Friedrich-Loeffler Institut recommande aux éleveurs allemands la plus grande vigilance sur la mise en œuvre et l'observance des programmes de vaccination contre la MN et sur l'optimisation des mesures de biosécurité existantes, notamment les mouvements d'intervenants et les échanges de matériels afin de prévenir la transmission indirecte du virus entre les élevages (sources : NVRI 2025, FLI 06/03/2026, FLI 25/02/2026).

Les virus identifiés dans les foyers détectés en **Espagne** dans la communauté de Valence, entre fin décembre 2025 et début mai 2026, appartiennent également (dans la limite des séquences virales disponibles) au génotype VII.1.1. Ils ne sont toutefois pas directement apparentés aux virus récemment détectés en Pologne, Allemagne et

République tchèque, ce qui suggère une introduction primaire de paramyxovirus aviaires virulents en Espagne, indépendante de l'épisode en cours en Europe centrale. Le virus identifié dans l'un des foyers détectés après le 15 juin 2026 dans la province de Valladolid (Castille-et-León) appartient au génotype VII.2. Ce résultat confirme l'absence de liens épidémiologiques entre l'épisode en cours depuis mi-juin et les premiers événements décrits plus haut dans la communauté de Valence (Source : CPVAAADA, présentations Newcastle disease - Spain, 22-23/04/2026 et 09/07/2026).

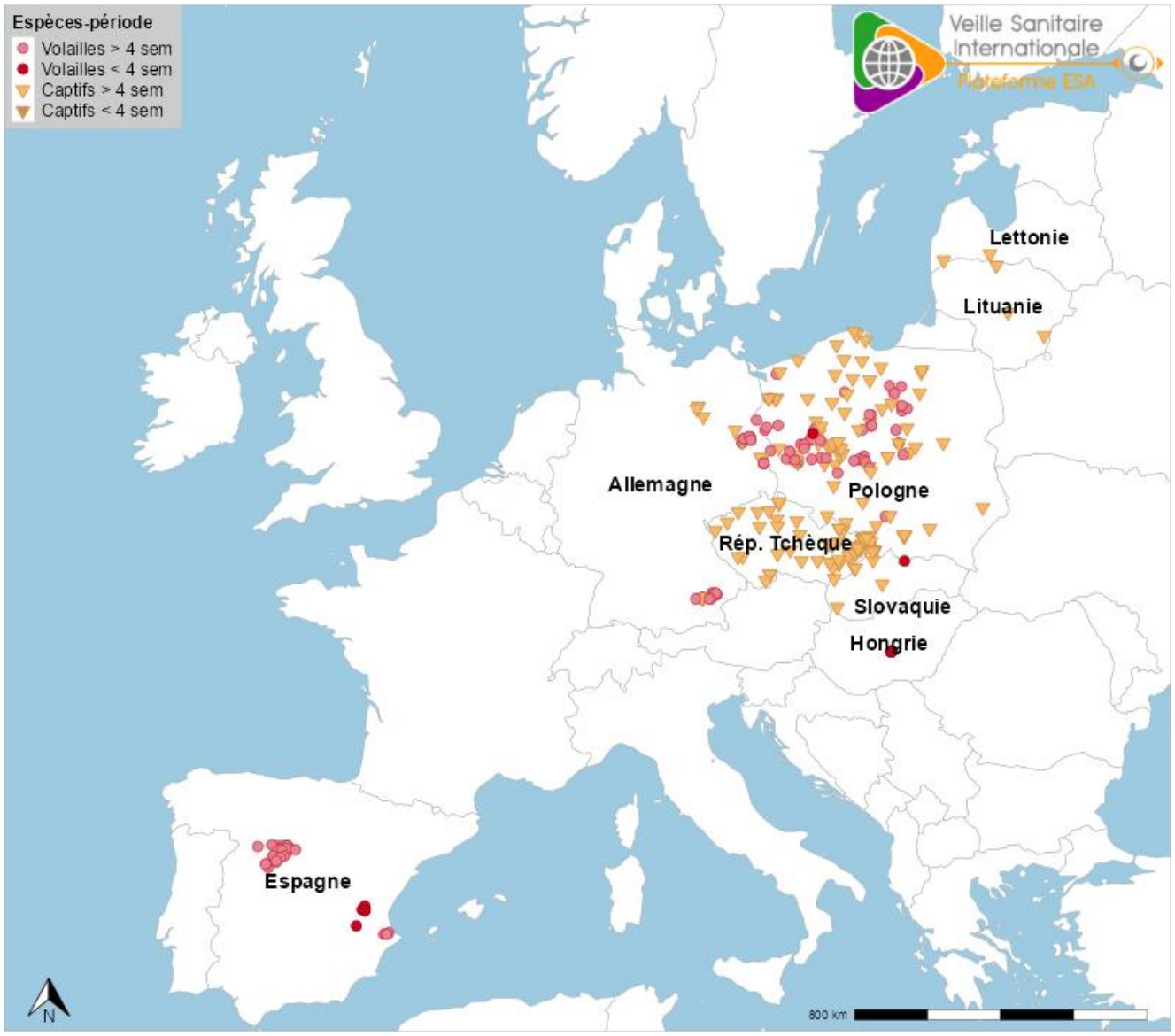

Figure 1. Localisation des foyers de maladie de Newcastle chez les volailles et chez les oiseaux captifs hors colombiformes en Europe depuis le 01/01/2026. Les foyers détectés lors des quatre dernières semaines sont en teinte foncée. Ceux détectés il y a plus de quatre semaines sont en teinte claire (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026). NB : pour la France, seuls les foyers situés sur le territoire hexagonal sont représentés.

Tableau 1. Nombre de foyers de maladie de Newcastle chez les volailles et chez les oiseaux captifs hors colombiformes détectés en Europe en 2026, en 2025 et sur les quatre dernières semaines précédant la publication de ce BHVSI-SA par pays (par ordre alphabétique). Les définitions des compartiments sont celles du Règlement 2016/429 (cf. encadré supra). L'incidence mensuelle couvre la période du 21/09/2026 au 18/10/2026 (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026).

Pays	Compartiment	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration en 2025	Nombre de déclaration en 2026	Incidence mensuelle
Allemagne	Captifs	23/04/2026	0	15	0
	Volailles	26/05/2026	0	55	0
Bulgarie	Volailles	23/07/2025	1	0	0
Espagne	Volailles	12/10/2026	4	41	5
Hongrie	Volailles	12/10/2026	0	9	6
Kosovo	Volailles	04/07/2025	3	0	0
Lettonie	Captifs	02/07/2026	1	2	0
Lituanie	Captifs	17/08/2026	0	3	0
Macédoine du Nord	Volailles	20/06/2025	2	0	0
Malte	Volailles	21/05/2025	2	0	0
Pays-Bas	Captifs	19/05/2025	1	0	0
Pologne	Captifs	16/06/2026	93	68	0
	Volailles	08/10/2026	85	54	2
République tchèque	Captifs	04/09/2026	17	62	0
Slovaquie	Captifs	27/08/2026	5	4	0
	Volailles	11/12/2025	1	0	0
Slovénie	Captifs	08/01/2025	1	0	0
	Volailles	11/02/2025	1	0	0
Europe	**Captifs**		**118**	**154**	**0**
	Volailles		**99**	**159**	**13**

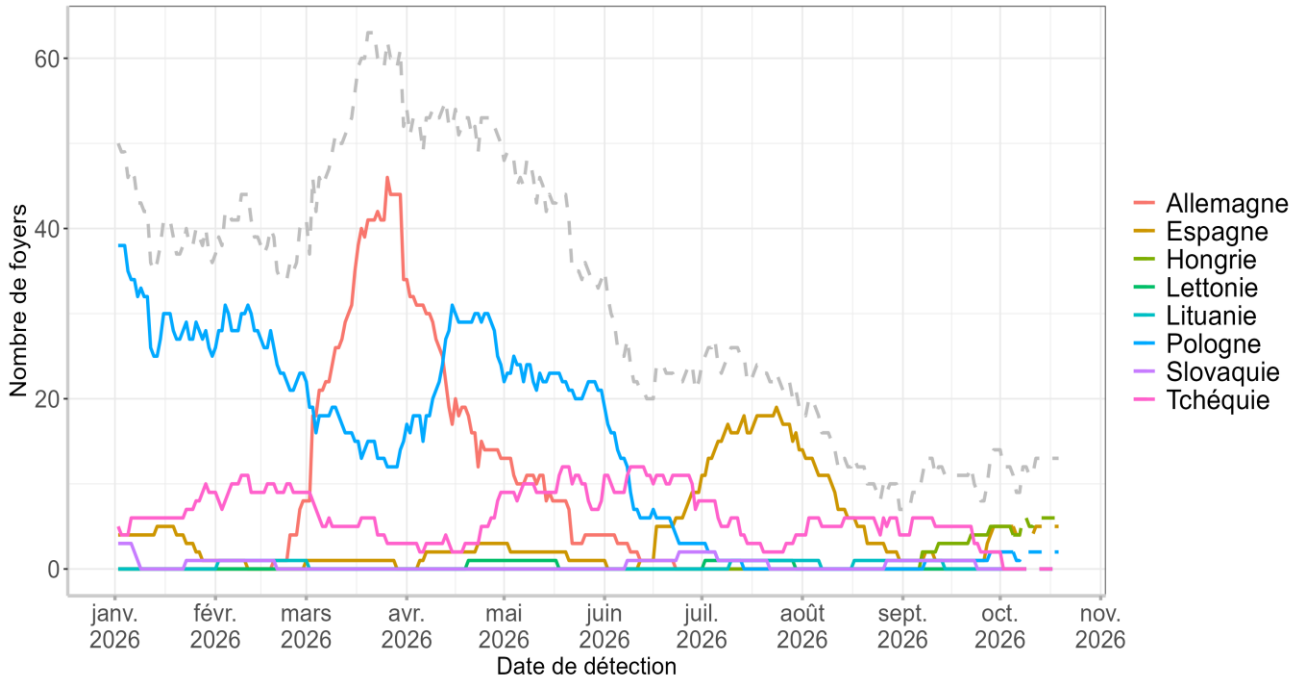

Figure 2. Incidence mensuelle (4 semaines glissantes) des foyers de maladie de Newcastle détectés en Europe depuis le 01/01/2026 par pays. Le total cumulé des pays est en pointillés gris (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes et apparaissent en pointillé.

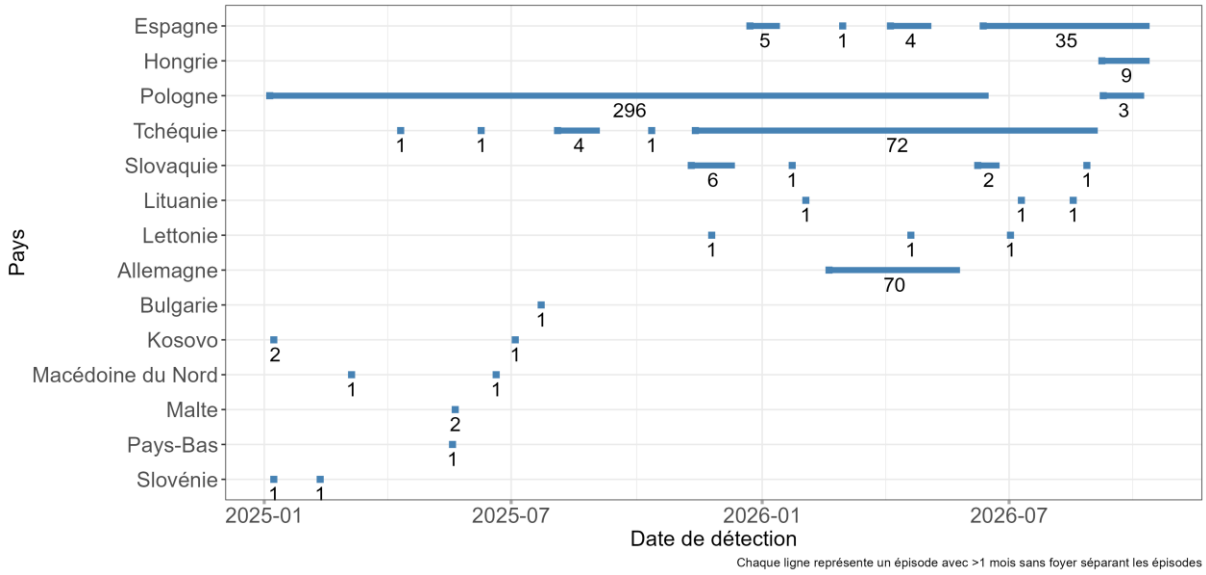

Figure 3. Périodes et nombres de détections de foyers de maladie de Newcastle par pays depuis 2025 jusqu'au 18/10/2026 (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026). NB : chaque trait continu représente une période pendant laquelle des foyers sont détectés. Les périodes sont séparées lorsque plus d'un mois s'écoule entre deux foyers.

PAS DE NOUVELLE DECLARATION DEPUIS LE DERNIER FOYER DETECTE LE 27/08/2026 EN ALBANIE

Les essentiels
• **Albanie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 27/08/2026. Une enquête sérologique nationale a mis en évidence une circulation importante du virus dans tout le pays. • **Croatie** : pas de nouvelle déclaration cette semaine. Le dernier foyer a été détecté le 05/07/2026. • **Roumanie** : pas de nouvelle déclaration cette semaine. Le dernier foyer a été détecté le 11/07/2026. Une enquête sérologique nationale a mis en évidence une circulation importante du virus dans tout le pays. • **Clinique et transmission** : des investigations phylogénétiques et épidémiologiques ont mis en évidence la présence de cas asymptomatiques et la possibilité de transmission indirecte (personnel, transport, matériel). Le laboratoire de référence de l'Union Européenne de la peste des petits ruminants (LRUE PPR) alerte sur l'importance de communiquer et alerter les services vétérinaires et professionnels de l'élevage dans les pays encore indemnes. Une circulation à bas bruit est suspectée dans plusieurs pays, y compris des pays n'ayant pas encore détecté/déclaré le virus sur leur territoire.

Fiche rédigée en collaboration avec le laboratoire de référence (OMSA et LRUE)[1]

À propos de la Peste des Petits Ruminants (PPR)
• **Classification réglementaire** : au niveau européen, classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate. • **Agent pathogène** : maladie virale due à un virus de type *Morbillivirus*, apparenté à celui de la peste bovine (maladie éradiquée au niveau mondial en 2010) et celui de la maladie de Carré chez les carnivores. La PPR a été identifiée pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1942. Quatre lignées génétiques ont été identifiées, la lignée IV étant la plus répandue en Afrique, Moyen-Orient et Asie, et à l'origine des émergences en Europe. • **Espèces sensibles** : atteint principalement les petits ruminants domestiques et sauvages, ainsi que des gazelles et antilopes. Les bovins, les buffles d'eaux, les suidés et les camélidés sont des hôtes inhabituels du virus et sont considérés comme des culs-de-sac épidémiologiques, même si certaines espèces peuvent développer des symptômes. Le virus ne se transmet pas à l'être humain. • **Modalités de transmission** : par inhalation de gouttelettes émises lors de la toux et des éternuements d'animaux infectés. La contamination a donc principalement lieu par contact direct entre les animaux. Le risque de transmission via le milieu extérieur contaminé est peu connu mais des transmissions indirectes ont été observées lors des émergences en Europe. • **Symptomatologie** : caractérisée par de fortes fièvres et un abattement sévère, des sécrétions au niveau des yeux et du nez. Les animaux sont dans l'incapacité de manger en raison de lésions buccales douloureuses. Ils souffrent de pneumonie et de diarrhée aiguës. L'issue de la maladie est fréquemment la mort de l'animal. Néanmoins, certains animaux peuvent ne développer que peu, voire aucun signe clinique dans certains contextes dépendant des races et des conditions de santé des animaux. Cela a été souvent reporté lors des émergences en Europe, compliquant la détection de la maladie sur le terrain. Une communication claire sur la variabilité des signes cliniques auprès des éleveurs et des vétérinaires de terrain est primordiale pour une détection rapide de la PPR. • **Historique sur la situation sanitaire internationale** : la PPR est enzootique dans de nombreux pays d'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie. Au niveau mondial, la PPR fait l'objet d'un programme de contrôle et d'éradication supervisé par l'OMSA et la FAO (sources : FAO, OMSA). En Europe, elle avait été détectée en Bulgarie en 2018 (Note VSI, 2024).
Sources
• Définition des catégories de maladies selon Règlement (EU) 2018/1882 - lien • Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties - MAASA, Fiche OMSA, Fiche FAO

[1] Arnaud Bataille et Olivier Kwiatek (UMR Astre - Cirad Inrae Université de Montpellier)

PESTE DES PETITS RUMINANTS

- Fiche réflexe peste des petits ruminants pour les éleveurs ovins-caprins GDS France, SNGTV, LCA - lien
- FAQ du MAASA

Résumé de la situation antérieure : un premier foyer de Peste des Petits Ruminants (PPR) avait été détecté le 08/07/2024 en Grèce. Le virus s'était répandu sur tout le territoire, jusqu'au 29/10/2024. En parallèle, de nombreux foyers avaient été détectés en Roumanie entre les 15/07/2024 et 01/09/2024. Après six mois sans aucune détection dans le pays, un unique foyer avait à nouveau été détecté le 03/03/2025. Dans le reste de l'Europe, un foyer avait été détecté en Bulgarie en novembre 2024, puis trois en Hongrie en janvier 2025 et 14 en Albanie en juin 2025. Par la suite des foyers avaient été détectés au Kosovo et en Croatie fin 2025 (Figure 1). Les détails sur l'émergence de la PPR en Europe (Grèce et Roumanie) sont disponibles dans la note Premier foyer de Peste des petits ruminants en Grèce. Le détail de l'historique par pays jusqu'au 01/07/2025 est disponible dans la Note du 07/07/2025. Le bilan de l'année 2025 est disponible dans la Note du 06/01/2026.

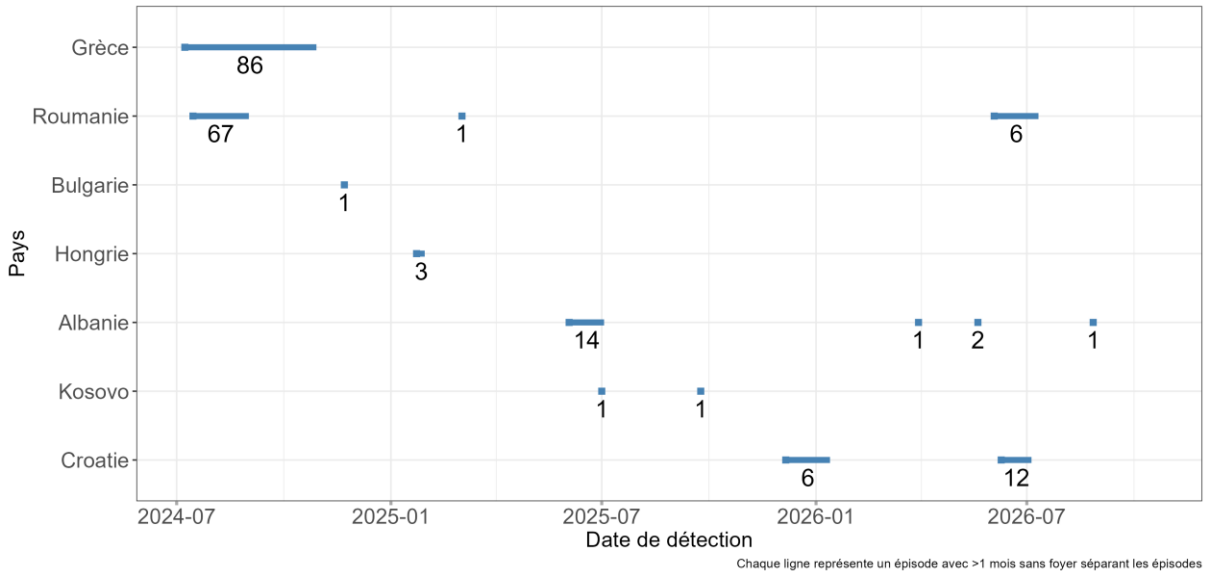

Figure 1. Périodes et nombres de détections de foyers de PPR par pays depuis le 08/07/2024 (date de détection du premier foyer dans les Balkans - en Grèce) (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026). NB : chaque trait continu représente une période pendant laquelle des foyers sont détectés. Les périodes sont séparées lorsque plus d'un mois s'écoule entre deux foyers.

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/01/2026 au 18/10/2026 inclus (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Situation par pays (ordre alphabétique des pays)

Depuis le 01/01/2026, **23** foyers domestiques ont été détectés en Europe, hors Turquie (+ 0 nouvelle déclaration).

Figure 2. Foyers de PPR en Europe (épizootiques) depuis le 01/01/2026 et sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle) (source: Commission européenne ADIS le 19/10/2026).

Albanie

Après 9 mois sans aucune déclaration, un nouveau foyer a été détecté le 30/03/2026, dans un élevage de chèvres. Sur 202 chèvres présentes, 48 cas ont été recensés, soit un taux de morbidité de 23,7%, et 42 sont mortes, soit un taux de mortalité de 20,7%. Cinq ovins étaient présents sur le site, mais aucun ne semble avoir été infecté. Le dernier foyer en Albanie avait été détecté le 03/07/2025.

Deux foyers de PPR ont été détectés les 20 et 21/05/2026 dans des productions mixtes ovin-caprin, mais l'infection n'a été confirmée que sur des ovins. Les foyers sont distants des précédents foyers. L'un est situé dans le centre du pays (Elbasan) et concerne un élevage d'une centaine de têtes. D'après les autorités locales, les symptômes auraient débuté le 04/05/2026 (source : autorités albanaises le 05/05/2026). Le second est situé dans le nord, à la frontière avec le Monténégro (Shkoder). Selon les autorités locales, deux fermes seraient impliquées, distantes de quelques mètres l'une de l'autre. Les foyers ont été détectés à partir du 15/05/2026 et ont concerné une quinzaine de têtes (source : autorités albanaises le 19/05/2026).

D'après les autorités locales, un nouveau foyer a été confirmé le 19/05/2026 à Dukat Fshat, près de Vlorë, dans un élevage de 35 moutons. Un autre foyer a été confirmé dans le village de Borsh, près de Saranda, dans un élevage de 35 moutons à laine. Ces deux foyers ont été détectés dans le cadre du suivi réalisé conformément à la législation locale (arrêté n°490 du 6 mai 2026 portant approbation du programme de surveillance de la PPR) (source : autorités albanaises le 20/05/2026).

Après trois mois sans aucune détection, un nouveau foyer a été détecté le 27/08/2026 dans une nouvelle zone dans le sud du pays (source : Commission européenne ADIS). Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 27/08/2026 (source : Commission européenne ADIS).

Au total, entre mars et septembre 2026, 4 foyers de PPR ont été confirmés. Tous ont présenté des signes cliniques. Le taux de mortalité a atteint 50% dans au moins un élevage, autour duquel, trois autres élevages ont été testés séropositifs (sur 50 élevages dans le rayon des 3 km autour du foyer).

Une étude sérologique a été conduite sur 708 exploitations réparties dans douze districts, sur un total de 13 000 exploitations dans le pays. Le taux de séroprévalence dans le pays est estimé à 5%. L'infection est subclinique, voire asymptomatique. Le virus circule probablement sur tout le territoire. Le pays est encouragé à augmenter les dépistages par PCR et à considérer la mise en place d'une vaccination (source : mission EUVET, 07-10/09/2026).

Croatie

Un épisode ayant concerné plusieurs élevages fin 2025, s'est poursuivi début 2026 avec un cinquième foyer détecté le 13/01/2026 dans la région de Prgomet (foyer secondaire). Il s'agit d'un élevage mixte (6 caprins et 21 ovins), où un ovin a été confirmé positif par PCR (source : ADIS). Un sixième foyer a été déclaré le 19/02/2026, détecté le 17/12/2025 dans un élevage ovin (10 têtes) dans la même région. Il s'agit d'un cheptel voisin du premier foyer croate, dépeuplé préventivement le 22/12/2025, dans lequel un résultat sérologique positif (Elisa) a ultérieurement été confirmé par le LRUE.

L'investigation des foyers en Croatie a révélé les points suivants (source : présentation de la mission EUvet au CPVADAAA du 19-22/01/2026) :

- Le premier foyer de PPR a été détecté suite à des avortements, pour lesquels un dépistage de plusieurs maladies (PPR, BTV, fièvre aphteuse…) a été réalisé à cause de l'émergence de BTV dans le pays.
- Les foyers suivants n'ont présenté aucun signe clinique au moment du diagnostic. Ces foyers ont été détectés dans la zone de protection mise en place après la détection du premier foyer et à 80 km plus au nord suite à l'identification d'élevages contacts lors des enquêtes épidémiologiques. Dans tous les cas, les élevages étaient déjà à 44-100 % de séropositivité, avec quelques animaux positifs par PCR, sans aucune expression clinique.
- Les enquêtes suggèrent que le virus a été introduit via un mouvement illégal d'animaux. Les experts notent que la situation en Bosnie-Herzégovine devrait être clarifiée. Les analyses génétiques de la souche présente en Croatie montrent qu'elle n'est pas directement liée aux souches circulant en Albanie et au Kosovo. Ces analyses suggèrent que la PPR circule pour le moment dans plusieurs régions d'Europe sans avoir été détectée.

Après six mois sans aucune détection (précédent foyer détecté le 13/01/2026), trois foyers ont été détectés les 09 et 11/06/2026 dans le nord de la Croatie, à environ 50 km de la frontière avec la Hongrie et 45 km de la frontière avec la Bosnie-Herzégovine. Deux foyers sont proches géographiquement et liés épidémiologiquement. Le troisième foyer est situé à une cinquantaine de kilomètres. Les foyers concernent des élevages ovins de 250 à 800 têtes. Les signes cliniques rapportés sont fièvre, diarrhées, symptômes pulmonaires, ainsi que de la mortalité entre 1,7 % (14/818) et 5,5 % (15/273). Les cas ont été confirmés par PCR sur organes et écouvillons nasaux et rectaux. Des sérologies positives ont été trouvées. D'autres foyers ont été détectés le 17/06/2026 dans des élevages de 544 et 188 ovins, dans la même commune que les élevages précédents (Daruvar). De nouveaux foyers secondaires détectés le 29/06/2026 ont marqué une légère progression vers l'est (Voćin).

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 05/07/2026 (source : Commission européenne ADIS).

Roumanie

Un foyer a été détecté le 03/06/2026 dans la municipalité de Viișoara dans le centre du pays (province de Mureș), dans un établissement de 882 ovins, où 134 ovins sont morts, soit un taux de mortalité de 15,2 %. Il s'agit du premier foyer détecté en 2026. Cinq foyers ont ensuite été détectés entre le 22/06 et le 11/07/2026 dont trois dans le centre du pays (provinces de Mures et Brasov) et deux près de la frontière avec la Serbie. Une enquête sérologique nationale menée en mai-juin 2026 a permis d'identifier 606 établissements avec des résultats positifs ou douteux, à l'échelle individuelle 2 173 résultats positifs et 481 douteux dans 40 départements (unité administrative județe) (source : mission EUVET 09/07/2026). Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 11/07/2026 (source : Commission européenne ADIS).

Tableau 1. Nombre de foyers de PPR détectés par pays en Europe depuis le 01/01/2026 (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026).

Pays	Date de détection du dernier évènement	Caprins	Ovins	Total pays
Albanie	27/08/26	4	0	**4**
Croatie	05/07/26	3	10	**13**
Roumanie	11/07/26	0	6	**6**
Total Europe	**27/08/26**	**7**	**16**	**23**

Focus sur l'expression clinique et la transmission de la PPR dans les Balkans
Une grande variété de symptômes est décrite, pouvant différer selon l'espèce (ovins *vs* caprins), la race ou l'état général des animaux. Les signes cliniques observés ne sont pas spécifiques (perte d'appétit, amaigrissement, apathie, sécrétions nasales ou oculaires, mortalité soudaine, diarrhées, lésions dans la cavité buccale…). A l'échelle du troupeau, les taux de morbidité et de mortalité peuvent être faibles et les animaux se rétablir. Les infections **subcliniques** sont fréquentes. Ces animaux infectés ne montrent pas de signes cliniques mais peuvent transmettre la maladie. Une augmentation du nombre d'avortements au sein d'un troupeau peut être un signe d'infection par la maladie. Afin de détecter la PPR, la surveillance épidémiologique basée sur la détection de cas cliniques, doit être complétée par des dépistages systématiques en laboratoire pour prendre en compte ce risque. En particulier, l'investigation épidémiologique doit être intégrée dans la démarche diagnostique. Le diagnostic différentiel inclut les maladies mieux connues des vétérinaires locaux, telle que la fièvre catarrhale ovine, les infections secondaires (pasteurellose), ou les effets de la chaleur (baisse d'appétit). La maladie se transmet principalement de manière directe. Cependant, les enquêtes épidémiologiques conduites en Grèce et en Roumanie suggèrent des **transmissions indirectes**. Les moyens possibles sont les camions qui passent d'élevage en élevage pour livrer du foin ou collecter le lait, ou des personnes qui visitent plusieurs élevages (sources : LRUE, GF-TADs le 22-25/09/2025). Le LRUE PPR alerte sur l'importance de communiquer et alerter les services vétérinaires et professionnels de l'élevage sur l'évolution de la situation épidémiologique de la PPR en Europe, dans les pays encore indemnes.

Pour en savoir plus
• 1st GF-TADs Regional Conference of Standing Groups of Experts on Priority Transboundary Animal Diseases in the European Region, 22-29/09/2025, Belgrade, Serbie (lien).

REPRISE DES DECLARATIONS DE CAS SAUVAGES EN BULGARIE

Les essentiels

- **Allemagne** : poursuite des déclarations dans le land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en Hesse, et à l'est en Saxe et dans le nord-est du Brandebourg. En 2026, le cas sauvage le plus proche de la France a été détecté en avril dans la commune de Mannheim (environ 70 km de la frontière).
- **Bulgarie** : reprise des déclarations avec 64 notifications de cas cette semaine.
- **Espagne** : une nouvelle déclaration en Catalogne.
- **Finlande** : trois nouvelles déclarations cette semaine.
- **France** : le territoire est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 18/10/2026 (source : DGAL).
- **Italie** : détections de cas sauvages ces dernières semaines dans le nord, principalement en Toscane, Émilie-Romagne et Latium (front de progression vers l'est). En 2026, le cas sauvage le plus proche de la France a été détecté en juin à proximité de Savone, à 47 km de la frontière.
- **Roumanie** : poursuite de détections dans le compartiment domestique.
- **Serbie** : Plus de 800 déclarations *a posteriori* dans le compartiment domestique attestent d'un très fort épisode estival.

À propos de la peste porcine africaine

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate.
- **Agent pathogène** : maladie virale causée par un virus à ADN de la famille des *Asfarviridae du genre Asfivirus,* très résistant dans les cadavres, les viandes et les produits de salaison.
- **Espèces sensibles** : atteint uniquement les suidés détenus et sauvages. N'atteint pas les pécaris (tayassuidés). N'atteint pas l'être humain.
- **Modalités de transmission** : par contact direct (+++) avec un animal malade, ou par contact indirect avec un cadavre, un aliment d'origine porcine ou un environnement contaminé par le virus (++). La transmission par un arthropode est également possible (++, tiques molles, essentiellement en Afrique).
- **Symptomatologie** : entraîne des signes cliniques chez les suidés européens (porcs et sangliers) mais pas chez les suidés sauvages africains (potamochères, phacochères et hylochères). Le virus est à l'origine d'un syndrome hémorragique qui peut atteindre 100 % de mortalité dans ses formes aiguës.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : enzootique en région subsaharienne, la PPA a été présente dans la péninsule ibérique jusqu'à son éradication à la fin des années 90 et en Sardaigne jusqu'en 2024 (génotype I). En 2007, le continent européen a été de nouveau touché, avec une première détection de foyers en élevage porcin en Géorgie. La PPA (génotype II) s'est propagée sur le versant russe du Caucase où elle a continué à progresser. En 2014, un premier foyer a été détecté dans l'Union Européenne, en Pologne puis dans les pays Baltes. La maladie s'est ensuite propagée en Europe centrale. En août 2018, la PPA a également été détectée pour la première fois en Chine, et s'est propagée depuis dans la région, touchant vingt pays en Asie (source : FAO le 19/12/2025). En 2021, le virus a atteint le continent américain en touchant la République dominicaine et Haïti. Enfin en Europe, l'expansion s'est poursuivie vers l'Ouest en touchant l'Allemagne (2020), l'Italie continentale (2022) et l'Espagne (2025).

Sources

- Définition des catégories de maladies selon le Règlement (EU) 2018/1882 - lien
- Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties - MAASA
- OMSA – Manuel Terrestre - Chapitre 3.9.1 Peste porcine africaine

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/01/2026 au 18/10/2026 inclus (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Prévalence

Depuis le 01/01/2026, **1 552** (+ 56 nouvelles déclarations) foyers domestiques et **6 828** (+ 132) cas sauvages ont été détectés en Europe.

Incidence

Après une diminution, l'incidence mensuelle dans le compartiment sauvage se stabilise légèrement sous les 400 cas (**251** cas dans la faune sauvage détectés sur les quatre dernières semaines). Dans le compartiment domestique, elle demeure faible et stable avec **27** foyers domestiques (Figure 1, Tableau 1).

La valeur de l'incidence mensuelle dans le compartiment sauvage est principalement due aux nombreuses détections en **Bulgarie (65), Pologne (65), Lettonie (50), Hongrie (18), Allemagne (17)**. La distribution des foyers domestiques et des cas en faune sauvage en Europe sur les quatre dernières semaines et leur densité sont représentées respectivement sur les Figures 2 et 3.

Dans plusieurs pays, tels que la Hongrie, l'Italie, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie, un pic hivernal de détections de cas sauvages a été observé ces dernières années. Aucune tendance saisonnière constante n'a été constatée dans les autres États membres. Les effets saisonniers observés sont probablement dus à des facteurs propres à chaque pays, potentiellement liés à l'écologie du sanglier, aux pratiques de chasse, à la gestion des maladies et aux stratégies de surveillance, ainsi que la survie du virus dans les cadavres en fonction des conditions environnementales (Sauter-Louis *et al.* 2021 ; EFSA 2026).

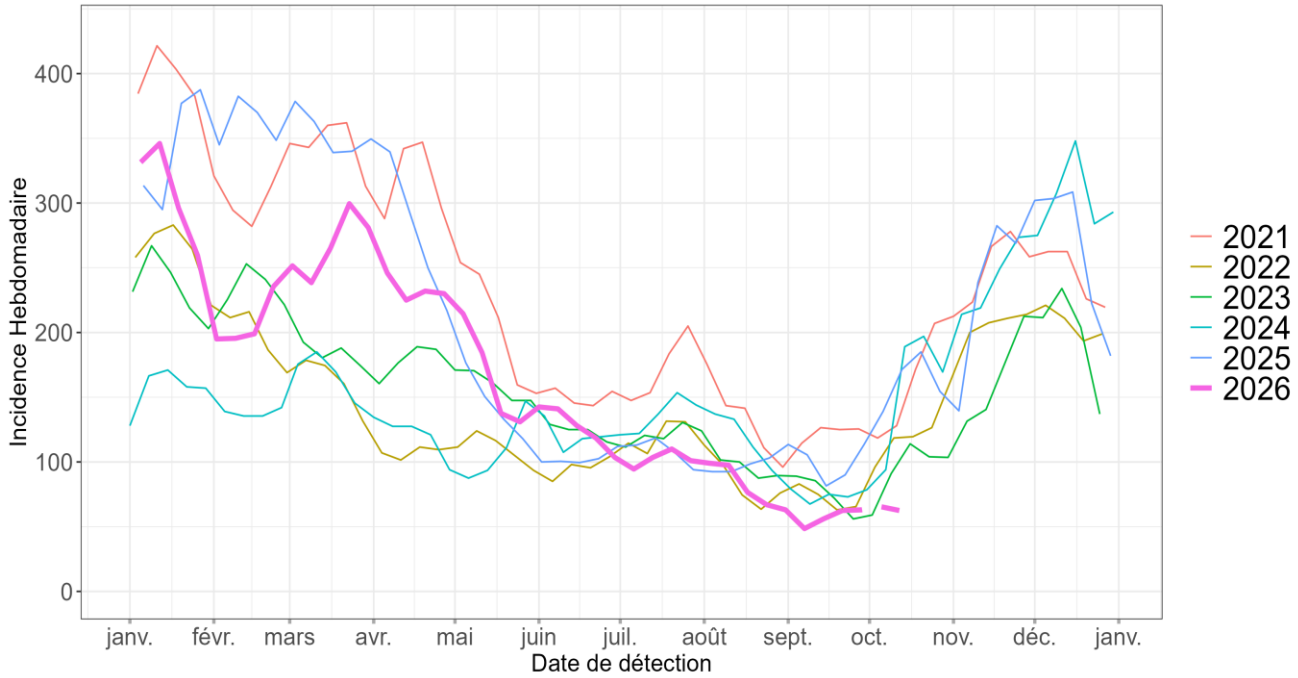

Figure 1. Incidence hebdomadaire (nombre de cas détectés par semaine) de PPA dans le compartiment sauvage en Europe pour les années 2021 à 2026 (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

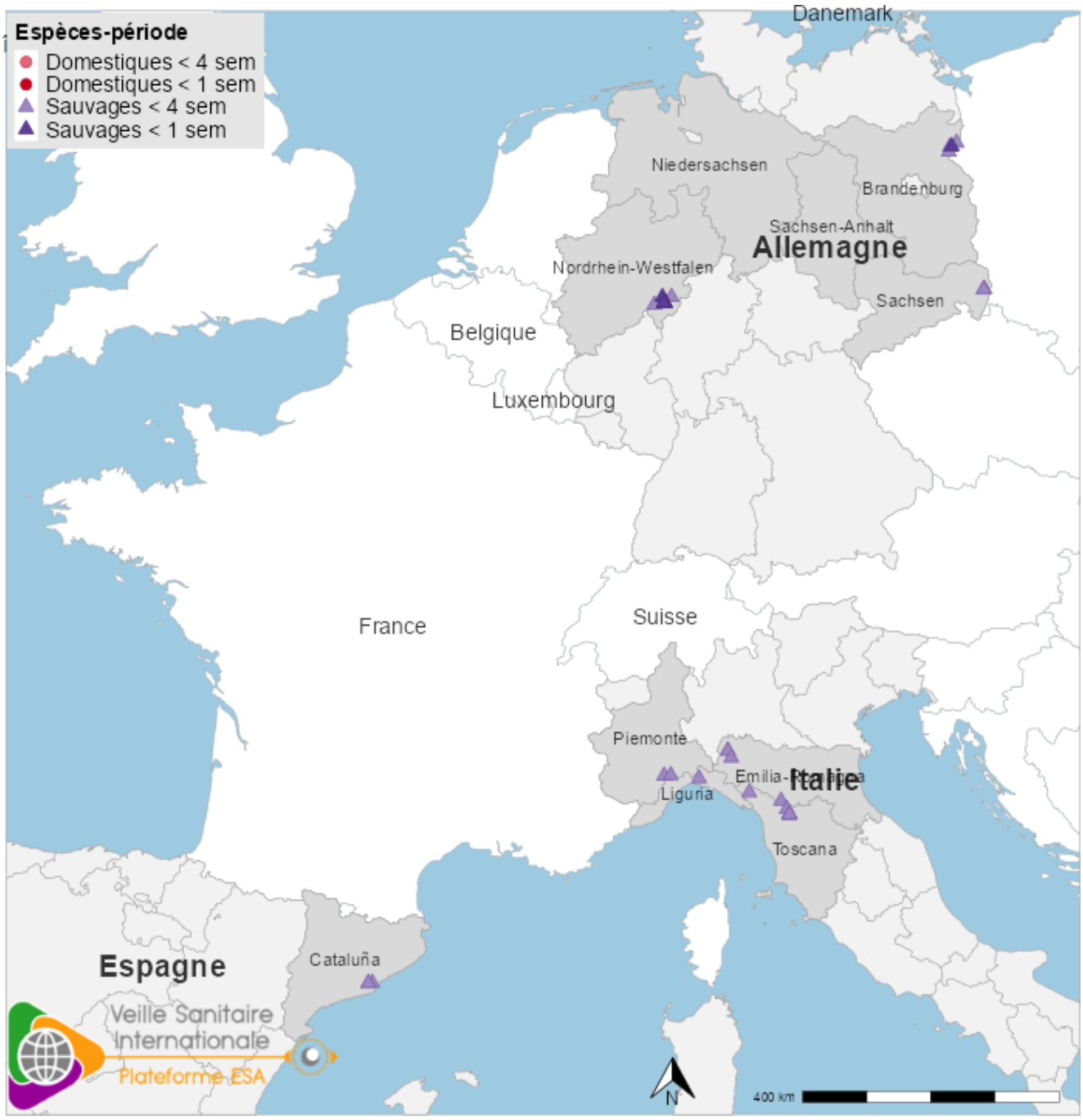

Figure 2. Localisation des cas et foyers de PPA détectés en Allemagne, Espagne et Italie au cours des quatre dernières semaines. NB : Plusieurs cas peuvent être superposés (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

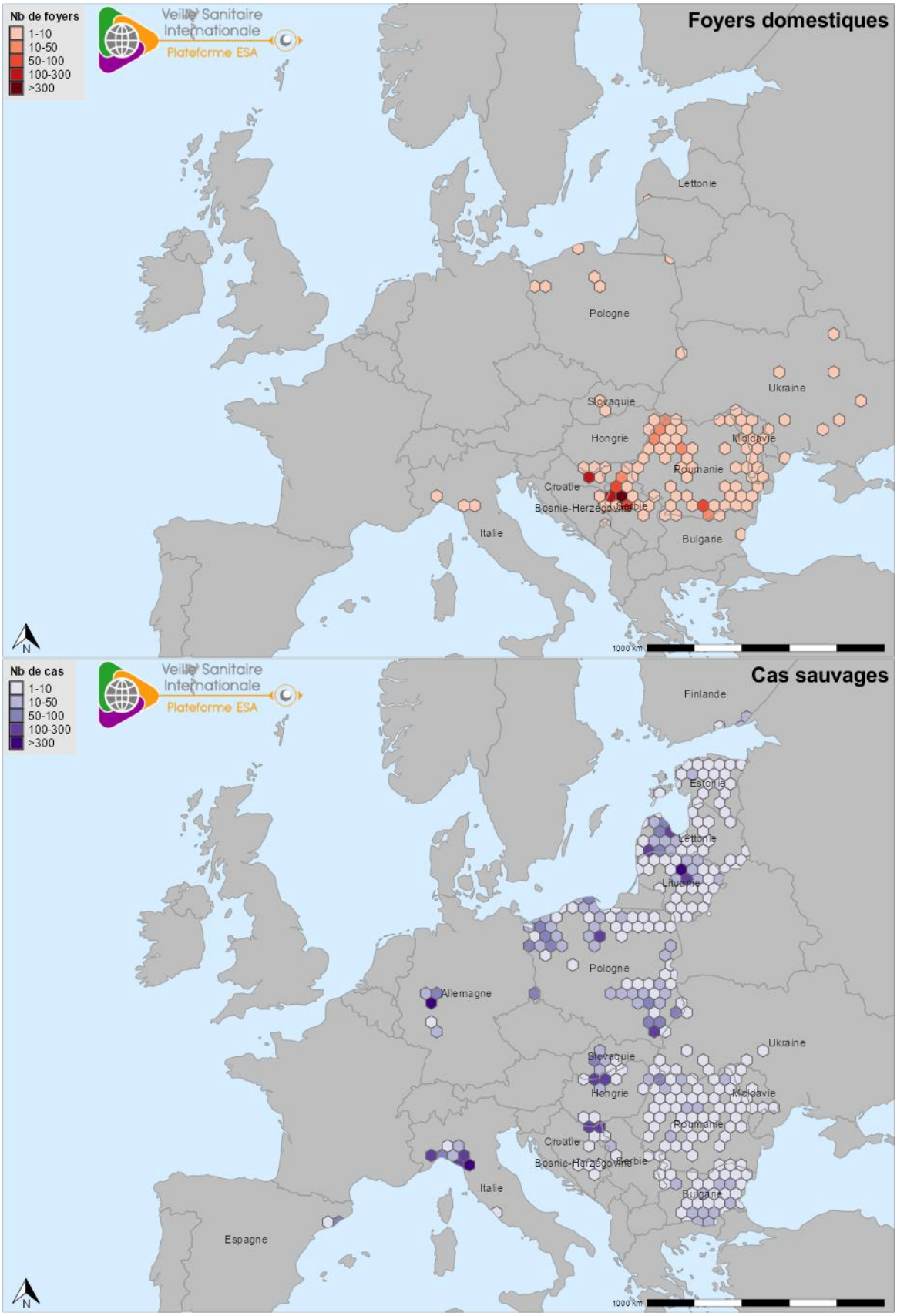

Figure 3. Densité des foyers domestiques (haut) et des cas en faune sauvage (bas) de PPA en Europe ayant été détectés entre le 01/01/2026 et le 18/10/2026 (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas en faune sauvage non captive de PPA détectés depuis le 01/01/2026. L'incidence mensuelle couvre la période du 21/09/2026 au 18/10/2026 (source : Commission Européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026). Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

Pays	Compartiment	Nombre de foyers et cas	Incidence mensuelle	Date de dernière détection
Allemagne	Sauvage	724	17	16/10/2026
Bosnie-Herzégovine	Domestique	13	0	06/08/2026
	Sauvage	10	0	03/09/2026
Bulgarie	Domestique	1	0	05/08/2026
	Sauvage	325	65	13/10/2026
Croatie	Domestique	130	0	03/08/2026
	Sauvage	105	0	07/09/2026
Espagne	Sauvage	61	3	11/10/2026
Estonie	Sauvage	85	3	10/10/2026
Finlande	Sauvage	49	8	01/10/2026
Hongrie	Domestique	6	0	17/08/2026
	Sauvage	623	18	01/10/2026
Italie (Continentale)	Domestique	3	0	09/07/2026
	Sauvage	1 106	14	10/10/2026
Lettonie	Domestique	1	0	20/01/2026
	Sauvage	629	50	13/10/2026
Lituanie	Sauvage	850	5	07/10/2026
Moldavie	Domestique	26	1	01/10/2026
	Sauvage	23	0	29/06/2026
Pologne	Domestique	10	0	12/09/2026
	Sauvage	1 737	65	13/10/2026
Roumanie	Domestique	330	21	14/10/2026
	Sauvage	295	2	06/10/2026
Serbie	Domestique	1 020	5	08/10/2026
	Sauvage	65	0	08/06/2026
Slovaquie	Domestique	3	0	16/05/2026
	Sauvage	134	1	06/10/2026
Ukraine	Domestique	9	0	14/09/2026
	Sauvage	7	0	02/06/2026
Europe	**Domestique**	**1 552**	**27**	**14/10/2026**
	Sauvage	**6 828**	**251**	**16/10/2026**

Une carte interactive des foyers domestiques et cas en faune sauvage de PPA est disponible sur le site de la Plateforme ESA (lien). Elle permet de générer des cartes et séries temporelles représentant l'évolution spatiale et temporelle des foyers, selon les périodes et zones géographiques d'intérêt.

Mesures de zonage de l'UE : sur la base de la situation épidémiologique relative à la PPA dans les pays membres de l'UE, des zones de restriction I, II et III sont réglementées et énumérées à l'annexe I du règlement d'exécution (UE) 2023/594 de la Commission Européenne.

La carte résumant les mesures de zonage en Europe (Figure 4) et un outil interactif (lien) pour les mesures de zonage fournissent une représentation indicative de ces zones.

Figure 4. Représentation des zones réglementées vis-à-vis de la PPA dans l'Union européenne au 24/09/2026 (annexe du règlement 2023/594) (source : site de la Commission européenne). Les zones sont définies par degré de risque en tenant compte de la situation épidémiologique et, notamment, des facteurs suivants : la maladie touche *a minima* les exploitations porcines et éventuellement la population de porcins sauvages (zone III) ; la maladie ne touche que la population de porcins sauvages (zone II) ; le risque découle d'une proximité relative avec la population de porcins sauvages contaminée (zone I) (les actualisations sont précisées dans l'annexe du règlement d'exécution 2026/2220 du 01/10/2026).

Situation par pays (par ordre alphabétique)

Allemagne

Ouest de l'Allemagne (Länder de Bade-Wurtemberg, Hesse, Rhénanie-Palatinat, Rhénanie-du-Nord-Westphalie).

Les mesures mises en place par chaque land sont disponibles dans la présentation du CPVADAAA du 26/08/2024.

- **Compartiment sauvage**

Un premier cas sauvage a été détecté le 14/06/2024 chez un sanglier retrouvé mourant dans la ville de Rüsselsheim au sud-ouest de Francfort (source : Commission européenne ADIS le 16/06/2024).

Les détections se sont poursuivies dans le district d'Olpe en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (60 km à l'est de Cologne ; 200 km de la frontière française), dont le premier cas détecté le 24/06/2025, avait marqué une extension de 113 km vers le nord (sources : Commission européenne ADIS le 14/07/2025, FLI le 16/06/2025). Une progression vers l'est avait été observée avec la détection le 01/07/2025 d'un cas à Bad Berleburg à environ 20 km des précédents cas, dont l'origine de l'infection n'est pas connue. Par contre, le séquençage de la souche NRW de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a montré une forte homologie avec les souches isolées en Calabre (sud de l'Italie) (source : FLI le 24/06/2025).

Le cas le plus proche de la frontière avec la France a été déclaré le 02/12/2024 (sanglier détecté le 03/09/2024 à Bürstadt – 78 km de la frontière).

Depuis le 01/01/2026, la grande majorité des cas sauvages ont été détectés de manière groupée en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. L'incidence mensuelle a été élevée (> 50 cas détectés sur 4 semaines glissantes) de mars à mi-juillet mais, et depuis a baissé significativement pour se maintenir à un niveau bas (huit nouvelles déclarations cette semaine en Rhénanie-du-Nord-Westphalie). Dans le land de Hesse, un second cluster de cas a été observé entre avril et juillet (incidence < 50 cas), dernier cas le 31/07/2026 (Figure 5) (source : Commission européenne ADIS).

- **Compartiment domestique**

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 14/08/2024 (source : Commission européenne ADIS).

Le premier foyer a été détecté le 08/07/2024 dans un élevage de neuf porcs situés dans la commune de Biebesheim am Rhein (district de Groß-Gerau, Hessen). Un dernier foyer au sein d'un élevage de trois suidés a été détecté le 14/08/2024, ce foyer est situé à 19 km du cas dans la faune sauvage le plus proche et à 60 km de la frontière française (source : Commission européenne ADIS le 28/10/2024).

Frontière germano-polonaise

Côté allemand, la dernière détection d'un foyer domestique à la frontière germano-polonaise remontait au 05/06/2024. Dans le compartiment sauvage un cas sauvage avait été détecté le 31/01/2026. L'incidence mensuelle de la PPA sur quatre semaines glissantes a repris depuis juillet 2026 (n=14 cette semaine). Les dernières détections (n=2) étaient situés en Saxe et dans le Brandebourg les 07 et 12/10/2026.

Côté polonais, le dernier foyer à la frontière germano-polonaise a été détecté le 21/09/2025. Des cas sauvages ont été détectés à moins de 5 km de la frontière en vis-à-vis des cas du Brandebourg, dont deux le 21/09/2026.

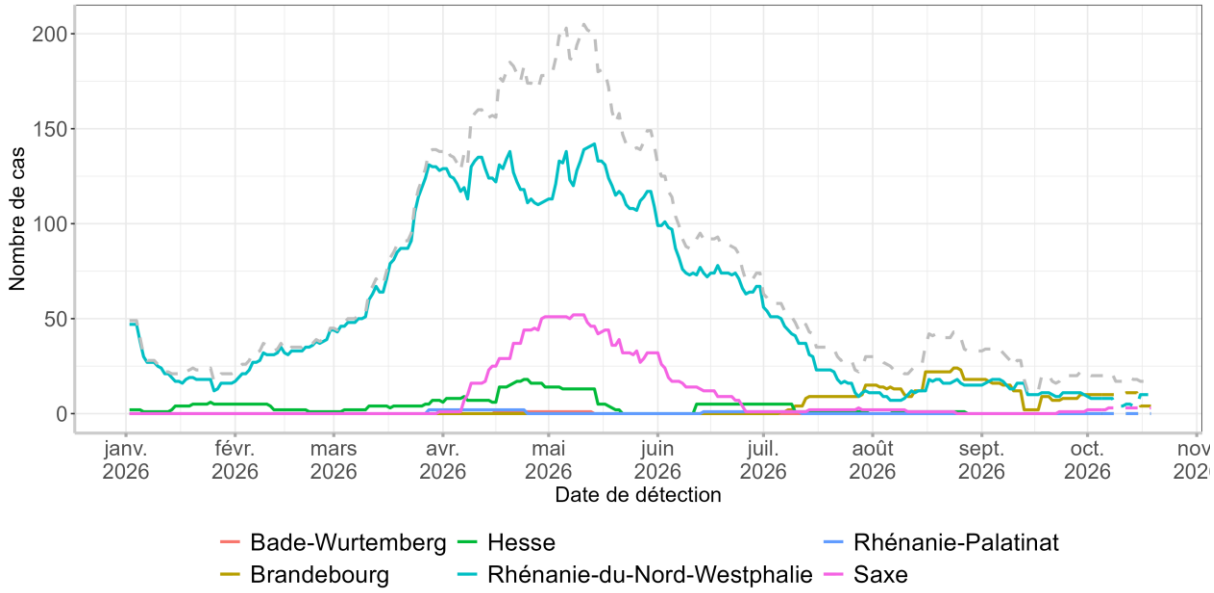

Figure 5. Incidence mensuelle glissante des cas en faune sauvage de PPA en Allemagne détectés entre le 01/01/2026 et le 18/10/2026. Les courbes en traits plein matérialisent le nombre de cas au sein des différents lands touchés par la PPA et la courbe en pointillé gris, le nombre de cas sur l'ensemble de l'Allemagne (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026). NB : les deux dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

Bulgarie

Un nouveau foyer domestique a été détecté le 05/08/2026, dans l'est du pays (proche mer Noire). Aucun foyer domestique n'avait été détecté depuis 2024 dans le pays. Il s'agirait d'une exploitation plein-air, isolée en zone forestière. L'hypothèse principale de contamination est le contact avec la faune sauvage. La Bulgarie a déclaré 325 cas sauvages en 2026, dont 64 nouveaux cas cette semaine (après sept mois d'incidences mensuelles inférieur à deux cas) correspondant à des détections entre le 07 et 13/10/2026 sur les zones historiquement affectées sur tout le territoire (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 18/09/2026).

Croatie

Dans le compartiment domestique, une épizootie a débuté fin mai et se déroule toujours actuellement. Le maximum observé culminait à près de 100 foyers détectés sur quatre semaines glissantes). La baisse d'incidence se confirme. Pas de nouvelle déclaration de foyer domestique depuis le dernier foyer détecté le 03/08/2026 (source : Commission européenne ADIS,CPVADAAA le 18/09/2026).

Dans le compartiment sauvage, l'incidence mensuelle glissante se maintient en dessous de quinze cas depuis avril 2026, avec une dernière détection le 07/09/2026.

Espagne

Les détections se poursuivent en Catalogne. D'après les autorités sanitaires espagnoles, depuis le début de l'épisode et le premier cas détecté le 26/11/2025, le nombre total de cas sauvages détectés est de 410 sangliers (majoritairement sur des animaux trouvés morts) pour 74 déclarations, dont 61 depuis le 01/01/2026. La diffusion se fait en tache d'huile dans un rayon d'environ 10 km autour de la première zone infectée. Une nouvelle détection le 28/09/2026 a été déclarée cette semaine (source : Commission européenne ADIS, MAPA le 15/10/2026, carte interactive VSI).

Les services vétérinaires espagnols avaient confirmé deux premiers cas de PPA chez deux sangliers retrouvés morts, le 26 novembre, à Bellaterra (Barcelone) (source : MAPA le 28/11/2025). Les deux cadavres de sanglier sauvage étaient distants d'environ 94 km de la frontière française. Il s'agissait de la première détection du virus en Espagne depuis 1994. Entre 1960 et 1994, l'Espagne avait lutté contre la PPA (génotype I). Toutes les mesures de gestion ont été mises en place comprenant la délimitation de la zone infectée, la recherche active et l'élimination

sous contrôle officiel des carcasses de sangliers, l'interdiction de la chasse dans la zone afin d'empêcher le déplacement des sangliers vers la zone indemne, la restriction des activités de nature non essentielles, le renforcement de la surveillance évènementielle et des mesures de biosécurité dans les élevages porcins, ainsi que des visites officielles dans ces établissements.

Les analyses génétiques ont confirmé que la souche isolée près de Barcelone appartient au génotype II, génotype circulant actuellement en Europe. Une approche dite « multigènes » permet de déterminer des clusters génétiques appelés « génogroupes » au sein de ce génotype (source : Gallardo *et al.*, 2023, https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/36761884/). Jusqu'ici 28 génogroupes avaient été identifiés. Tous les virus actuellement en circulation dans les États membres appartiennent aux génogroupes 2 à 28. La souche isolée en Catalogne appartient à un nouveau génogroupe (n°29) qui serait très similaire au génogroupe n°1 qui a circulé en Géorgie en 2007. Des enquêtes sont en cours pour identifier l'origine de cette souche (sources : MAPA le 05/12/2025, Reuters le 06/12/2025).

Le premier cluster de 10 cadavres a été trouvé sur un terrain privé, où il y avait des dépôts quotidiens d'ordures ménagères, sur la municipalité de Cerdanyola del Vallès. Le premier cadavre de ce cluster a été trouvé le 25/11/2025. Un second cas isolé a été trouvé le lendemain, le 26/11/2025, à environ 1 km, près de l'université de Barcelone. Les cadavres étaient frais. Les investigations ont permis de confirmer 16 cas chez des sangliers, répartis dans 7 clusters (2 primaires et 5 secondaires), et 110 sangliers négatifs prélevés en zone de surveillance et périphérie, en date du 12/12/2025. Tous les cas ont été trouvés dans une zone de type urbain / résidentiel de 30 km², où la densité de sangliers est moyenne, estimée à 4-5 animaux/km². La densité d'élevage de porcs est faible. Les animaux de 55 élevages situés dans la zone de surveillance ne semblent pas présenter de signes cliniques à ce stade (surveillance évènementielle).

Les analyses génétiques réalisées sur 5 séquences isolées, ont confirmé la proximité avec le génogroupe 1 du génotype II : Géorgie (2007), Arménie (2007, 2008), Azerbaidjan (2008), Russie (2009, 2012) et Pologne (2022). Une mutation (en région MGF505 9R/10R), encore jamais détectée à ce jour, indique qu'il s'agit du génogroupe 29 du génotype II (nouveau génogroupe). La souche la plus proche génétiquement est la Georgia 2007 génogroupe 1, avec cependant des différences notoires sur le site MGF505 9R/10R et une délétion de plusieurs nucléotides sur le terminal 5' (source : rapport des autorités espagnoles au CPVAAADA du 15-16/12/2025).

Les analyses de séquences n'ont toutefois pas permis d'identifier clairement l'origine du virus (source : EUVET mission to Spain 2-5/12/2025 report CPVAAADA du 15-16/2025). Les investigations épidémiologiques suggèrent que le premier cas a été introduit, probablement par l'activité humaine (non précisée), au mois d'octobre 2025. En Catalogne, 65 000 sangliers sont chassés chaque année. Les experts estiment donc que 720 cadavres pourraient être testés (source : EUVET mission to Spain 10-12/12/2025 report CPVAAADA du 15-16/12/2025).

Un état de la situation au 20/04/2026, a été publié par les autorités espagnoles pour le CPVADAAA du 22/04/2026.

Finlande

Les services vétérinaires finlandais ont confirmé la détection du virus de la peste porcine africaine (PPA) le 24/07/2026 à Virolahti dans le sud-est du pays à la frontière avec la Russie. Le virus a été mis en évidence par PCR sur deux cadavres de marcassins et un os long de sanglier, tous retrouvés dans une même zone (sources : commission européenne ADIS, Finnish Food Authority consulté le 03/08/2026).

Les autorités finlandaises ont délimité une zone infectée autour du lieu de détection, au sein de laquelle les mouvements de porcs sont soumis à des restrictions. Des mesures sont en place pour évaluer l'étendue de l'infection chez les sangliers dans la zone concernée et prévenir sa diffusion à d'autres régions du pays. Certaines notifications mentionnaient la détection du virus sur des ossements de sanglier, ce qui suggère une contamination ancienne. Un cas détecté le 26/08/2026 dans la commune de Pyhtää a marqué une progression vers l'ouest le long de la côte de 65 km par rapport à tous les autres cas déclarés jusqu'à ce moment et regroupés le long de la frontière russe.

Trois nouvelles déclarations cette semaine de cas détectés à la frontière russe les 23/09 et 01/10/2026, pour un nombre total de 49 cas (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 18/09/2026).

Les analyses de séquence montrent que le virus appartient au génotype II et, plus précisément, au sous-groupe génétique 3. L'analyse repose sur six régions variables du génome (CVR, IGR, O174L, K145R, MGF et ECO2). Le sous-groupe 3 a été signalé pour la première fois en Ukraine en 2012. Depuis 2014, il a été détecté chaque année dans les pays baltes, et des cas ont également été signalés, entre autres, en Pologne, en République tchèque, en Roumanie, en Hongrie, en Belgique, en Italie et en Russie. D'après ces résultats, il n'est pas possible de déterminer la voie par laquelle le virus est entré dans le pays (source : Finnish Food Authority le 17/08/2026).

France

La France hexagonale est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 18/10/2026 (source : DGAL le 19/10/2026).

Compte tenu la progression de la PPA chez les sangliers en Allemagne, le ministère en charge de l'agriculture a relevé le 26/09/2024 la surveillance de la PPA – au niveau 2B du réseau de surveillance de la santé de la faune sauvage (réseau SAGIR) – dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle. Cette décision permet de mobiliser davantage d'acteurs de terrain pour augmenter les signalements de cadavres de sangliers, leur collecte et leur analyse, comme c'est le cas depuis janvier 2022 dans les trois départements de la région PACA limitrophes du nord de l'Italie (Sources : DGAL le 17/09/2024, Instruction 2024-538).

Pour rappel, les quatre niveaux de surveillance des pestes porcines dans la faune sauvage sont définis par l'instruction 2018-938[2].

Durant les 4 dernières saisons de chasse (qui se déroulent de début juillet à fin juin de chaque année) (soit entre juillet 2023 et aujourd'hui), sur les 470 cadavres de sangliers signalés sur l'ensemble du territoire hexagonal 398 prélèvements ont été réalisés et testés négatifs dans le cadre du réseau Sagir (respectivement 113/144, 143/176, 141/149 et 1/1 pour les campagnes de prélèvements 2023-2024, 2024-2025,2025-2026 et 2026-2027 (qui débute)) (source : Flash info PPA Sagir du 24/08/2026).

Hongrie

Un nouveau foyer domestique a été détecté le 01/06/2026, le premier depuis le 01/01/2024. Pas de nouvelle déclaration dans le compartiment domestique.

Dans le **compartiment sauvage**, l'incidence mensuelle était repartie à la hausse depuis janvier 2026 pour atteindre 130 cas/mois en février 2026. Depuis elle baisse régulièrement et passe sous le seuil de 50 cas sur 4 semaines mi-avril. Une légère reprise de l'incidence mensuelle avait été observée en juillet pour atteindre 18 cas cette semaine (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 18/09/2026).

Italie

La PPA est apparue dans le compartiment sauvage en Piémont Ligurie en janvier 2022, dans le Latium en mai 2022, et enfin en Calabre et en Campanie en mai 2023. Dans le compartiment domestique, elle est apparue pour la première fois dans le Latium en juin 2022. La maladie s'est étendue progressivement sur la totalité du territoire de l'Italie continentale. D'après les analyses génétiques réalisées par l'IZS Teramo, les souches isolées de génotype II en Italie du Nord (Piémont et Ligurie) et en Italie centrale (Latium), ne sont pas liées l'une à l'autre (le génotype I étant localisé uniquement sur la Sardaigne). Elles seraient dues à des introductions du virus à partir de sources différentes (source : IZS). Le suivi des déclarations de PPA dans l'Italie continentale est disponible sur le site internet des « Istituto Zooprofilattico Sperimentale » (IZS - Instituts zooprophylactiques expérimentaux) régionaux (source : Actualisation par l'IZS Piémont, Ligurie Val d'Aoste, IZS région du Latium). En 2025, il s'agit essentiellement de cas sauvages et d'un foyer domestique.

Depuis le 01/07/2025, la totalité des cas et foyers récents ont été détectés dans le nord, zone Piémont/Ligurie/Lombardie/Emilie-Romagne/Toscane. A la frontière entre la Lombardie et le Piémont, on a noté une progression vers le nord des cas le long de la rivière Tessin. Le cas le plus septentrional est resté à 43 km de la frontière suisse. Un cas a été détecté dans le sud de l'Italie en Calabre le 28/04/2025 au sein de la zone réglementée depuis le dernier cas en Campanie détecté le 07/09/2024.

Le **cas sauvage** le plus proche de la frontière française a été détecté le 01/05/2026 sur la commune de Cengio, dans la région administrative de Savone. Le point le plus proche de ce foyer (pointe de Marguareis à 2 650 m) sur la frontière française se situe à environ 47 km à vol d'oiseau (source : Commission européenne ADIS).

Une légère reprise a été observée mi-juillet 2025 dans le nord du pays (Ligurie, Emilie-Romagne, Toscane, Lombardie). L'incidence mensuelle a progressé à partir de décembre 2025 pour approcher les 150 cas/mois depuis fin janvier 2026. Le front de progression est plus marqué sur la Toscane, la Ligurie, le Piémont et l'Emilie-Romagne (partie est). L'incidence mensuelle des **cas sauvages** a atteint un niveau élevé cet été (autour de 120 cas détectés sur 4 semaines glissantes) répartie principalement dans quatre régions (Toscane, Emilie Romagne, Piémont et Ligurie) depuis le mois de février 2026 (Figure 6). Le front poursuit sa progression vers l'est : un premier cas a été détecté le 03/08/2026 près de Bologne (Emilie-Romagne). Huit nouvelles déclarations cette semaine. Le dernier cas a été détecté le 10/10/2026, l'incidence mensuelle stagne autour de 20 cas depuis début septembre. Concernant le Latium, 3 derniers cas ont été détectés à proximite du premier détecté le 27/08/2026.

Un cluster avait été actif en 2022/2024 dans le Latium. Le dernier cas avait été détecté le 04/06/2024. La grande majorité des cas avait été détectée en 2022-24 à l'intérieur de la zone délimitée par le Grande Raccordo Anulare (GRA) entourant Rome.

Un **foyer domestique** a été détecté le 26/06/2026 en Toscane dans la commune de Comano, puis un second à Pistoia le 09/07/2026. Il s'agit des deux premiers foyers de peste porcine africaine recensés en Toscane dans des élevages de porcs domestiques. En 2026, le dernier foyer avait été détecté dans le Piémont le 16/04/2026

(sources : Commission européenne ADIS, rapport des autorités italiennes au CPVAAADA le 18/09/2026).

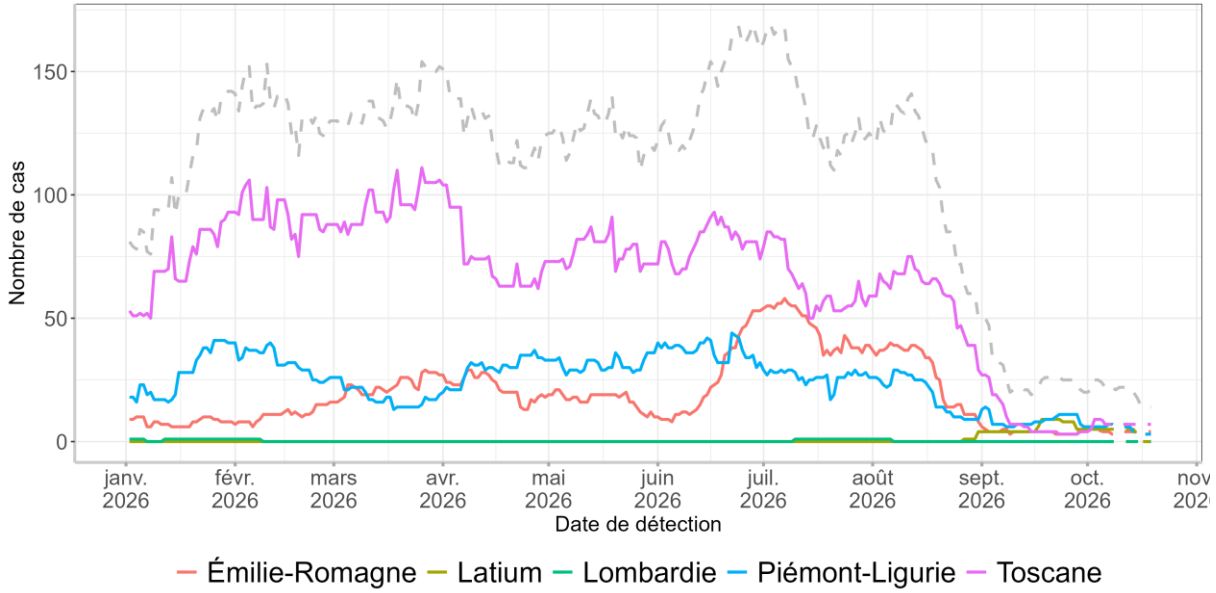

Figure 6. Incidence mensuelle glissante des cas en faune sauvage de PPA en Italie continentale détectés entre le 01/01/2026 et le 18/10/2026. Les courbes grise pointillée et de couleur matérialisent, respectivement, le nombre de cas sur l'ensemble de l'**Italie continentale**, et au sein des 5 régions sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026). NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification ; elles peuvent être incomplètes et sont représentées en pointillé.

Pays Baltes

En 2026, seul un **foyer domestique** a été détecté le 20/01/2026 en Lettonie (source : Commission européenne ADIS). Un état de la situation a été publié par les autorités pour le CPVADAAA du 19/06/2026.

Depuis janvier 2026, l'incidence mensuelle des **cas sauvages** sur quatre semaines glissantes est restée stable en Lettonie (autour de 30 cas détectés sur quatre semaines glissantes) et en Estonie (moins de 5 cas). En Lituanie, elle a augmenté progressivement pendant l'hiver, jusqu'à un pic de détections en avril 2026 (> 300 cas), et est revenue à un faible niveau (< 10 cas) depuis le mois de juillet. L'incidence est actuellement stable ou en baisse dans les trois pays (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 18/09/2026).

Pologne

L'incidence mensuelle **des cas sauvages** a atteint un pic au-delà de 300 cas sur quatre semaines glissantes en mars 2026. Elle est en baisse depuis le mois d'avril avec moins de 100 cas depuis juillet (source : Commission européenne ADIS).

Les détections dans le compartiment domestique sont sporadiques (pas de nouvelle déclaration cette semaine) (source : Commission européenne ADIS, CPVADAAA le 18/09/2026).

Roumanie

L'incidence mensuelle **des cas sauvages** a atteint un plateau autour de 90 cas/mois en janvier et février 2026 et baisse progressivement depuis pour passer sous les 15 cas/mois depuis le mois de juin (source : Commission européenne ADIS).

Dans le **compartiment domestique**, l'incidence mensuelle qui se maintenait autour de 25 foyers/mois depuis janvier 2026 est repartie à la hausse depuis juillet pour atteindre un pic mi-août au-delà de 90 foyers puis baisse progressivement et passer sous les 30 foyers (source : Commission européenne ADIS).

Serbie

De mi-mai à fin juillet, une vague épizootique a été observée, causant plusieurs centaines de foyers domestiques groupés dans la région administrative de Mačvanski. De nombreuses déclarations (plus de 800) *a posteriori* de foyers détectés entre le 18/06 et le 08/10/2026 ont été faites ces trois dernières semaines. Le dernier foyer a été détecté le 08/10/2026. Le dernier cas sauvage a été détecté le 08/06/2026. En raison du délai de déclaration, l'incidence mensuelle reste très faible actuellement (source : Commission européenne ADIS).

Slovaquie

L'incidence mensuelle des **cas sauvages** a augmenté depuis le mois d'octobre 2025 jusqu' en mars 2026 et baisse depuis pour se maintenir en dessous de dix cas depuis juillet 2026 (source : Commission européenne ADIS).

Dans le **compartiment domestique,** pas de déclaration depuis les trois foyers de mai 2026 (source : Commission européenne ADIS).

Ukraine

Cette semaine, pas de nouvelle déclaration dans le compartiment domestique. L'incidence reste très faible dans les deux compartiments (source : Commission européenne ADIS).

Pour en savoir plus
• Les différentes actions de sensibilisation à la PPA menées en France sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA (lien) et sur le site du ministère en charge l'agriculture (lien). • Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site du ministère en charge de l'agriculture (lien).

Situation aux Caraïbes
En République dominicaine, un premier cas de PPA a été rapporté le 28/07/2021. L'épizootie s'est répandue rapidement sur toute l'île d'Hispaniola. Le premier foyer en Haïti a été détecté le 26/08/2021. Pour mémoire, la PPA n'avait plus été observée sur le continent américain depuis 1982, où elle était présente en Haïti, mais peut être considérée dorénavant comme enzootique en Haïti. Selon un rapport de l'USDA, elle est considérée comme enzootique en République dominicaine (source : USDA le 19/11/2024). En date du 18/10/2026, les Antilles françaises et la Guyane sont toujours officiellement indemnes de PPA (Source : DGAL le 19/10/2026).

[1]A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.
[2]https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-938

CONFIRMATION EN SLOVENIE – POURSUITE DES DETECTIONS EN FRANCE

Les essentiels
• **Europe** : détections de foyers en Autriche, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni (Jersey), **Slovénie** et Suisse. Deux génotypes distincts ont été identifiés (Shamonda Europe 1 (SHAV-EU1) dans l'est de la France, Suisse, sud de l'Allemagne et Espagne (région de Madrid) et virus Shamonda Europe 2 (SHAV-EU2) dans l'ouest de la France, aux Pays-Bas, au nord de l'Allemagne et au nord de l'Espagne, sans pour autant que des variations cliniques ne soient observées. Pour les autres pays, l'information n'est pas encore disponible. • **France** : confirmation de foyers dans 54 départements, chez les bovins (n=52 départements dont un nouveau – les Charentes-Maritimes), et les ovins (n=2 départements). Un foyer équin dans l'Hérault.

Section rédigée en collaboration avec l'Anses laboratoire de Maisons-Alfort, l'Adilva, l'ENVT et GDS France[1]

À propos du virus Shamonda
• **Classification réglementaire** : cette maladie, liée au virus Shamonda, n'est actuellement pas réglementée aux niveaux français, européen et international. • **Agent pathogène** : le virus Shamonda-Europe appartient au genre *Orthobunyavirus,* groupe Simbu comme le virus Schmallenberg. Deux génotypes différents ont été identifiés : Shamonda Europe 1 (SHAV-EU1) et Shamonda Europe 2 (SHAV-EU2). • **Espèces sensibles** : bovins, buffles, ovins, caprins, équins, alpagas. À ce jour, comme pour tous les autres virus du même groupe, rien n'indique qu'il soit transmissible à l'Homme. • **Modalités de transmission** : vectorielle par les insectes piqueurs du genre Culicoïdes (mêmes vecteurs que pour la FCO et la MHE). • **Symptomatologie** : pour les **bovins** : diarrhée aiguë, fièvre, abattement, baisse de production laitière puis, en effet retard, possibles avortements et malformation des veaux. Pour les **chevaux** : un syndrome nerveux. Pour les **ovins** : forme asymptomatique dans un premier temps mais effet retard avec des avortements et malformations des agneaux. • **Historique sur la situation sanitaire internationale** : le virus Shamonda-Europe a été identifié pour la première fois le 31/07/2026 suite à des prélèvements sur des bovins laitiers en Suisse.
Sources
• Page Shamonda Europe GDS France-SNGTV • Cas d'infections de vaches laitières par un orthobunyavirus – MAASA le 13/08/2026 • Eurosurveillance | Detection of a novel Shamonda Orthobunyavirus in dairy cattle, France, June 2026 • FLI le 31/08/2026, Shamonda virus: Infections confirmed in horses and alpacas; sheep and goats are also susceptible • Wernike *et al.* 2026, Novel Shamonda-like orthobunyavirus in Europe – bioRxiv • Wernike *et al.* 2026, Shamonda virus infection in sheep and goat: First evidence from Europe, https://doi.org/10.21203/rs.3.rs-11110482/v1

Un nouveau virus appartenant au genre *Orthobunyavirus*, proche du virus Shamonda qui appartient au groupe Simbu dans lequel se trouve le virus Schmallenberg a été identifié le 31/07/2026 conjointement par le Friedrich Loeffler Institut et l'ENVT sur la base d'analyses génomiques sur échantillons de bovins. Cette identification faisait suite à l'investigation de cas de diarrhée aiguë, accompagnés de fièvre, abattement et baisse de production laitière

[1] Stephan Zientara (Anses), Jean-Luc Guérin (ENVT), Chantal Audeval (ADILVA), Kristel Gache et Clémence Nadal (GDS France)

transitoire chez des vaches laitières en Allemagne (Bade-Würtemberg et Bavière) et Suisse depuis mi-juin 2026 et en France à partir de début juillet 2026 dans plusieurs départements de l'est (Doubs, Ain, deux Savoie). Des cas similaires avaient été observés en Suisse (note VSI du 05/08/2026, Wernike *et al.* 2026, Novel Shamonda-like orthobunyavirus in Europe – bioRxiv).

Comme les autres virus du groupe Simbu, ce virus se transmet de façon vectorielle via des moucherons piqueurs (Culicoides). Cette émergence s'accompagne d'un impact clinique avec des conséquences sur la production laitière. Une première étude sur 9 exploitations laitières en France a montré une chute de 15-75 % de production laitière associée à des symptômes de diarrhée durant de 1 à 6 jours (8 à 100 % des animaux selon les élevages), abattement, anorexie et dans une moindre mesure hyperthermie (source : Kelleci et al, 2026). Les observations sur les cas cliniques en Suisse font état d'une période symptomatique de 14 à 21 jours (source : IVI au 03/08/2026). Les impacts cliniques pourraient s'accroître dans les prochains mois pour les vaches infectées en cours de gestation, voire pour les petits ruminants. Le virus a pu être isolé dans le tissu cérébral chez deux équidés en Suisse. Des anticorps ont été mis en évidence chez plusieurs autres équidés et deux alpagas, en Suisse également. Ces anticorps présentaient une réaction croisée avec le virus de Schmallenberg (source : IVI au 28/08/2026).

D'après l'étude de Kelleci *et al.*, des analyses génomiques et phylogénétiques ont montré que le virus détecté en France et en Allemagne est proche d'un virus Shamonda isolé sur des bovins au Nigéria en 1965 tout en étant distinct, allant dans le sens d'un nouveau lignage de virus Shamonda représentant une première détection de ce type de virus en Europe.

Un second génotype génétiquement distinct de celui ayant été détecté en France, dans le sud de l'Allemagne et en Suisse, a été identifié dans le nord-ouest et l'est de l'Allemagne. Ce virus appartient également au sérogroupe Simbu et est apparenté au virus Shamonda initialement identifié en Afrique et au Japon. Afin de faciliter leur distinction, les deux variants sont désormais désignés respectivement virus Shamonda Europe 1 (SHAV-EU1) et virus Shamonda Europe 2 (SHAV-EU2) (source : FLI le 01/09/2026).

Les modalités d'introduction et de diffusion de ces deux génotypes restent inconnues.

Cette maladie n'est actuellement pas réglementée aux niveaux français, européen et international.

Allemagne

La première détection du virus Shamonda a été confirmée par le Friedrich-Loeffler-Institut (FLI) le 03/08/2026. Le virus a été identifié dans un élevage bovin dans le sud d'Allemagne, notamment dans le land de Bade-Wurtemberg (source : FLI le 03/08/2026). Le FLI a communiqué sur l'introduction et diffusion d'un second génotype (SHAV-EU2) dans les élevages bovins du nord-ouest et de l'est de l'Allemagne le 01/09/2026, en particulier dans les lands de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Basse-Saxe, Hesse et Thuringe (source : FLI le 01/09/2026). Pas d'actualisation.

Autriche

Mi-août 2026, le virus de type Shamonda a été détecté pour la première fois simultanément dans deux élevages bovins autrichiens situés dans les Länder de Vorarlberg et de Haute-Autriche. Le virus a été détecté dans de nombreuses régions administratives (Vorarlberg, Haute-Autriche, Tyrol, Salzbourg, Styrie, Carinthie et Basse-Autriche). Une propagation plus large est attendue (source : autorités sanitaires AGES le 07/09/2026). Pas d'actualisation.

Belgique

Un virus qui pourrait être le virus Shamonda, ou un virus apparenté a été détecté dans un élevage bovin au centre de la province Flandre occidentale. Des analyses complémentaires sont en cours afin de confirmer cette suspicion (source : Sciensano le 17/08/2026). Des foyers ont été confirmés en Wallonie, dans des élevages bovins en provinces de Namur et Hainaut, ainsi que chez des ovins, sans signes cliniques (source : ARSIA le 19/08/2026). Pas d'actualisation.

Espagne

Le Laboratoire central vétérinaire (LCV) d'Algete, laboratoire national de référence, a confirmé la détection du virus Shamonda de type 1 dans sept élevages bovins dans le centre et le sud du pays (provinces de Cordoue et

Tolède). Les animaux touchés ont présenté des symptômes similaires à ceux signalés précédemment par d'autres pays : fièvre, diarrhée et baisse de la production laitière (source : autorités espagnoles MAPA consulté le 12/10/2026). Le virus de type 2 (SHAV-2) a été détecté pour la première fois dans le nord du pays en Cantabrie chez une vache laitière. Le virus de type 1 (SHAV-1) a été détecté dans la région de Madrid (source : animalhealth.es le 08/10/2026). Pas d'actualisation.

France

Une méthode de détection de ce nouveau virus SHAV-Europe par RT-PCR a été développée en urgence par l'ENVT en juillet 2026. Des investigations rétrospectives ont permis de confirmer que ce virus avait circulé depuis juin-juillet 2026 en France (Doubs, Ain, Savoie et Haute-Savoie).

Le virus a été confirmé chez des ovins par RT-PCR dans deux départements en septembre 2026 (Oise et Aveyron). Les foyers **ovins** se caractérisaient par des malformations congénitales. Les agneaux présentaient notamment une arthrogrypose et une brachygnathie. Le génome du virus a été détecté par PCR dans l'encéphale.

Un premier cas **équin** a été détecté dans l'Hérault le 30/09/2026. L'imputation à Shamonda est due à la présence concomitante des signes nerveux, de la détection par PCR du virus Shamonda, et de PCR négative West Nile et EHV. Pas d'actualisation cette semaine.

Au 19/10/20026, il a aussi été identifié chez des **bovins** présentant tous des symptômes dans 52 départements (en gras le nouveau département cette semaine) : Ain, Aisne, Allier, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, **Charentes-Maritimes**, Corrèze, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Creuse, Doubs, Drôme, Finistère, Haute-Garonne, Gers, Ille et Vilaine, Isère, Jura, Landes, Loire, Haute-Loire, Loire-Atlantique, Lot, Lozère, Manche, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Moselle, Nièvre, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne, Vosges (sources : ADILVA, ENVT et GDS France le 19/10/2026) (Figure 1).

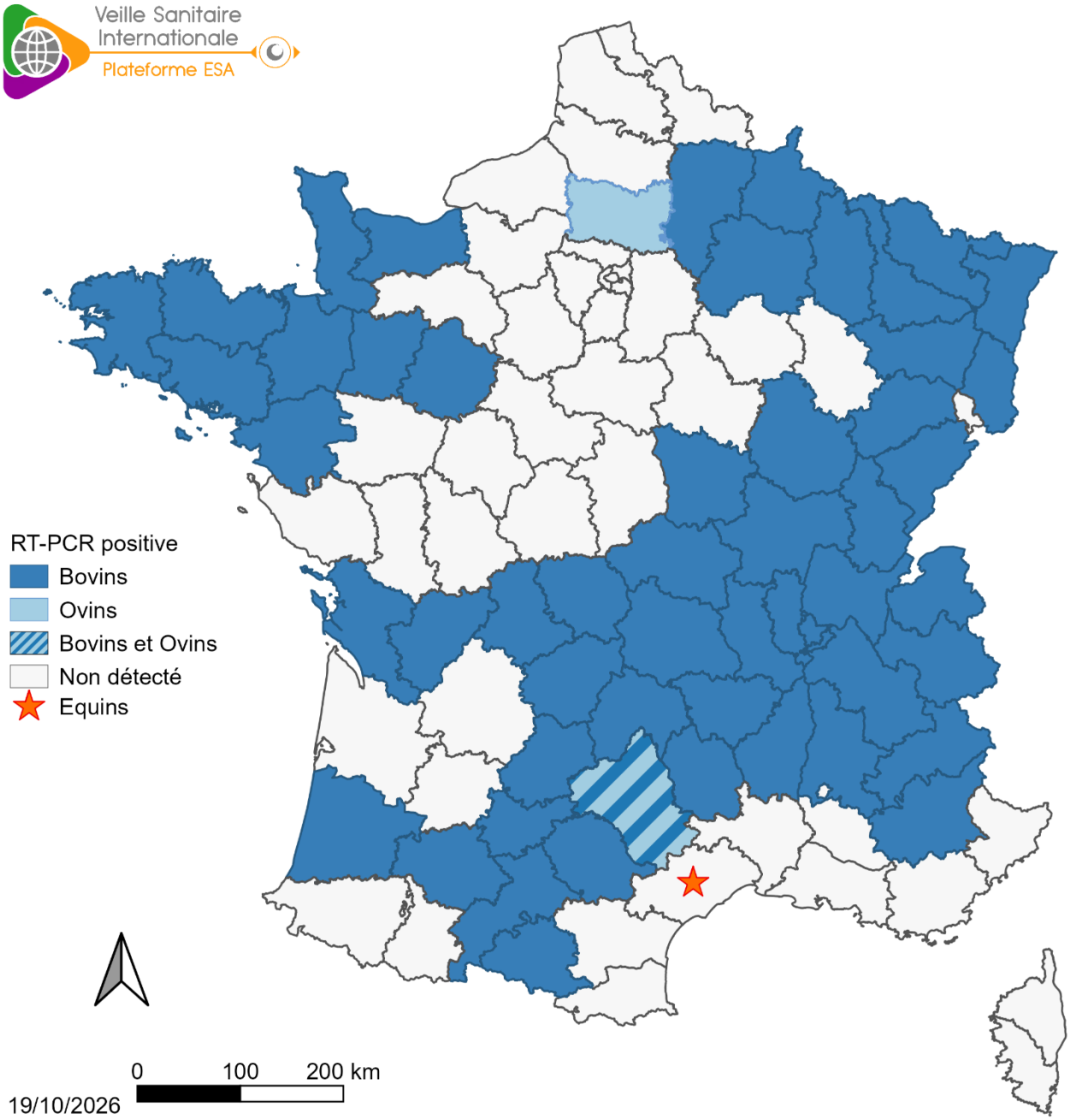

Figure 1. Départements de France hexagonale ayant détecté la présence du virus Shamonda-Europe par RT-PCR selon les espèces concernées. Le point pour le foyer équin correspond au centroïde du département (sources : ADILVA, ENVT et GDS France le 19/10/2026).

Surveillance vectorielle en France[2]
Après 2 campagnes de surveillance des populations de *Culicoides*, entre 2009-2012 et 2015-2018, mandatées par la Direction Générale de l'Alimentation, une nouvelle campagne de piégeage a débuté en janvier 2026 pour deux ans (2026-2027). Cette initiative, coordonnée par GDS France et le Cirad, répondait en premier lieu à la recrudescence des vagues épizootiques de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) et à la récente introduction de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) en France. L'objectif de cette 3e campagne est de constituer un nouveau jeu de données sur les variations d'abondance de *Culicoides* dans l'espace et dans le temps à l'échelle de la France. Les récentes émergences laissent suspecter une activité vectorielle à la fois plus précoce et plus

[2] pour le Cirad : Alexandre Albo, Pachka Hammami et Claire Garros ; pour GDS France : Floriane Bouchet

intense en pleine saison. L'analyse des captures permettra de vérifier cette hypothèse et de déterminer si ces modifications sont attribuables au changement climatique.

Les bulletins trimestriels sont accessibles en ligne pour la période de janvier à mars 2026 (lien) et la période d'avril à juin 2026 (lien).

Entre janvier et début juin 2026, 20 GDS départementaux ont participé au réseau en réalisant toutes les deux semaines un échantillonnage de *Culicoides* dans 1 élevage. Le réseau se compose actuellement de 16 élevages bovins, 3 élevages ovins et 1 élevage mixte ovin/bovin. Les piégeages sont prévus toutes les deux semaines.

Au cours du premier semestre, les piégeages ont mis en évidence une nette augmentation de l'abondance à partir du mois de mars (semaine 10), puis un pic des abondances détecté fin mai (semaine 22). Cela est cohérent avec les conditions climatiques exceptionnelles lors de ce printemps avec des températures généralement supérieures aux normales de saison pouvant favoriser l'activité des adultes. Les récentes émergences et premières modélisations laissent suspecter une activité vectorielle à la fois plus précoce et plus intense en pleine saison.

Italie

Le virus Shamonda (SHAV) a été détecté au mois d'août dernier dans des élevages de vaches laitières du nord de l'Italie (provinces de Trente et de Bolzano (source : Note du Ministère de la santé en date du 17/09/2026). La région de Campanie a confirmé la présence de Shamonda en Campanie au sud de l'Italie chez des bovins et des buffles d'eau (source : Région de Campanie). Pas d'actualisation.

Irlande

Le virus Shamonda a été détecté chez trois bovins de deux exploitations laitières du comté de Cork (source : DAERA le 05/10/2026, Diaro veterinario). Pas d'actualisation.

Luxembourg

Le virus a été détecté pour la première fois le 25/08/2026 (source : le quotidien le 13/09/2026). Pas d'actualisation.

Pays-Bas

Des investigations sont en cours, suite au signalement les 11 et 13/08/2026 de signes cliniques (fièvre, diarrhée et diminution de la production laitière) dans 8 élevages. Les résultats des analyses RT-PCR sur les quatre premières exploitations ont indiqué qu'un ou plusieurs bovins de ces exploitations étaient infectés par un virus du genre *orthobunyavirus*. Des analyses complémentaires ont permis d'identifier un virus Shamonda-Europe, très proche du virus récemment détecté en France, en Suisse et en Allemagne. Afin de confirmer ces résultats, des échantillons ont été transmis au Friedrich Loeffler Institute (FLI) en Allemagne (source : surveillance de la santé animale de Royal GD aux Pays-Bas le 14/08/2026). De nouvelles suspicions cliniques, dues à un orthobunyavirus, dans le nord (en Frise) et dans le sud du pays, limitrophe de la Belgique (Limbourg), étaient en cours d'investigation pour confirmer s'il s'agissait du virus Shamonda-Europe (source : Royal GD le 18/08/2026). Les analyses génétiques montrent d'importantes différences de séquence par rapports aux souches isolées en Allemagne, France et Suisse, bien que les tableaux cliniques soient similaires (source : Royal GD le 28/08/2026).

Les analyses génétiques plus approfondies ont permis d'identifier que le génotype 1 a été identifié chez un seul bovin, tandis que le génotype 2 est majoritairement identifié sur l'ensemble du territoire néerlandais. Le virus a également été confirmé pour la première fois chez un veau nouveau-né d'un jour et né à terme, qui présentait un tableau clinique de « vision fixe du ciel », un retard de développement et des anomalies des membres (non précisées), sans que le lien de causalité entre l'infection et les symptômes ait pu être établi avec certitude (source : Royal GD le 04/09/2026). Le Royal GD a détecté un virus du sérogroupe Simbu dans un échantillon sanguin prélevé sur un cheval présentant des signes neurologiques. Des analyses complémentaires, réalisées à l'aide d'un test PCR spécifique, ont permis d'identifier ce virus comme étant le virus Shamonda-Europe (source : Royal GD le 05/10/2026). Pas d'actualisation.

Portugal

La DGAV a confirmé le 09/10/2026 que cinq exploitations bovines ont été détectées positives, réparties dans les districts de Beja, Bragança, Lisbonne, Portalegre et Setúbal. Quatre confirmations reposent sur une RT-PCR positive ; le cas de Bragança est indiqué comme positif par ELISA (source : DGAV le 09/10/2026). Pas d'actualisation.

Royaume-Uni

Le 24 septembre, les autorités britanniques ont annoncé la détection du virus chez des bovins à Jersey, à la suite d'analyses réalisées en août. Cette détection confirme la présence du virus dans les îles Britanniques (source : APHA le 24/09/2026). Pas d'actualisation.

Principauté du Liechtenstein

Le virus Shamonda-Europe a été mis en évidence par l'IVI le 13/08/2026 dans la principauté du Liechtenstein (source : IVI le 25/08/2026). Pas d'actualisation.

Slovénie

Un premier foyer associé au virus de type Shamonda a été confirmé chez trois bovins d'un élevage de la région de la Savinja dans l'est du pays (source : gov.sl le 09/10/2026).

Suisse

Un virus du sérogroupe Simbu a été mis en évidence pour la première fois en Suisse le 31/07/2026 par l'IVI. Cela a fait l'objet d'une publication en preprint le 05/10/2026 indiquant que la souche en circulation est le SHAV-EU1 (lien) Au 24/08/2026, 22 cantons sur 26 avaient été détectés au moins un foyer de virus Shamonda-Europe. Le virus a été détecté le 24/08/2026 sur des chevaux ayant présenté des signes cliniques neurologiques sur échantillons de cerveaux uniquement (tests sur sang négatifs) (source : Université de Berne, IVI le 16/09/2026). La publication en pre-print Bechofen *et al*. indique que la souche SGAV-EU1 a été détectée dans le tissus cérébral de deux chevaux symptomatiques. Au 14/10/2026 près de 200 cas ont été confirmés dans 22 cantons. Il semblerait que la phase aiguë de l'épidémie due au virus Shamonda en Suisse soit terminée (source : IVI le 14/10/2026).

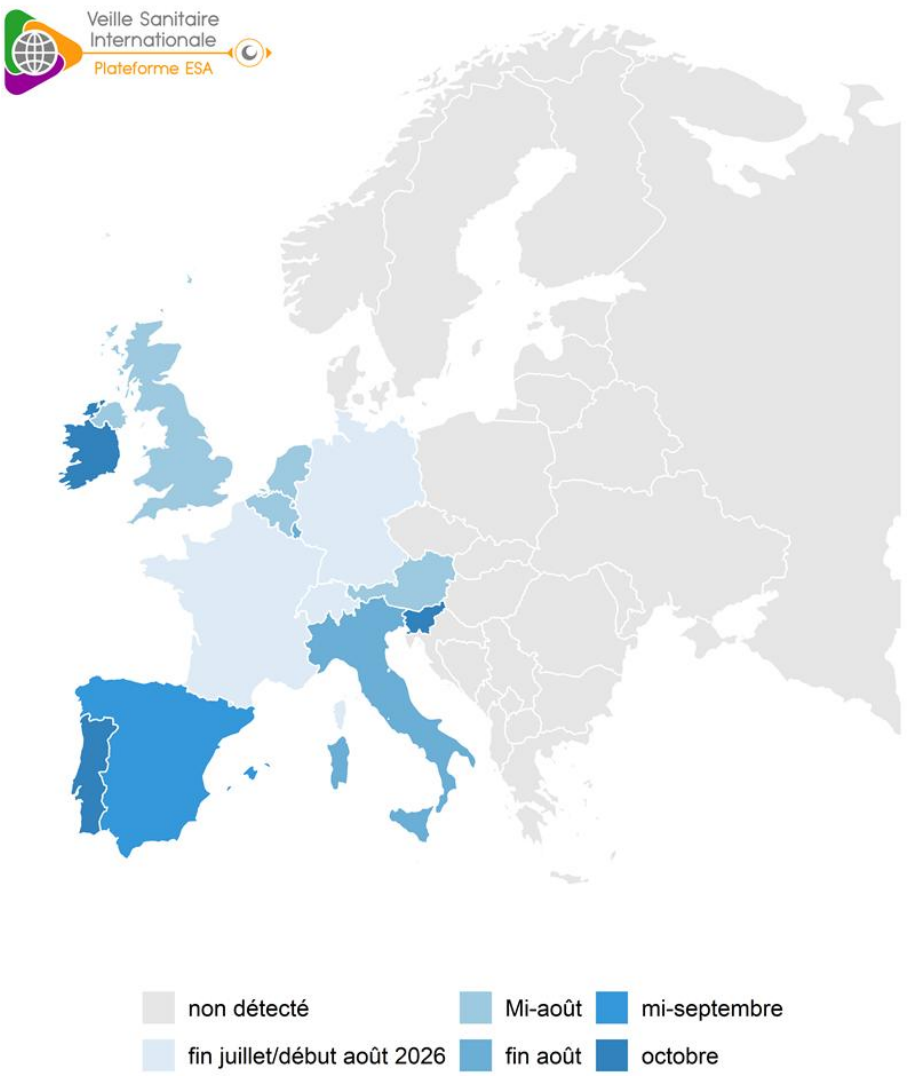

Figure 2. Pays pour lesquels au moins un foyer de Shamonda-Europe a été détecté selon la période connue de détection au 18/10/2026 (sources : informations contenues dans le BHVSI au 19/10/2026).

Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans cette section. Les derniers événements sanitaires sont rappelés. Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.

Aethina tumida : pas de nouvelle déclaration.

Un nouveau foyer a été détecté le 21/09/2026 en Calabre. Il s'agit du second foyer cette année en Calabre (dernier foyer détecté le 29/07/2026). Un foyer avait également été détecté le 16/04/2026 en Sicile.

Pour rappel, un premier foyer avait été détecté le 03/06/2026 en Italie continentale, en région de Rome.

En 2025, 16 foyers d'*Aethina tumida* ont été déclarés en Italie, dont deux en Calabre et 14 en Sicile (source : Commission européenne ADIS consulté le 05/10/2026).

Le parasite est absent en France hexagonale mais il est présent sur l'île de la Réunion.

Brucellose *(B. abortus)* : pas de nouvelle déclaration

Après six ans sans aucune détection, trois foyers dus à *Brucella abortus* ont été détectés les 20, 22 et 27/07/2026 dans des élevages bovins d'Estrémadure, à Bajados proche de la frontière avec le Portugal. Le pays était totalement indemne depuis 2022. Le dernier foyer avait été détecté à proximité des précédents le 04/09/2026 (source : Commission européenne ADIS le 21/09/2026, Animal'Health le 12/08/2026).

Nouvelle déclaration cette semaine, d'un foyer détecté le 27/07/2026 à Bajados, soit un total de 5 foyers depuis le début de l'épisode (source : Commission européenne ADIS le 12/10/2026).

Cette détection tardive a été faite dans le cadre de la surveillance sérologique (rayon de 10 km autour du foyer primaire). L'élevage avait déjà été testé le 27/07/2026, et tous les animaux étaient négatifs. Le second dépistage, réalisé le 30/09/2026 a permis de mettre en évidence trois bovins séropositifs. Les autorités précisent qu'il s'agit du seul élevage détecté positif sur ce second tour de dépistage (source : MAPA le 08/10/2026).

Fièvre catarrhale ovine *(BTV-12)* : pas de nouvelle détection.

Deux foyers de BTV-12 ont été détectés en Sardaigne les 08 et 09/09/2026 dans une exploitation de bovins et une exploitation d'ovins, à Arborea sur le littoral ouest en Sardaigne. Ce sérotype n'avait jamais été détecté sur l'île (source : Commission européenne ADIS le 28/09/2026). Pour rappel, 12 foyers de BTV-12 avaient été détectés en 2024 aux Pays-Bas (pendant l'émergence du BTV-3) et un foyer avait été détecté le 07/02/2025 au Royaume-Uni (source : Note VSI Fièvre catarrhale ovine en Europe : suivi de situation des BTV (point au 15/12/2025)).

Un troisième foyer de BTV-12 a été détecté le 18/09/2026, dans un élevage ovin du Sud-Sardaigne (source : Commission européenne ADIS le 12/10/2026).

Trois sérotypes du virus de la fièvre catarrhale ovine sont présents en France : le sérotype 8 (BTV-8) depuis 2015, et le sérotype 4 (BTV-4) depuis 2017 le sérotype 3 (BTV-3) depuis le 5 août 2024. Le relevé de situation est disponible sur le site du ministère de l'agriculture (lien).

Rage classique en Europe et en Turquie : nouvelles détections en Moldavie, Roumanie, Hongrie et Pologne.

Section rédigée en collaboration avec le LNR rage[1].

Nota bene :

Seuls les cas de rage classique (rabies virus - RABV), à déclaration obligatoire auprès de la Commission européenne, sont traités dans le BHVSI-SA. La rage des chauves-souris, détectée chaque année dans de nombreux pays, n'est donc ni traitée ni représentée sur la carte. Sauf mention spécifique, les cas de franchissement de barrière d'espèce (virus rabiques de chauves-souris, comme par exemple EBLV (European bat lyssavirus) ou WCBV (West caucasian bat lyssavirus), détectés exceptionnellement sur mammifères non-volants) ne sont pas traités non plus dans ce bulletin.

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/01/2026 au 18/10/2026 inclus (source : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026).

Depuis le 01/01/2026, **169** (+ 7 nouvelles déclarations) foyers domestiques et **38** (+ 3) cas sauvages ont été détectés en Europe, hors Turquie. Cette semaine, des nouvelles déclarations ont été faites en Moldavie (4), Roumanie (4), Hongrie (1), Pologne (1).

Norvège (non représentée sur la carte) : un deuxième cas en 2025 a été détecté chez un renard arctique au Svalbard (archipel de l'océan Arctique) le 30/10/2025 (source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025). La rage n'avait pas été détectée chez les animaux en Norvège continentale depuis une détection sporadique au Svalbard en 2018. À cette époque, la maladie avait été détectée chez quatre renards arctiques et un renne de l'archipel (source : Institut vétérinaire de Norvège le 09/05/2025).

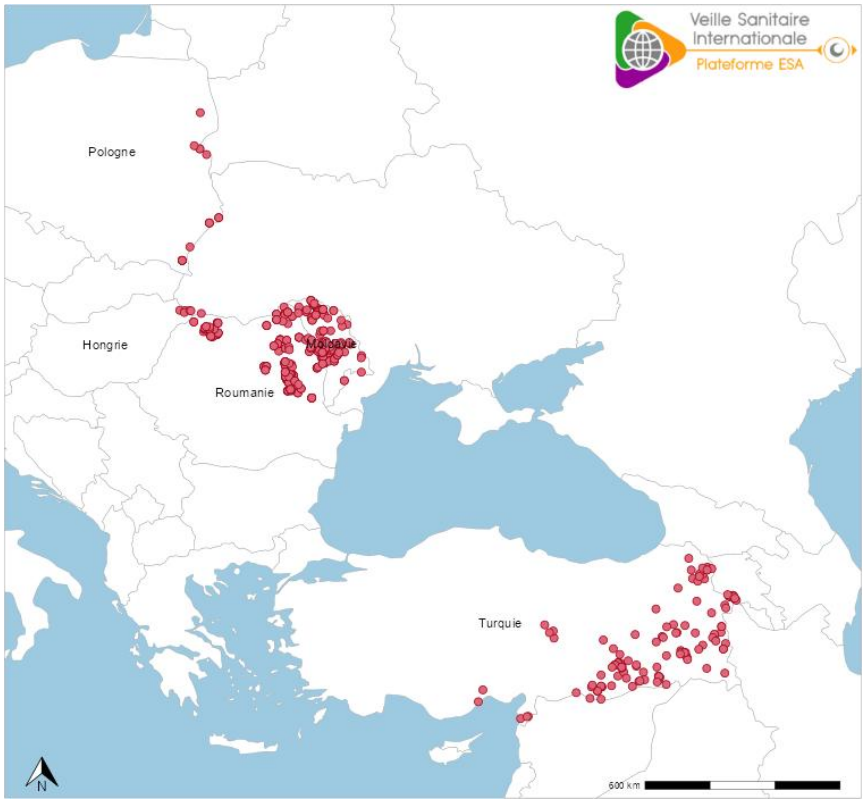

Figure 1. Localisation des foyers domestiques et cas sauvages de rage depuis le 01/01/2026 (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et WAHIS-OMSA le 19/10/2026). Les foyers liés à des animaux importés ne figurent pas sur la carte.

Tableau 1. Nombre de déclaration de foyers domestiques et de cas sauvages de rage classique détectés en 2025 et 2026 en Europe (source: Commission européenne ADIS le 19/10/2026).

Pays	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration en 2025	Nombre de déclaration en 2026	Incidence mensuelle
Allemagne*	24/01/2026	0	1	0
Hongrie	11/10/2026	2	5	2
Italie*	27/05/2026	0	1	0
Moldavie	12/10/2026	58	93	13
Norvège	30/10/2025	3	0	0
Pologne	12/10/2026	17	8	2
Roumanie	13/10/2026	91	99	21
Slovaquie	31/01/2025	1	0	0
Europe		**172**	**207**	**38**

*cas importés

** les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

*Informations complémentaires sur les cas importés :

- **Allemagne** : un cas a été détecté le 24/01/2026 chez un chien importé illégalement d'un pays hors-UE (source : Commission européenne ADIS). Les investigations ont révélé que l'animal provenait de Russie, importé via la Lettonie par une association de bien-être animal. Le chien disposait d'un faux certificat de vaccination anti-rabique. Vingt-trois autres chiens ont été importés en même temps. Les analyses sérologiques ont révélé des taux inférieurs à ceux requis pour une protection efficace, suggérant un non-respect du protocole vaccinal ou l'utilisation de vaccins frauduleux (source : Eurosurveillance mai 2026).
- **Espagne (ville autonome Melilla)** : un cas a été détecté le 03/06/2026 chez un chien, lors de son passage au poste frontière à l'entrée dans la ville de Melilla depuis le Maroc (source : MAPA le 11/06/2026).
- **Italie** : un cas a été confirmé le 27/05/2026 chez un chien, introduit illégalement depuis le Maroc en décembre 2025 (source : Commission européenne ADIS).

Situation à l'est de l'Europe : les données mises à disposition par la Commission européenne, l'OMSA et l'OMS-Europe (tableau de bord OMS) montrent que dans les pays situés à l'est des frontières de l'UE, la rage est enzootique (Figure 2). En Turquie, 144 cas ou foyers ont été détectés en 2024 (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025).

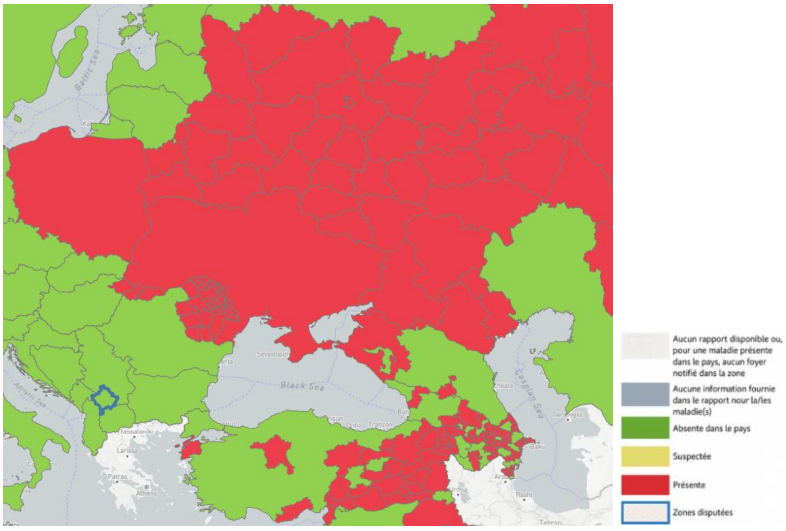

Figure 2 : situation de la rage dans les pays et leur régions administratives à l'est de l'Europe, d'après les rapports annuels de l'OMSA (2024-2025) (source : OMSA consulté le 14/09/2026).

A lire également

- Note VSI Bilan annuel de la rage chez les animaux terrestres en Europe en 2025 et point de situation au Maroc
- Rage : une réémergence préoccupante en Europe centrale | Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

		Tropilaelaps spp.: pas de nouvelle déclaration dans le nord-est de la Turquie.

Section rédigée en collaboration avec l'Anses laboratoire de Sophia-Antipolis[1].

Les informations sont transférées dans la Note VSI du 19/10/2026.

[1] Jérémy Desplanques, Véronique Duquesne, Stéphanie Franco

ANNEXE : TABLEAU DES ESPECES FIEVRE DE WEST NILE

Renvoi vers fiche Fièvre de West Nile

Tableau 2. Nombre de notifications sur l'avifaune sauvage faites dans ADIS par espèce sauvage en Europe depuis le 01/01/2026. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (sources : Commission européenne ADIS le 19/10/2026 et OMSA-WAHIS).

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Corneille mantelée	*Corvus cornix*	141
Corneille noire	*Corvus corone*	134
Pie bavarde	*Pica pica*	121
Choucas des tours	*Corvus monedula*	48
Autour des Palombes	*Accipiter gentilis*	33
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	20
Merle noir	*Turdus merula*	20
Chevêche d'Athéna	*Athene noctua*	18
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*	15
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*	13
Goéland leucophée	*Larus michahellis*	9
Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*	7
Buse variable	*Buteo buteo*	7
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*	6
Accipitridae (non identifiée)	*Accipitridae (incognita)*	6
Chouette hulotte	*Strix aluco*	6
Épervier d'Europe	*Accipiter nisus*	6
Pigeon biset	*Columba livia*	5
Corvidae (non identifiée)	*Corvidae (incognita)*	4
Petit-duc scops	*Otus scops*	4
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*	3
Serin des Canaries	*Serinus canaria*	3
Aigle ibérique	*Aquila adalberti*	3

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Harfang des neiges	*Bubo scandiacus*	3
Grand Corbeau	*Corvus corax*	2
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*	2
Psittacidae (non identifiée)	*Psittacidae (incognita)*	2
Aigle royal	*Aquila chrysaetos*	2
Faucon hobereau	*Falco subbuteo*	2
Flamant rose	*Phoenicopterus roseus*	1
Phasianidae (non identifiée)	*Phasianidae (incognita)*	1
Mouette Rieuse	*Chroicocephalus ridibundus*	1
Martinet noir	*Apus apus*	1
Aigrette garzette	*Egretta garzetta*	1
Héron cendré	*Ardea cinerea*	1
Oie cendrée	*Anser anser*	1
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	1
Fringillidae (non identifiée)	*Fringillidae (incognita)*	1
Grive musicienne	*Turdus philomelos*	1
Moineau domestique	*Passer domesticus*	1
Passeridae (non identifiée)	*Passeridae (incognita)*	1
Rougequeue à front blanc	*Phoenicurus phoenicurus*	1
Serin cini	*Serinus serinus*	1
Nestor kéa	*Nestor notabilis*	1
Perruche de Latham	*Lathamus discolor*	1
Perruche à collier	*Psittacula krameri*	1
Picidae (non identifiée)	*Picidae (incognita)*	1
Plongeon huard	*Gavia immer*	1
Aigle impérial	*Aquila heliaca*	1
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	1
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*	1
Hibou moyen-duc	*Asio otus*	1
Manchot du Cap	*Spheniscus demersus*	1

ANNEXE

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Milan royal	*Milvus milvus*	1
Vautour fauve	*Gyps fulvus*	1

INSTRUCTIONS DE LECTURE

Les textes en gris clair reprennent des textes de la(des) semaine(s) précédente(s).					
+	*Nouvelle fiche*		*Fiche actualisée*		
Situation épidémiologique					
	***Pas ou peu d'évolution** significative de la situation épidémiologique*		*Situation épidémiologique en évolution : **défavorable***		*Situation épidémiologique **préoccupante***
			*Situation épidémiologique **à surveiller***		
			*Situation épidémiologique en évolution : **favorable***		

Risque pour les compartiments		
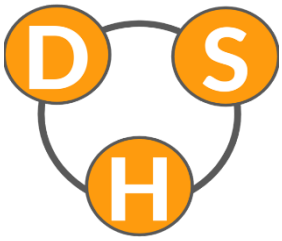	**D**	*Animaux **Domestiques** (Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques) ou **Détenus,** dont la faune sauvage captive*
	S	*Animaux **Sauvages** libres*
	H	***Humain***

Plusieurs combinaisons possibles, exemple : 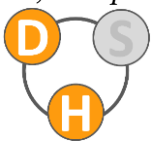	***Coloration orange***	*Le compartiment est réceptif et/ou sensible à l'agent pathogène*
	Coloration grise	*Le compartiment n'est ni sensible ni réceptif à l'agent pathogène*

Réceptivité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à héberger l'agent pathogène, sans forcément développer de signes cliniques.

Sensibilité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à exprimer des signes cliniques et/ou des lésions dues à un agent pathogène.

INSTRUCTIONS DE LECTURE

Les différentes sources de données utilisées pour les activités de Veille Sanitaire Internationale (VSI) et les modalités d'élaboration du bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVSI-SA) sont détaillées via le bouton ci-contre :

Sources de données pour la VSI

World Organisation for Animal Health (WOAH) (2022). Retrieved on 10/10/2022. Data extracted by ESA platform. Reproduced with permission. WOAH bears no responsibility for the integrity or accuracy of the data contained herein, but not limited to, any deletion, manipulation, or reformatting of data that may have occurred beyond its control.

Les archives de BHVSI-SA sont disponibles ci-contre : BHVSI-SA

Les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) :
François Boucher, Julien Cauchard, Céline Dupuy, Carole Forfait, Guillaume Gerbier, Laura Goddard, Sandra Karl, Laure Mathews-Martin, Sophie Molia, Eric Niqueux, Jennifer Pradel, Carole Sala, Carlène Trévennec.

Pour toutes questions : plateforme-esa@anses.fr.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit "© https://www.plateforme-esa.fr/"

Abonnez-vous